



National  
Defence

Défense  
nationale

Chief Review Services - Chef - Service d'examen

CRS  CS Ex

**Revu par le CS Ex conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* (LAI). Renseignements NON CLASSIFIÉS.**

Évaluation du CS Ex : Perspectives sur  
l'état de préparation et le maintien en  
puissance de l'avant-garde/FCP

Octobre 2004

1258-137 (CS Ex)



Canada 

### **AVIS AU LECTEUR :**

**LE PRÉSENT RAPPORT D'ÉVALUATION A ÉTÉ RÉDIGÉ ANTÉRIEUREMENT À L'ACTUEL ÉNONCÉ DE POLITIQUE DE DÉFENSE ET AUX CHANGEMENTS DÉCOULANT DE LA TRANSFORMATION DES FORCES CANADIENNES.**

Les preuves recueillies et les conclusions exprimées dans le présent rapport d'évaluation s'appuyaient sur la situation existant en 2004 et dans les années qui ont précédé. Depuis, un nouvel Énoncé de politique de défense et la vision du Chef d'état-major de la Défense à l'égard des Forces canadiennes ont apporté des changements majeurs. Même si certaines recommandations de l'évaluation s'appliqueront dans une certaine mesure à de nouveaux modèles de forces et au cadre de gestion de la disponibilité opérationnelle en général, les concepts d'Avant-garde et de Force de contingence principale sont dorénavant dépassés.

Cet avis a été ajouté au rapport en novembre 2005.



## SYNOPSIS

*Le présent rapport renferme les résultats d'une évaluation des défis et des possibilités touchant l'état de préparation et le maintien en puissance des Forces canadiennes. Cette évaluation a été effectuée à la demande de la haute direction du MDN et des FC.*

*En bref, l'état de préparation désigne la capacité des FC à réagir rapidement et efficacement aux circonstances et aux engagements, ceux-ci étant déterminés au préalable par les politiques, les plans et les ententes. Il implique un élément opérationnel, qui se rapporte à la capacité d'intervention des forces existantes, et un élément structurel, qui concerne principalement l'organisation et les méthodes des forces et la disponibilité des systèmes d'armes modernes. Le maintien en puissance a trait à la capacité des FC de conserver leur rythme opérationnel aussi longtemps qu'il le faut pour atteindre les objectifs militaires.*

*L'évaluation porte sur la fonctionnalité des approches et des concepts actuels pour ce qui est d'assurer l'état de préparation et le maintien en puissance. Elle a comme toile de fond les changements cruciaux qu'ont subi la sécurité et la défense et qui se sont manifestés depuis les événements du 11 septembre 2001. Elle reconnaît l'ingéniosité et le rendement des FC, ainsi que les choix difficiles auxquels les dirigeants militaires sont confrontés lorsqu'il s'agit d'établir les priorités en matière d'immobilisations et de limiter de façon appropriée les engagements et le rythme opérationnels. Parallèlement, la présence et les contributions des FC sont toujours aussi recherchées étant donné leur succès et leur réputation. Dans ce contexte, l'évaluation laisse supposer l'existence de sérieuses lacunes qui deviennent de plus en plus importantes et évidentes. En outre, elle donne à penser que les concepts actuels ne mettent pas convenablement en lumière la nature des compromis de fait entre la disponibilité opérationnelle des forces existantes et les investissements (structurels) nécessaires pour moderniser/équiper et transformer les FC dans les années à venir.*

*L'évaluation devait servir initialement à examiner l'état de préparation et le maintien en puissance de l'avant-garde et de la force de contingence principale (FCP). Or, en définitive, elle va au-delà de ces concepts, car ces derniers ne font que définir des points dans un continuum de disponibilité à plusieurs niveaux ou progressive. Il importe peu de savoir si les FC choisiront dans l'avenir de conserver l'acronyme FCP et le terme avant-garde pour désigner respectivement leurs forces de contingence principales à haut niveau de préparation et les éléments de tête. Il semble que certains éléments des FC devront être en état de disponibilité élevée, tandis que d'autres auront un niveau de préparation réduit ou normal.*

*La disponibilité élevée est devenue le nouveau paradigme militaire, principalement sous l'impulsion de la transformation des forces armées américaines et de la guerre contre le terrorisme. Tous nos alliés de l'OTAN/ABCA ont choisi d'accroître l'état de préparation de leurs forces militaires respectives. Comme l'indique le nouveau concept de force de réaction de l'OTAN, la disponibilité élevée exige que les forces militaires soient prêtes au combat et rapidement déployables pour prévenir une crise éventuelle ou pouvoir l'enrayer promptement. Elle exige aussi que les forces soient soutenables et que l'interopérabilité avec les forces américaines puisse constituer un important avantage. En conséquence, nos alliés ont adopté une forme quelconque de disponibilité à plusieurs niveaux pour en faire leur nouveau modèle de force, selon lequel les unités/formations sont placées en état de disponibilité réduite, normale ou élevée.*

*C'est dans cette optique que l'évaluation a été entreprise et, surtout, que des recommandations ont été présentées dans le but d'améliorer la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance des FC et du MDN.*

*La présente évaluation conclut que, à l'heure actuelle, les FC ont extrêmement de difficulté à accomplir la plupart des tâches de combat à haut niveau de préparation qui sont énoncées dans le Plan de la Défense. Aucun service ne possède les ressources nécessaires pour équilibrer efficacement les exigences liées à la disponibilité opérationnelle et à la disponibilité structurelle (structure des forces à long terme).*

*Dans l'ensemble, les FC se trouvent dans une situation très difficile, car les fonds affectés au programme d'immobilisations sont insuffisants pour permettre la modernisation et la transformation de la structure actuelle des forces et assurer en aval l'état de préparation voulu pour respecter les engagements définis. Cela ne minimise aucunement l'importance cruciale des efforts déployés pour veiller à ce que les fonds d'immobilisations limités soient alloués aux grandes priorités stratégiques, mais laisse entendre que d'importants besoins resteront non provisionnés.*

*En même temps, la disponibilité opérationnelle a atteint un seuil tellement bas qu'aucun service ne peut actuellement mettre sur pied et soutenir, dans les délais établis ou convenus, les engagements précisés dans le Livre blanc à l'égard de la FCP. L'ingéniosité des dirigeants et du personnel des FC s'est avérée d'une grande utilité dans les circonstances, mais il est indiscutable qu'elle est mise à très rude épreuve.*

*Cette situation a finalement donné lieu à une réduction de la disponibilité opérationnelle et de la préparation au combat à l'échelle des FC. Parmi les indicateurs clés, mentionnons des lacunes dans les domaines suivants : l'instruction au combat au niveau de la formation/de l'escadron, le nombre d'effectifs formés, la quantité de pièces de rechange, certains types de munitions et les stocks opérationnels, ainsi que la maintenance de l'équipement (retards). S'ajoutent à tout cela les achats d'équipement et les travaux de remise en état de mi-vie, financés en partie seulement. En résumé, la disponibilité opérationnelle se situe à un niveau dangereusement bas, et la disponibilité structurelle est en proie à des pressions extrêmes, sinon intenable.*

*L'équipe d'évaluation a examiné le MDN et les FC sous l'angle de la disponibilité élevée et du maintien en puissance. Les recommandations clés comprennent celles qui sont axées sur l'examen et la mesure de l'état de préparation, la réorientation du Programme d'approvisionnement national, l'amélioration de la définition des rôles à l'appui de l'état de préparation, l'amélioration du suivi des militaires qui rentrent de déploiements, la modification des politiques de gestion du personnel qui touchent les militaires déployés, et l'acquisition d'une meilleure compréhension des capacités dont disposent les Services de santé des FC pour appuyer l'état de préparation. La mise en œuvre de ces recommandations dépasse la compétence d'un seul BPR; elle exigera donc un effort concerté de la part de l'organisation.*

*Le défi restera celui de maintenir une cadence de transformation raisonnable. Toutefois, le fait de mettre l'accent sur les engagements fondamentaux et actuels du Canada et d'assurer l'état de préparation et le maintien en puissance correspondants des forces existantes permettra de mieux faire ressortir les coûts d'une transformation nécessaire, dont on peut aussi affirmer qu'il est un préalable. La tension entre la disponibilité opérationnelle à court terme et la disponibilité structurelle à plus long terme, ainsi que les conséquences pour la viabilité de la transformation, souligne l'importance de l'examen intégré des politiques étrangère et de défense du Canada.*

*Vu l'étendue de l'évaluation, la direction a réagi plutôt favorablement à l'égard des conclusions et des recommandations issues du rapport. La plupart des recommandations ont été acceptées, et dans un certain nombre de cas, on a déjà commencé à prendre des mesures. Dans certains autres cas, il a lieu de croire que les recommandations méritent d'être étudiées plus à fond. Les recommandations et les réponses correspondantes sont résumées dans les pages V à XI.*



## TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSULTATS EN BREF</b> .....	<b>I</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>I</b>
<b>Contexte</b> .....	<b>II</b>
<b>Évaluation globale</b> .....	<b>II</b>
<b>Principales observations/questions</b> .....	<b>III</b>
État de préparation de la Défense .....	III
Maintien en puissance .....	IV
Soutien du personnel.....	IV
<b>Principales Recommandations</b> .....	<b>V</b>
<b>État de préparation de la défense</b> .....	<b>VI</b>
<b>Maintien en puissance</b> .....	<b>VI</b>
<b>Soutien du personnel</b> .....	<b>VII</b>
<b>Plan d'action de la direction</b> .....	<b>VIII</b>
<b>CONTEXTE</b> .....	<b>1</b>
<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>3</b>
<b>Généralités</b> .....	<b>3</b>
Critères d'évaluation.....	3
<b>PRINCIPALES QUESTIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>État de préparation de la défense</b> .....	<b>5</b>
Généralités .....	5
Tâches et ressources de défense .....	5
Marine .....	5
Armée de terre .....	7
Force aérienne .....	10
Cadre diplomatique des futures missions .....	13
Contrôle de l'état de préparation.....	14

Disponibilité à plusieurs niveaux .....	15
Marine .....	15
Armée de terre .....	16
Force aérienne .....	18
Déployabilité .....	21
<b>Maintien en puissance.....</b>	<b>22</b>
Gestion des stocks opérationnels .....	22
Élément de soutien national.....	24
Besoins opérationnels immédiats.....	25
Approvisionnement national.....	27
Marine .....	28
Armée de terre.....	29
Force aérienne .....	29
Conclusion.....	30
<b>Questions liées au soutien du personnel .....</b>	<b>31</b>
Base de données sur le personnel.....	31
Marine .....	31
Passeports et visas.....	32
Dossiers dentaires .....	32
Questions liées à la Réserve .....	32
Soutien médical.....	33
<b>AU-DELÀ DU CONCEPT D'AVANT-GARDE/DE FCP .....</b>	<b>35</b>
<b>Disponibilité pour quoi.....</b>	<b>37</b>
<b>Disponibilité pour quoi.....</b>	<b>38</b>
<b>disponibilité pour quand.....</b>	<b>38</b>
<b>Disponibilité pendant combien de temps .....</b>	<b>39</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>40</b>
<b>PRINCIPALES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>43</b>
État de préparation de la défense .....	43
Maintien en puissance.....	43
Soutien du personnel .....	44

<b>ANNEXE A – LETTRE D’AVIS DU CS Ex.....</b>	<b>A-1</b>
<b>ANNEXE B – PRINCIPALES TÂCHES À HAUT NIVEAU DE PRÉPARATION DES FORCES CANADIENNES PRESCRITES DANS LE PLAN DE LA DÉFENSE ET SOMMAIRE DU DÉPLOIEMENT DANS LE CADRE DE L’OP APOLLO/OP NOBLE EAGLE .....</b>	<b>B-1</b>
<b>ANNEXE C – MODÈLE LOGIQUE DE L’ÉTAT DE PRÉPARATION ET DU MAINTIEN EN PUISSANCE .....</b>	<b>C-1</b>
<b>ANNEXE D – SYSTÈME DE PRÉPARATION DU PRÉSIDENT DES CHEFS D’ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES ÉTATS-UNIS .....</b>	<b>D-1</b>
<b>APPENDICE 1 DE L’ANNEXE D – SECTEURS FONCTIONNELS DE L’ÉTAT DE PRÉPARATION INTERARMÉES DES ÉTATS-UNIS.....</b>	<b>D1-1</b>
<b>ANNEXE E – LISTE DES ENTREVUES D’ÉVALUATION EFFECTUÉES.....</b>	<b>E-1</b>
<b>ANNEXE F – BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>F-1</b>
<b>ANNEXE G – LISTE D’ABRÉVIATIONS .....</b>	<b>G-1</b>



## RÉSULTATS EN BREF

### INTRODUCTION

Depuis les attaques de septembre 2001 contre les États-Unis, on comprend mieux la nature des menaces changeantes qui pèsent sur le Canada et ses alliés. Ces menaces surgissent dans un monde qui s'est éloigné d'une posture de guerre froide, caractérisée par une prévisibilité relative et de longs délais préalables aux conflits. La nouvelle réalité est celle des menaces que posent les conflits intra-étatiques et les luttes intestines et auxquelles se mêlent souvent les menaces asymétriques manifestes liées au terrorisme international et au crime organisé. Lors de crises nationales et internationales, un attribut clé de l'intervention gouvernementale, et éventuellement militaire, est la rapidité – rapidité qui exige fréquemment une action prompte et, partant, une disponibilité élevée. En fait, ce nouveau paradigme qu'est la disponibilité élevée offre une perspective importante pour harmoniser efficacement les ressources et les tâches actuelles et ainsi faire en sorte que le MDN et les FC soient en mesure de réagir convenablement aux nouveaux impératifs.

Il s'agit ici d'une évaluation indépendante de nombreux domaines opérationnels et stratégiques dans l'ensemble des FC et du MDN. Il faut toutefois préciser que bon nombre des questions examinées ont découlé ou subi l'influence de plusieurs facteurs convergents qui sont apparus au cours de la dernière décennie. Parmi eux mentionnons la fin de la guerre froide, la réduction des budgets et du personnel de défense, l'importante restructuration du MDN et des FC, le transfert des responsabilités financières, les problèmes survenus en Somalie, les initiatives de diversification des modes de prestation des services et, enfin, l'accroissement du rythme opérationnel et de l'incidence d'absences pendant les années 1990. Ces facteurs ont influé directement sur les circonstances visées par la présente évaluation. Il est reconnu que les décisions prises durant cette période mouvementée, ainsi que les risques connexes acceptés par les chefs et gestionnaires supérieurs, avaient pour but de préserver une force viable, plurifonctionnelle et apte au combat. Des efforts concertés ont été déployés pour répondre aux attentes de la politique gouvernementale, en attendant un rapprochement définitif des tâches et des ressources.

Au cours de l'évaluation, l'équipe a examiné le travail que le MDN et les FC ont entrepris afin d'assurer la réussite des opérations par le biais d'un programme de maintien, tout en s'efforçant de satisfaire au besoin de transformation. Ce programme est nécessaire pour accroître les capacités et veiller à ce que les FC continuent d'apporter une contribution pertinente aux engagements nationaux et internationaux. Les recommandations du présent rapport visent à améliorer la capacité du MDN et des FC d'accomplir les tâches à haut niveau de préparation indiquées dans le Livre blanc de 1994 et le Plan de la Défense. Ces recommandations ciblent principalement la réorientation des efforts de gestion et le remaniement de certaines priorités en matière de dépenses.



## CONTEXTE

Ces dernières années, des éléments à disponibilité élevée des trois services ont été affectés à diverses missions internationales : forces terrestres et aériennes dans les Balkans, forces maritimes et aériennes en Iraq en 1991, forces terrestres et maritimes en Somalie, et forces aériennes, maritimes et terrestres au Timor-Oriental et en Asie du Sud-Ouest dans la lutte contre le terrorisme. Ces engagements ont eu des répercussions sur le rythme opérationnel et l'incidence d'absences et ont des conséquences directes pour la capacité future des FC de faire face aux situations d'urgence au pays et à l'étranger.

Les hauts dirigeants militaires ont demandé cette évaluation de l'état de préparation et du maintien en puissance. Pour qu'elle soit rapide et faisable, nous en avons limité la portée à l'état de préparation et au maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée. Aux fins de l'étude, le Chef d'état-major des Forces maritimes (CEMFM) et le Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT) ont demandé qu'une attention particulière soit accordée à leurs déploiements respectifs dans le cadre de l'Op *Apollo*, tandis que le Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA) a demandé à l'équipe d'évaluation de considérer l'état de préparation global de la flotte de CF-18 par suite des déploiements que le NORAD a effectués après le 11 septembre pour assurer la sécurité de l'espace aérien national (Op *Noble Eagle*). Les Op *Apollo* et *Noble Eagle* ont de fait mis à l'épreuve l'état de préparation et le maintien en puissance du MDN et des FC.

C'est dans cette optique que l'évaluation a été entreprise et, surtout, que des recommandations ont été présentées dans le but d'améliorer la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance des FC et du MDN.

## ÉVALUATION GLOBALE

La présente évaluation conclut que, à l'heure actuelle, les FC ont extrêmement de difficulté à accomplir la plupart des tâches de combat à haut niveau de préparation qui sont énoncées dans le Plan de la Défense. Aucun service ne possède les ressources nécessaires pour équilibrer efficacement les exigences liées à la disponibilité opérationnelle et à la disponibilité structurelle (structure des forces à long terme).

Dans l'ensemble, les FC se trouvent dans une situation très difficile, car les fonds affectés au programme d'immobilisations sont insuffisants pour permettre la modernisation et la transformation de la structure actuelle des forces et assurer dans l'avenir la disponibilité structurelle voulue pour respecter les engagements pris envers le NORAD, l'OTAN et l'ONU. Cela ne minimise aucunement l'importance cruciale des efforts déployés pour veiller à ce que les fonds d'immobilisations limités soient alloués aux grandes priorités stratégiques, mais laisse entendre que d'importants besoins resteront non provisionnés.

En même temps, la disponibilité opérationnelle a atteint un seuil tellement bas qu'aucun service ne peut actuellement mettre sur pied et soutenir, dans les délais établis ou convenus, les engagements précisés dans le Livre blanc à l'égard de la force de contingence principale (FCP). L'ingéniosité des dirigeants et du personnel des FC s'est avérée d'une grande utilité dans les circonstances, mais il est indiscutable qu'elle est mise à très rude épreuve.

Le rythme opérationnel de la dernière décennie a épuisé le « capital de disponibilité » des trois services, notamment celui de la Marine. L'Armée de terre est débordée – le manque de personnel et de pièces de rechange et l'obligation de financer les opérations en cours au détriment des investissements dans la structure des forces de l'avenir compromettent l'ensemble du programme de transformation de l'Armée de terre. La Force aérienne a également connu une baisse appréciable de sa disponibilité opérationnelle à cause des déploiements prolongés du NORAD ainsi que de l'incidence d'absences et du rythme opérationnel récents attribuables aux engagements de l'Op *Apollo*.

Cette situation a finalement donné lieu à une réduction marquée de la disponibilité opérationnelle et de la préparation au combat à l'échelle des FC. Parmi les indicateurs clés, mentionnons des lacunes évidentes dans les domaines suivants : la quantité d'instruction au combat au niveau de la formation/de l'escadron, le nombre d'effectifs formés, la quantité de pièces de rechange, certains types de munitions, les stocks opérationnels et l'attention accordée à la maintenance (retards). S'ajoutent à tout cela la remise en état de mi-vie de l'équipement, financée en partie seulement. En résumé, la disponibilité opérationnelle se situe à un niveau dangereusement bas, et la baisse de la disponibilité structurelle n'est pas de bon augure pour l'avenir.

## PRINCIPALES OBSERVATIONS/QUESTIONS

### État de préparation de la Défense

Des divergences ont été relevées dans les délais de préparation indiqués dans le Plan de la Défense (PD) et le Questionnaire pour les plans de défense (DPQ). L'exemple le plus évident touche les délais de préparation relatifs à l'affectation de groupes opérationnels navals. À court terme, il faut concilier les engagements et échéanciers du PD/DPQ avec les ressources existantes. Pour atteindre un haut niveau de préparation en fonction de limites réalistes en matière de ressources, il est alors nécessaire d'opter pour une disponibilité à plusieurs niveaux (ou progressive) des forces de combat.

D'après notre examen des tâches de combat à haut niveau de préparation qui sont prescrites dans le Plan de la Défense, et l'analyse des dossiers et des comptes rendus immédiats de l'Op *Apollo*, la Marine est le seul service qui a mené à bien les tâches à haut niveau de préparation de l'avant-garde et de la FCP. Selon les critères d'évaluation énoncés à la page 4/44 de l'évaluation, il ressort d'une étude analogue des dossiers et rapports des Op *Apollo* et *Noble Eagle*, et des nombreuses entrevues avec les dirigeants et les fournisseurs de services des niveaux stratégique à tactique, que l'Armée de terre et la Force aérienne sont actuellement dans l'incapacité de mettre sur pied et de soutenir simultanément toutes les tâches à haut niveau de préparation qui leur sont confiées. On ne s'attend guère à ce que l'Armée de terre puisse mettre sur pied son groupe-

brigade de FCP en ..... De son côté, la Force aérienne ne peut respecter son engagement en fait de CF-18 pour la FCP au moyen de ses ressources actuelles, et elle restera dans l'incapacité de le faire même après l'achèvement du programme de modernisation des CF-18.

À l'état de préparation des troupes, de l'équipement et d'autres ressources s'ajoute la nécessité de veiller à ce que les FC aient accès à des sources garanties de transport aérien et maritime pour respecter les délais relatifs à la disponibilité élevée.

Enfin, il n'existe aucun moyen efficace qui permette de contrôler l'état de préparation des unités et formations à disponibilité élevée et qui aiderait les chefs et gestionnaires supérieurs à prendre rapidement des décisions éclairées au niveau stratégique.

### Maintien en puissance

La gestion de l'approvisionnement national (AN) au niveau de l'organisation n'est pas axée sur l'état de préparation et le maintien en puissance. Le problème est dû en partie à la nécessité de formuler clairement les responsabilités du Groupe des matériels à l'égard de la disponibilité élevée. Aucun des trois services ne possède à lui seul les ressources nécessaires pour constituer et maintenir convenablement les stocks opérationnels et logistiques requis. Cette réalité a aggravé le manque systématique de pièces de rechange et d'articles qui nuit à presque tous les aspects des opérations, de la maintenance et de l'instruction. Les compromis entre les exigences de la disponibilité opérationnelle et celles de la disponibilité structurelle, ainsi que les pénuries de ressources s'y rapportant, ne sont pas suffisamment mis en évidence tandis que les responsables de l'AN s'emploient à répondre à une combinaison des deux. Les pénuries ont directement porté atteinte à la capacité du MDN et des FC de déployer et de soutenir des unités et formations à haut niveau de préparation.

Lors d'études précédentes, le CS Ex s'est dit également préoccupé par le fait que les ressources consacrées à l'AN ne sont pas systématiquement utilisées de façon optimale.

### Soutien du personnel

L'état de préparation du personnel exige que des améliorations soient apportées aux systèmes d'information sur les ressources humaines, aux politiques et au soutien médical. Au terme de notre examen, nous avons conclu que le MDN et les FC ne possèdent aucune base de données précise sur les réguliers et les réservistes qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales. Il n'existe donc aucun moyen adéquat de déterminer les détails des efforts de réintégration consécutifs à une opération et des activités de suivi qui peuvent s'être avérés nécessaires. En outre, les FC doivent examiner les politiques requises pour produire, former, employer et réintégrer les réservistes affectés à des unités et formations à haut niveau de préparation.

Nous craignons aussi que le SMA(RH-Mil) ne puisse accomplir toutes les tâches médicales prescrites dans le Plan de la Défense en ce qui concerne la totalité des tâches à haut niveau de préparation. À titre d'exemple, le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes (GSSFC)

ne peut fournir qu'un seul centre chirurgical avancé (CCA) grâce aux ressources actuelles. Bien qu'il soit capable d'appuyer les tâches opérationnelles du bataillon d'infanterie légère de l'Armée de terre, cet unique CCA ne suffit pas pour soutenir plus d'un groupement tactique. Des hauts représentants des Services de santé des FC ont affirmé qu'il n'y a pas assez de ressources pour appuyer la tâche de la FCP de l'Armée de terre. Comme l'examen complet de ce domaine important dépassait le cadre de la présente évaluation, la capacité du GSSFC d'assurer le soutien médical lors des déploiements reste une question à évaluer.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Il importe de souligner que l'équipe d'évaluation a examiné le MDN et les FC sous l'angle de la disponibilité élevée et du maintien en puissance. Par conséquent, ses conclusions reflètent la capacité du MDN et des FC de préparer, de déployer et de soutenir les opérations militaires d'unités et de formations à haut niveau de préparation. Les recommandations proposées portent sur les moyens d'améliorer l'exécution de ces fonctions.

**Processus d'examen de l'état de préparation :** En général, nous proposons que les FC adoptent un processus similaire au processus d'examen trimestriel de l'état de préparation interarmées (JQRR) des États-Unis, qui est orienté vers une évaluation permanente de l'état de préparation des forces actuelles. L'accent est mis sur la disponibilité opérationnelle à court terme, et non sur la disponibilité structurelle à long terme. Il s'agirait non pas de remplacer la planification fondée sur des capacités à venir, mais plutôt de l'améliorer, ce qui renforcerait l'actuelle carte stratégique (mesure du rendement) du MDN et des FC en ajoutant une connotation opérationnelle essentielle au cadre de mesure du rendement du Ministère.

**(BPR : SCEMD/VCEMD)**

**Réorientation de l'approvisionnement national :** Afin de tirer parti des avantages du processus d'examen de l'état de préparation, nous proposons que la gestion du Programme d'approvisionnement national soit réorientée vers la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance des unités et formations à haut niveau de préparation. Les fonds alloués à l'AN devraient, en priorité, permettre d'atteindre les niveaux de préparation et de maintien en puissance nécessaires au respect des engagements du Canada en matière de défense, qu'il s'agisse d'un groupe opérationnel naval, d'un groupe-brigade ou d'un escadron de CF-18.

Faire de la disponibilité opérationnelle la priorité de l'AN aiderait à diriger l'attention sur la reconstitution des stocks opérationnels nationaux de pièces de rechange et de munitions qui sont nécessaires à la mise sur pied et au maintien en puissance de la force, ce qui garantirait la disponibilité des articles au moment voulu. Cela permettrait aussi de financer les besoins opérationnels immédiats, qui sont inévitables. Enfin, faire de la disponibilité opérationnelle et du maintien en puissance l'élément central de la gestion de l'horizon du MDN et des FC signifie également que la disponibilité opérationnelle serait au cœur du programme de maintien figurant dans la structure de planification et de gestion de la Défense. **BPR : (VCEMD/SMA(Mat))**

## ÉTAT DE PRÉPARATION DE LA DÉFENSE

1. Réharmoniser les délais de préparation entre le Plan de la Défense et le Questionnaire pour les plans de défense de l'OTAN et, dans la mesure du possible, veiller davantage à ce que les engagements précisés dans ces deux documents correspondent plus étroitement aux capacités existantes.  
**(BPR : SMA(Pol)/VCEMD)**
2. Modifier les tâches de défense pour tenir compte des tâches spécifiques et prioritaires qui s'accompagnent d'exigences en matière d'intervention et de maintien en puissance.  
**(BPR : VCEMD)**
3. Élaborer un processus de contrôle de l'état de préparation similaire au processus d'examen trimestriel de l'état de préparation interarmées (JQRR) des États-Unis.  
**(BPR : SCEMD/VCEMD)**
4. Redéfinir l'expression «jours d'approvisionnement», réviser les barèmes de distribution et adopter des tableaux d'effectifs et de dotation normalisés, assortis de tableaux des mouvements de la force opérationnelle pour unités et formations à haut niveau de préparation qui répondront aux critères alliés et commerciaux communs régissant les procédures de chargement et d'expédition.  
**(BPR : SMA(Mat)/SCEMD/CEMA)**
5. Examiner la possibilité d'élaborer une structure de force expéditionnaire à disponibilité progressive pour les chasseurs CF-18.  
**(BPR : CEMFA)**
6. Prendre les dispositions nécessaires au transport stratégique afin d'assurer le déploiement et le maintien en puissance des troupes canadiennes d'une façon opportune et conforme aux délais de préparation prescrits dans le Plan de la Défense.  
**(BPR : SMA(Mat)/SMA(Pol))**
7. En collaboration avec AEC, établir le cadre nécessaire au déploiement et au maintien en puissance futurs d'éléments des FC dans des pays clés, et notamment conclure les SOFA et PE requis.  
**(BPR : SMA(Pol)/SCEMD)**

## MAINTIEN EN PUISSANCE

8. Faire de l'état de préparation et du maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée un effort global des FC et du MDN en veillant à ce que les fonds consacrés à l'approvisionnement national soient affectés en priorité à l'état de préparation et au maintien en puissance, y compris à la reconstitution des stocks opérationnels et logistiques nationaux.  
**(BPR : VCEMD/SMA(Mat))**
9. Formuler clairement les responsabilités que le SMA(Mat) partage avec le SCEMD et les CEMA concernant l'état de préparation et le maintien en puissance des FC.  
**(BPR : VCEMD/SMA(Mat))**

10. Mettre sur pied le Groupe de soutien interarmées pour assurer l'activation dans le théâtre, l'établissement de la base logistique de théâtre ainsi que le soutien de l'accueil, du rassemblement, du mouvement vers l'avant et de l'intégration, notamment l'intégration du soutien médical, et la fermeture de la base de théâtre. (BPR : SCEMD/SMA(Mat))

11. Élaborer un système de suivi commun, compatible avec ceux des États-Unis, pour contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci. (BPR : SMA(Mat))

## SOUTIEN DU PERSONNEL

12. Ordonner la création d'une base de données nationale des FC sur les membres de la Force régulière et de la Réserve qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales, afin de permettre un suivi approprié pendant et après le processus de réintégration. (BPR : SMA(RH-Mil))

13. Examiner les politiques de gestion du personnel liées aux déploiements opérationnels, y compris l'indemnité de retour au domicile, les passeports et les méthodes de sélection/pratiques contractuelles de la Réserve. (BPR : SMA(RH-Mil))

14. Demander la tenue d'une évaluation indépendante de la capacité du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes d'appuyer les déploiements opérationnels. (BPR : SMA(RH-Mil))

**PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION**

N°	Recommandation du CS Ex	BPR	Mesure de la direction	Situation
1	Réharmoniser les délais de préparation entre le Plan de la Défense et le Questionnaire pour les plans de défense de l'OTAN et, dans la mesure du possible, veiller davantage à ce que les engagements précisés dans ces deux documents correspondent plus étroitement aux capacités existantes.	SMA(Pol) VCEMD	Le BPR est d'accord.	
2	Modifier les tâches de défense pour tenir compte des tâches spécifiques et priorisées qui s'accompagnent d'exigences en matière d'intervention et de maintien en puissance.	VCEMD	Le BPR est d'accord.	
3	Élaborer un processus de contrôle de l'état de préparation similaire au processus d'examen trimestriel de l'état de préparation interarmées (JQRR) des États-Unis.	SCEMD VCEMD	Le BPR est en partie d'accord. L'adoption de ce concept exigerait d'être étudiée plus à fond.	
4	Redéfinir l'expression « jours d'approvisionnement », réviser les barèmes de distribution et adopter des tableaux d'effectifs et de dotation normalisés, assortis de tableaux des mouvements de la force opérationnelle pour unités et formations à haut niveau de préparation qui répondront aux critères alliés et commerciaux communs régissant les procédures de chargement et d'expédition.	SMA(Mat) SCEMD CEMA	Le BPR est d'accord. Appui sans réserve du SCEMD et du SMA(Mat).	Jours d'approvisionnement d'ici l'été 2005.  Barèmes de distribution : en cours.  TED : en cours.
5	Examiner la possibilité d'élaborer une structure de force expéditionnaire à disponibilité progressive pour les chasseurs CF-18.	CEMFA	Le BPR est d'accord. La Force aérienne reconnaît la nécessité d'élaborer une structure de force expéditionnaire pour la collectivité des CF-18. Le personnel du CEMFA et de la 1 DAC/RC NORAD travaille à l'élaboration d'une structure de force expéditionnaire.	En cours.
6	Prendre les dispositions nécessaires au transport stratégique afin d'assurer le déploiement et le maintien en puissance des troupes canadiennes d'une façon	VCEMD SMA(Mat) SMA(Pol)	Le BPR est d'accord. Les initiatives de changement C12-957 et C12-959 du Plan de la Défense, pour	En cours.

N°	Recommandation du CS Ex	BPR	Mesure de la direction	Situation
	opportune et conforme aux délais de préparation prescrits dans le Plan de la Défense.		lesquelles le VCEMD sera le BPR, doivent évaluer les moyens visant à améliorer le transport aérien et maritime stratégiques. Le SMA(Mat) établira des plans détaillés une fois que l'initiative de changement aura examiné les options par rapport aux exigences.	
7	En collaboration avec AEC, établir le cadre nécessaire au déploiement et au maintien en puissance futurs d'éléments des FC dans des pays clés, et notamment conclure les SOFA et PE requis.	SMA(Pol) SCEMD	Le BPR est d'accord.	En cours
8	Faire de l'état de préparation et du maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée un effort global des FC et du MDN en veillant à ce que les fonds consacrés à l'approvisionnement national soient affectés en priorité à l'état de préparation et au maintien en puissance, y compris la reconstitution des stocks opérationnels et logistiques nationaux.	VCEMD SMA(Mat)	Le BPR est d'accord, moyennant quelques réserves. Cette recommandation devra être plus longuement étudiée.	
9	Formuler clairement les responsabilités que le SMA(Mat) partage avec le SCEMD et les CEMA concernant l'état de préparation et le maintien en puissance des FC.	VCEMD SMA(Mat)	Le BPR est d'accord.	
10	Mettre sur pied le Groupe de soutien interarmées pour assurer l'activation dans le théâtre, l'établissement de la base logistique de théâtre ainsi que le soutien de l'accueil, du rassemblement, du mouvement vers l'avant et de l'intégration, notamment l'intégration du soutien médical, et la fermeture de la base de théâtre.	SCEMD SMA(Mat)	Le BPR est d'accord.	Capacité opérationnelle initiale du GSI : mai 2004. Pleine capacité opérationnelle : avril 2015.
11	Élaborer un système de suivi commun, compatible avec ceux des États-Unis, pour contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci.	SMA(Mat)	Le BPR est d'accord. Le SMA(Mat) élaborera un système de suivi, compatible avec les exigences militaires de l'OTAN et des États-Unis.	Nous surveillons actuellement les initiatives en matière de visibilité en transit/ identification par radio-fréquence dans un but de compatibilité avec le

N°	Recommandation du CS Ex	BPR	Mesure de la direction	Situation
				système américain et celui de l'OTAN. Compatibilité de base avec l'OTAN prévue début 2005. Les travaux en matière de compatibilité avec le système américain se poursuivent.
12	Ordonner la création d'une base de données nationale des FC sur les membres de la Force régulière et de la Réserve qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales, afin de permettre un suivi approprié pendant et après le processus de réintégration.	SMA(RH-Mil)	Le BPR est d'accord.	Politique de sélection et de réintégration devant être promulguée en juillet 2004. Nouveau système de sélection à deux niveaux à compter du 1 <sup>er</sup> nov 04 pour la Force régulière et la Réserve.
13	Examiner les politiques de gestion du personnel liées aux déploiements opérationnels, y compris l'indemnité de retour au domicile, les passeports et les méthodes de sélection/pratiques contractuelles de la Réserve.	SMA(RH-Mil)	Le BPR est d'accord.	Sélection révisée de la Force régulière et de la Réserve devant débiter le 1 <sup>er</sup> nov 04.
14	Demander la tenue d'une évaluation indépendante de la capacité du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes d'appuyer les déploiements opérationnels.	SMA(RH-Mil)	Le BPR est d'accord. L'évaluation du CS Ex a débuté en avril 2004.	Version provisoire aux BPR en mai 05.

## CONTEXTE

1. Cette évaluation offre une perspective indépendante de nombreux domaines opérationnels et stratégiques dans l'ensemble des Forces canadiennes (FC) et du ministère de la Défense nationale (MDN). Il faut toutefois préciser que bon nombre des questions examinées dans le présent rapport ont découlé de plusieurs facteurs convergents qui sont apparus au cours de la dernière décennie. Parmi eux mentionnons la fin de la guerre froide, la réduction marquée des budgets et du personnel de défense, la restructuration du MDN et des FC, le transfert des responsabilités financières, la Somalie, les initiatives de diversification des modes de prestation des services et, enfin, l'accroissement du rythme opérationnel et de l'incidence d'absences pendant les années 1990. Ces facteurs ont influé directement sur les situations décrites dans l'évaluation. Il est reconnu que les décisions prises durant cette période mouvementée, ainsi que les risques connexes acceptés par les chefs et gestionnaires supérieurs, étaient animées des meilleures intentions et visaient à préserver une force viable, plurifonctionnelle et apte au combat jusqu'à ce que les tâches et les ressources puissent être stabilisées.

2. La mission du MDN et des FC est demeurée inchangée au cours de la dernière décennie : défendre le Canada et ses intérêts à l'étranger, tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationales. Pour accomplir cette mission, le Canada a besoin et bénéficie de forces maritimes, terrestres et aériennes aptes au combat qui sont en mesure d'intervenir rapidement pour exécuter une vaste gamme d'opérations et de tâches.

3. Bon nombre des tâches à haut niveau de préparation qui sont actuellement définies ou prescrites dans le cas des unités et formations des FC tirent leur origine de scénarios de l'OTAN qui datent de la guerre froide, époque où les effectifs et l'équipement des FC étaient beaucoup plus considérables. Par ailleurs, une autre série d'engagements opérationnels envers les Nations Unies dérivent de la conception que l'on avait, au début des années 1990, du rôle que cette organisation pourrait jouer et jouerait sur la scène mondiale durant l'après-guerre froide.

4. Au cours des douze dernières années, le Canada a exigé que les FC soient capables de réagir vite aux situations de crise. Il a affecté des éléments à haut niveau de préparation provenant des trois services : forces terrestres et aériennes dans les Balkans, forces maritimes et aériennes en Iraq, forces maritimes et terrestres en Somalie, et forces maritimes, aériennes et terrestres au Timor-Oriental et en Asie du Sud-Ouest dans la lutte contre le terrorisme. Ces engagements continus ont eu des répercussions importantes sur le rythme opérationnel et l'incidence d'absences (OPTEMPO/PERSTEMPO) qui menacent peut-être la capacité future des FC de faire face aux situations d'urgence au pays et à l'étranger.

5. Il est en outre reconnu que depuis les attaques de septembre 2001 contre les États-Unis, on possède maintenant une compréhension plus claire de l'évolution des menaces qui pèsent sur le Canada et sur ses amis et alliés. Les longs délais préalables aux conflits, caractéristique traditionnelle de la guerre froide, ont fait place à la réaction aux luttes intra-étatiques et intestines continues et aux menaces asymétriques mortelles que posent le terrorisme international et le crime organisé. Ce nouvel état de choses exige que les démocraties occidentales augmentent la disponibilité opérationnelle de leurs forces armées respectives et qu'elles satisfassent également

aux exigences connexes de maintien en puissance imposées par l'accroissement du rythme opérationnel et de l'incidence d'absences. Ce changement a eu pour effet d'aggraver la tension constante entre, d'une part, la disponibilité structurelle et, d'autre part, la disponibilité opérationnelle à brève échéance exigée dans le contexte stratégique actuel. Compte tenu d'une augmentation notable du nombre de déploiements opérationnels, la haute direction du MDN et des FC a demandé une évaluation de l'état de préparation et du maintien en puissance.

6. La portée de cette évaluation a été limitée à l'état de préparation et au maintien en puissance des unités et formations de combat à disponibilité élevée. C'est dans cette optique que l'évaluation a été entreprise, que des observations ont été formulées et, surtout, que des recommandations ont été présentées dans le but d'améliorer la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance du MDN et des FC. De plus, les recommandations qui en découlent renforcent séparément bon nombre des conclusions que le CS Ex a présentées dans la Vérification du soutien du matériel dans le cadre des déploiements opérationnels des Forces canadiennes, datée de septembre 2002.

7. Aux fins de l'étude, le Chef d'état-major des Forces maritimes (CEMFM) et le Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT) ont demandé qu'une attention particulière soit accordée à leurs déploiements respectifs dans le cadre de l'Op *Apollo*. Le Chef d'état-major de la Force aérienne (CEMFA) a demandé à l'équipe d'évaluation d'étudier les incidences que les déploiements effectués par le NORAD après le 11 septembre (Op *Noble Eagle*) ont eues sur l'état de préparation global de la flotte de CF-18. Les Op *Apollo*<sup>1</sup> et *Noble Eagle*<sup>2</sup> ont de fait mis à l'épreuve l'état de préparation et le maintien en puissance réels du MDN et des FC.

8. Pour mener à bien cette évaluation selon la portée définie ci-dessus, nous nous sommes fixé quatre grands objectifs<sup>3</sup> :

- **Objectif 1** : Confirmer que les tâches générales confiées à l'avant-garde/la force de contingence principale (FCP) et à d'autres unités à haut niveau de préparation et organisations des FC sont adéquates sur les plans de la structure, du calendrier et des normes.
- **Objectif 2** : Confirmer comment le Sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) et les Chefs d'état-major des armées (CEMA) mettent sur pied les forces nécessaires pour atteindre les niveaux de préparation.
- **Objectif 3** : Confirmer comment les CEMA, le Sous-ministre adjoint (Matériels) (SMA(Mat)) et d'autres intervenants assurent le maintien en puissance requis.
- **Objectif 4** : Examiner la validité du concept actuel d'avant-garde/de FCP/d'unité à haut niveau de préparation, afin de mieux saisir les concepts à venir.

<sup>1</sup> L'Op *Apollo* se rapporte à la participation du Canada à la lutte contre le terrorisme d'octobre 2001 à août 2003.

<sup>2</sup> L'Op *Noble Eagle* se rapporte aux opérations du NORAD de septembre 2001 à ce jour.

<sup>3</sup> 1258-137 (CS Ex) Lettre d'avis du CS Ex, 6 janvier 2003 (voir l'annexe A).

## MÉTHODOLOGIE

### GÉNÉRALITÉS

9. Pour atteindre le but établi, l'équipe a consulté des documents de politique, des accords internationaux, des évaluations de la menace et des publications sur la doctrine. Elle a procédé à un examen complet des dossiers de l'Op *Apollo*, notamment ceux du SCEMD depuis le début de la mission en mars 2003, qui comprenaient des comptes rendus d'opération, des rapports de commandant et de visite d'état-major, des documents sur les leçons retenues ainsi que d'autres renseignements pertinents. Elle a également eu des discussions et des entrevues officielles avec les intéressés des niveaux tactique à stratégique au sein du MDN et des FC. Dans le cadre de ses vastes recherches documentaires, l'équipe a recueilli des données comparatives sur les activités de préparation, de déploiement et de maintien en puissance des États-Unis, du Royaume-Uni et de l'Australie.

10. Au Quartier général de la Défense nationale (QGDN), l'équipe d'évaluation a consulté, entre autres, des représentants de l'état-major interarmées, des trois armées, du Groupe des politiques, du Groupe du personnel militaire et de la collectivité scientifique. À l'extérieur d'Ottawa, elle a effectué des visites auprès d'unités et de formations des Forces maritimes, de l'Armée de terre et de la Force aérienne à Halifax, Edmonton, Kingston, Petawawa, Winnipeg et Bagotville. Parmi les endroits visités, mentionnons les Forces maritimes de l'Atlantique (FMAR(A)), le Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), le Système de la doctrine et de l'instruction de la Force terrestre (SDIFT) à Kingston, le 2<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada (2 GBMC) à Petawawa, la 1<sup>re</sup> Division aérienne du Canada (1 DAC) à Winnipeg, la 3<sup>e</sup> Escadre Bagotville et d'autres formations, unités et navires opérationnels.

### Critères d'évaluation

11. Le Plan de la Défense annuel du MDN et des FC ainsi que des documents de l'OTAN et du NORAD renferment des directives sur l'état de préparation et le maintien en puissance, selon lesquelles des formations et des éléments des FC et du MDN doivent se préparer à accomplir un certain nombre de tâches de combat à haut niveau de préparation et à les soutenir pendant une période donnée. Dans la plupart des cas, des groupes ou formations de la taille d'une unité sont expressément désignés et des délais de préparation sont fournis, accompagnés de directives de maintien en puissance pour les tâches en question. Le tableau ci-dessous énumère les principales tâches de combat à haut niveau de préparation des FC et les exigences de maintien en puissance sur lesquelles est centrée l'évaluation<sup>4</sup> :

<sup>4</sup> Ministère de la Défense nationale, Plan de la Défense en direct 2003-3004, Ottawa 2003. Voir l'annexe B.

PRINCIPALES TÂCHES DE COMBAT À HAUT NIVEAU DE PRÉPARATION DES FC			
	Tâche	Préavis de mouvement	Maintien en puissance
Marine	Groupe opérationnel naval de quatre navires	.....	..... .....
Armée de terre	Groupement tactique d'infanterie légère	.....	..... .....
	Groupement tactique moyen (avant-garde)	.....	.....
	Groupe-brigade (y compris l'avant-garde ou jusqu'à trois groupements tactiques)	.....	..... .....
Force aérienne	Tâches du NORAD – *CF-18	.....	.....
	... x CF-18 – avant-garde	.....	..... .....
	... x CF-18 additionnels pour la FCP	.....	..... .....
<b>Nota 1 :</b> Les chiffres sont classifiés.			
<b>Nota 2 :</b> .....			

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

12. Étant donné les directives sur l'état de préparation et le maintien en puissance figurant dans le Plan de la Défense et d'autres documents, l'équipe a pu appliquer les critères de capacité opérationnelle énumérés ci-dessous afin d'évaluer les tâches de combat pertinentes à haut niveau de préparation que les FC ont entreprises durant les Op *Apollo* et *Noble Eagle*. Ces critères ont également servi de point de référence pour l'évaluation des capacités opérationnelles actuelles. Enfin, ces critères de référence offrent un moyen qui convient à la discussion des options et des solutions de rechange à l'égard des tâches et capacités futures. La capacité opérationnelle peut se définir comme étant la possibilité d'atteindre des objectifs militaires.<sup>5</sup> Les composantes clés de la capacité opérationnelle sont les suivantes :

- Équipement. Possession d'une gamme et de barèmes appropriés d'équipement convenable, fiable et facile à entretenir.
- Effectifs. Affectation d'une main-d'œuvre suffisante, adéquatement entraînée sur les plans tactique et technique, à titre individuel et en tant qu'équipes/équipages.
- Rendement collectif. Aptitude manifeste à appliquer la doctrine en vigueur à toute la gamme d'opérations interarmées et interalliées, notamment à mettre sur pied une structure de commandement efficace.
- Déployabilité. Aptitude à déployer l'élément de la force vers la zone d'opérations souhaitée, selon les délais de préparation établis, et à faire en sorte qu'il soit opérationnel dès son arrivée.
- Soutenabilité. Possession d'un stock approprié de fournitures de combat et de pièce de rechange et aptitude à le déployer vers une zone d'opérations et à le déplacer à l'intérieur de cette zone. Cela comprend aussi la constitution (ou reconstitution) des effectifs et du matériel suffisants pour soutenir l'opération aussi longtemps qu'il le faut.

<sup>5</sup> Direction de la capacité opérationnelle du Royaume-Uni, 10 septembre 2001.



## PRINCIPALES QUESTIONS

### ÉTAT DE PRÉPARATION DE LA DÉFENSE

#### Généralités

13. L'état de préparation de la Défense peut se définir comme étant le fait « d'avoir une capacité militaire qui peut être appliquée quand et où c'est nécessaire et aussi longtemps qu'il le faut ». <sup>6</sup> Dans cette section du rapport, nous examinerons les écarts qui existent en matière d'état de préparation entre les tâches de défense énoncées dans le Plan de la Défense (PD) et celles du Questionnaire pour les plans de défense (DPQ). Nous nous pencherons aussi sur les ressources actuellement affectées aux trois armées ainsi que sur les questions touchant le cadre diplomatique des missions internationales, le contrôle de l'état de préparation, la disponibilité à plusieurs niveaux et la déployabilité.

#### Tâches et ressources de défense

##### *Marine*

14. Les principales tâches de combat à haut niveau de préparation de la Marine, énumérées à l'annexe B, consistent à fournir un seul navire pour la mission de la Force navale permanente de l'Atlantique (STANAVFORLANT) de l'OTAN moyennant un préavis de mouvement OTAN 1, une seule frégate pour la tâche d'avant-garde moyennant un préavis de mouvement de ....., ainsi qu'un groupe opérationnel naval composé d'un destroyer de commandement et de contrôle/défense aérienne DDH de la classe Tribal, de deux frégates de la classe City (l'une étant le navire d'avant-garde) et d'un pétrolier ravitailleur d'escadre (AOR), selon un préavis de mouvement de ..... – il sera question de l'écart concernant ce délai dans les lignes qui suivent.

15. La Marine est le seul service qui a mené à bien les tâches à haut niveau de préparation de l'avant-garde et de la FCP. En effet, lors de l'Op *Apollo*, le groupe opérationnel naval, formé de deux frégates, d'un destroyer et d'un AOR, a pris la mer ..... après avoir reçu son ordre d'avertissement. La Marine a été en mesure d'affecter une troisième frégate durant les opérations de pointe dans le Golfe, lorsque le NCSM *Vancouver* est parti plus tôt que prévu en compagnie du groupe aéronaval américain avec lequel il s'entraînait.

16. Néanmoins, comme nous l'avons mentionné plus haut, il existe des écarts entre les délais de préparation du Plan de la Défense et ceux du DPQ. Comme l'indique le tableau ci-dessous, les délais de préparation présentent un écart appréciable en ce qui concerne la tâche de FCP du CEMFM (groupe opérationnel naval 1 (GON 1)) figurant dans le Plan de la Défense, par rapport à ceux du DPQ 2002. La tâche de défense énoncée dans le PD 2003-2004 nécessite un préavis de

<sup>6</sup> Alan Hinge, « Australian Defence Preparedness », Australian Defence Studies Centre, Canberra, 2000, p. 4.



LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

mouvement de .....dans le cas du GON 1, tandis que le DPQ 2002 exige un préavis inférieur de plus de la moitié<sup>7</sup>.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

17. La Marine a imposé un préavis de mouvement de ....., à l'exclusion du congé d'embarquement. Ce préavis, plus le congé d'embarquement, plus le temps nécessaire au transfert de l'équipement et aux préparatifs logistiques, permet à la Marine de respecter les échéances de l'OTAN. Grâce à ce haut niveau de préparation, le Canada a été en mesure, au cours des quinze dernières années, d'affecter à maintes reprises des ressources navales constituant le premier élément de son intervention militaire lors d'une crise internationale. Même si les délais de préparation du GON 2 énumérés dans le PD correspondent en fait à ceux du DPQ 2002, la Marine lui impose un préavis de mouvement de ....., ce qui représente un délai de préparation beaucoup plus court que celui exigé dans le PD et le DPQ.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

Tâche du PD	Niveau de préparation assigné dans le PD	Niveau de préparation réel	Écart
Une frégate pour la STANAVFORLANT	.....	.....	Aucun
Une frégate comme élément d'avant-garde	.....	.....	-11 jours
GON 1	.....	.....	-80 jours
GON 2	.....	.....	-120 jours
*Délais du PD/DPQ. Les délais de l'OTAN sont classifiés, mais ils sont de beaucoup inférieurs à ceux du PD. Les niveaux de préparation du CEMFM reflètent davantage les délais de l'OTAN. Pour que cette évaluation reste non classifiée, les délais indiqués dans le DPQ, bien qu'il y soit fait allusion, ne seront pas indiqués dans le présent rapport.			

18. En outre, la Marine a dépassé la capacité de la 12<sup>e</sup> Escadre de mettre sur pied un nombre suffisant de détachements d'hélicoptères de la Force aérienne (DETHELFA) composé de CH-146 *Sea King*. Le PERSTEMPO pose problème à coup sûr, et la sélection des pilotes et des techniciens avant qu'ils ne montent à bord du navire constitue une autre question. Il manque souvent à ces équipages une formation propre à l'environnement, par exemple en ce qui a trait à la lutte contre les avaries et les incendies et au secourisme.

19. L'affectation d'un groupe opérationnel naval constitue la capacité de combat essentielle fournie par la Marine. Toutefois, l'aptitude de cette dernière à mettre sur pied un GON dans l'avenir présentera un défi pour plusieurs raisons. En effet, outre les pénuries actuelles d'effectifs, les AOR et les DDH atteindront bientôt la fin de leur vie utile. Par ailleurs, la frégate approche du point de carénage de mi-vie; le projet de prolongation de la vie de son équipement

<sup>7</sup> Les chiffres exacts sont classifiés.

(FELEX) exigera un financement considérable, et il faudra injecter plus de 2,2 milliards de dollars dans les programmes d'installation de matériel connexe de commandement et de contrôle et d'autoprotection<sup>8</sup>.

### Armée de terre

20. Les principales tâches de combat à haut niveau de préparation de l'Armée de terre sont indiquées à l'annexe B. En résumé, elles consistent à affecter un groupement tactique d'infanterie légère (désigné actuellement Force de réaction immédiate (Terre) [FRI(T)]) et un groupement tactique moyen (basé sur une unité d'infanterie ou de blindés), en fonction d'un préavis de mouvement de .....dans les deux cas. De plus, l'Armée de terre est chargée de préparer l'affectation d'un groupe-brigade ou de trois groupements tactiques selon un préavis de mouvement de ..... Le tableau ci-dessous montre l'écart entre les niveaux de préparation assignés dans le PD et les niveaux de préparation réels, comme en témoignent les données sur le rendement réel dans le cas de l'Op *Apollo* ou les estimations de délais qui ont été préparées par les états-majors supérieurs des opérations et de la logistique du CEMAT et du SMA(Mat) à l'égard de ces tâches. Ces estimations sont fondées sur les calendriers des contrats en cours et les délais de livraison connus et tiennent compte du temps requis pour obtenir des quantités suffisantes de matériel opérationnel afin de préparer le déploiement de l'unité ou de la formation affectée.

Tâche du PD	Niveau de préparation assigné dans le PD/DPQ	Niveau de préparation réel	Écart
Bataillon d'infanterie légère de la FRI(T)	Préavis de mouvement de .....	..... (Op <i>Apollo</i> )	+24 jours
Avant-garde du groupement tactique d'infanterie mécanisée/de blindés de la FCP	Préavis de mouvement de ..... (OTAN)/ Préavis de ..... (ONU)	Inconnu, mais phase de préparation plus complexe que pour la FRI(T). Exigerait un délai supérieur à ceux du PD/DPQ*	Inconnu* (L'Armée de terre indique actuellement que l'« avant-garde » a été déployée pour la tâche en Bosnie)
Reste du Groupe-brigade ou des trois groupements tactiques de la FCP	Préavis de mouvement de .....	De .....*	+30 à 60 jours
*Selon les calendriers des contrats existants et les délais de livraison connus. Les variations des délais dépendront du théâtre d'opérations ainsi que de l'équipement spécial et des types de munitions requis.			

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

<sup>8</sup> Programme stratégique d'investissement dans les capacités du MDN et des FC, décembre 2003.

21. Au cours de l'évaluation, les entrevues menées auprès des logisticiens et des commandants opérationnels supérieurs, ainsi que l'examen des dossiers portant sur les préparatifs de l'Op *Apollo*, ont révélé qu'avant le 11 septembre, la FRI(T) ne possédait pas les ressources voulues pour accomplir le rôle qui lui était assigné. Même si, en théorie, l'unité de la FRI(T) devait être prête à se déployer en vertu d'un préavis de ....., elle n'a jamais été dotée, équipée et entraînée pour respecter ce délai.

22. Avant l'Op *Apollo*, l'unité de la FRI(T) a été déclarée prête sur le plan opérationnel alors que les approvisionnements rassemblés étaient en fait insuffisants pour satisfaire aux délais prescrits en matière d'état de préparation et de maintien en puissance. Les conteneurs maritimes et autre matériel nécessaires à l'Op *Apollo* n'étaient pas prêts. Il a fallu 45 jours de plus pour regrouper les approvisionnements requis.

23. Les pénuries d'équipement et de personnel ont amené l'Armée de terre à adopter son CIOAT pour la mise sur pied des unités à haut niveau de préparation. Dans le cadre de ce système, où les articles à forte demande comme les munitions et les véhicules spécialisés passent par une formation à haut niveau de préparation désignée selon un calendrier de rotation établi, l'Armée de terre peut maintenant mettre sur pied et soutenir deux unités à haut niveau de préparation de la taille d'un groupement tactique. À l'heure actuelle, ces unités doivent être disponibles en vue de missions à haut niveau de préparation menées sous l'égide de l'OTAN ou de l'ONU. Dans son plan stratégique de répartition des ressources opérationnelles de 2003, l'Armée de terre a indiqué que le déploiement en Bosnie constituait son engagement en matière d'avant-garde, mais la composition actuelle de cette unité est bien inférieure à celle que prévoit le tableau d'effectifs et de dotation (TED) pour l'organisation d'une avant-garde apte au combat dans le Plan de la Défense. De surcroît, le déploiement en Bosnie n'est pas financé par le SCEMD; il est devenu une tâche de base de l'Armée de terre. Cette situation diminue la capacité de l'Armée de terre de mettre sur pied les formations à haut niveau de préparation (avant-garde/FCP) en affectant des ressources à l'emploi de la force plutôt qu'à sa mise sur pied.

24. À notre avis, l'Armée de terre ne peut pas mettre sur pied le groupe-brigade de la FCP en .....à cause d'un manque de personnel, d'équipement et de pièces de rechange. Du point de vue logistique, il serait impossible d'y parvenir dans un délai de .....parce que les stocks opérationnels sont limités à l'heure actuelle. D'après les contrats en vigueur concernant les pièces de rechange et les services, les logisticiens supérieurs du CEMAT et du SMA(Mat) estiment qu'il faudrait compter entre .....pour l'achat de stocks opérationnels essentiels comme les pièces de rechange, les munitions et autre équipement majeur propre au théâtre. Selon le cycle du Cadre de l'instruction et des opérations de l'Armée de terre (CIOAT), lorsqu'un groupe-brigade est désigné comme étant la formation à haut niveau de préparation (la FCP), il est nécessaire de réaffecter des ressources considérables provenant des deux autres brigades<sup>9</sup>. Ces ressources, qui doivent passer d'une brigade à l'autre, comprennent un certain nombre de véhicules de classes A et B. Les véhicules blindés légers (VBL) d'équipe mobile de réparation, les VBL de dépannage, les camions-citernes et l'équipement de réfrigération pour véhicules de services d'alimentation que possèdent les FC ne sont pas suffisants pour permettre à chacune des trois brigades de l'Armée de terre de conserver assez de véhicules afin de répondre

<sup>9</sup> Exposé du CEMAT/I présenté lors du CGRD, le 26 octobre 2003.

aux exigences en matière de disponibilité élevée. Ces ressources doivent être affectées à chaque brigade à haut niveau de préparation à tour de rôle.

25. L'Armée de terre souffre d'une pénurie de spécialistes de l'infanterie et du soutien logistique du combat (SLC), tels qu'ingénieurs en électricité et en mécanique et techniciens dans les domaines de l'approvisionnement, des mouvements et des postes, à divers grades et niveaux d'expérience. Pour l'AF 2003-2004, les chiffres concernant les effectifs qualifiés en activité (EQA) de l'Armée de terre indiquent qu'il manquera 1 327 militaires dans les GPM de l'infanterie et du SLC. Ce nombre passera à 1 832 d'ici l'AF 2005-2006<sup>10</sup>. En outre, les chefs et les superviseurs de tous les secteurs opérationnels de l'Armée de terre ont noté qu'il y avait des lacunes dans les qualifications professionnelles de soldats affectés aux unités opérationnelles. Par exemple, de nombreuses personnes de métier de NQ 3 ne donnent leur pleine mesure que lorsqu'elles atteignent le niveau de compagnon, ou NQ 5, ce qui peut prendre de quatre à six ans. Bon nombre des membres du personnel de soutien de NQ 3 arrivent aussi à leur unité, après l'instruction élémentaire dans le métier, sans avoir reçu une instruction militaire générale adéquate. Les lacunes se situent en général au niveau des «compétences de soldat», notamment le maniement des armes, l'orientation et les techniques de campagne.

26. Pour doter une unité d'un effectif complet et la maintenir à un haut niveau de préparation, l'Armée de terre doit puiser dans d'autres unités similaires. Contrairement à la Marine et à la Force aérienne, l'Armée de terre continue de distinguer les effectifs de «paix» et de «guerre» en utilisant des «postes restreints». Dans le cas d'un bataillon d'infanterie, cela équivaut à une différence de plus de 200 personnes. Par exemple, pour que le groupement tactique du 3 PPCLI mis sur pied en vue de l'Op *Apollo* dispose de l'effectif approprié, il a fallu aller chercher du personnel dans 17 autres unités. Cette façon de «compléter» l'effectif d'une unité à haut niveau de préparation complique la gestion du personnel, intensifie les perturbations subies par le personnel et rend extrêmement difficile la mise sur pied d'un groupe-brigade à haut niveau de préparation à partir d'une seule brigade telle qu'elle est établie à l'heure actuelle.

27. Jusqu'en 2003, il n'y avait pas eu d'instruction au niveau du groupe-brigade depuis 1996. En conséquence, l'Exercice de brigade 3.0, tenu en mai 2003, a indiqué que les compétences tactiques s'étaient détériorées à ce niveau. L'Armée de terre a toujours comme objectif d'être en mesure de mettre sur pied et de soutenir un groupe-brigade de 2 000 à 6 000 membres. Or, pour atteindre cet objectif, il faudrait dispenser une instruction annuelle au niveau de la formation. À ce stade-ci, les commandants supérieurs de formations de la Force terrestre signalent que l'Armée de terre ne peut mener des opérations de combat que jusqu'au niveau du groupement tactique. Il faudra poursuivre l'instruction au niveau du groupe-brigade pour assurer une disponibilité élevée au niveau de la formation.

28. Malgré les doutes exprimés au sujet de la pertinence de la contribution d'un groupe-brigade de FCP, l'élaboration récente du concept de force de réaction de l'OTAN (NRF) et la réorganisation en cours de l'Armée américaine, qui détermine les réformes de l'OTAN, indiquent que la structure d'«unité d'action de brigade», qui ressemble à celle d'un groupe-

<sup>10</sup> Exposé du CEMAT présenté au CEMD, mai 2003; exposé du CEMAT/I présenté lors du CGRD, le 26 octobre 2003.

brigade du Canada, sera la composante de base au niveau de la formation pour ce qui est des tâches à haut niveau de préparation de l'Alliance. Au sein de l'OTAN, des pays aux vues similaires comme les Pays-Bas, la Belgique et la Norvège sont en train de restructurer leurs formations de la guerre froide officiellement « sédentaires » pour qu'elles deviennent expéditionnaires, et ils adoptent le concept de brigade/groupe-brigade dans le cadre de la NRF pour en faire le point central de la capacité de déploiement de leurs forces terrestres. Ces développements au sein de l'OTAN et chez d'autres alliés comme l'Australie montrent qu'un groupe-brigade du Canada demeure une contribution pertinente à toute alliance ou coalition de pays aux vues similaires. L'Armée de terre doit toutefois surmonter un certain nombre de difficultés pour pouvoir mettre sur pied un groupe-brigade.

29. Il y a eu des différences marquées entre les préparatifs de l'Op *Apollo* en 2001 et ceux de l'Op *Athena* en 2003. L'instauration du cycle du Cadre de l'instruction et des opérations de l'Armée de terre qui a abouti à l'Exercice de brigade a permis au 2 GBMC d'obtenir les ressources, le personnel et le soutien nécessaires pour se préparer convenablement en vue de ses tâches à haut niveau de préparation en Bosnie et en Afghanistan.

30. En résumé, les ressources actuelles de l'Armée de terre ne permettent pas de satisfaire à tous les engagements du PD/DPQ en matière de combat dans les délais convenus.

### Force aérienne

31. En ce qui concerne la Force aérienne, les principales tâches de combat à haut niveau de préparation qui sont assignées à ses chasseurs, conformément à l'annexe B et au tableau ci-dessous, consistent à fournir des CF-18, dans un délai de ....., pour les opérations du NORAD et de souveraineté aérienne au Canada, ainsi qu'une avant-garde de ..... chasseurs pour les opérations internationales moyennant un préavis de mouvement de ....., La Force aérienne s'est également engagée à fournir .... chasseurs, dans un délai de ....., pour compléter la FCP.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

Tâche du PD	Niveau de préparation assigné dans le PD/DPQ	Niveau de préparation réel	Écart
NORAD/ASA	.....	Identique	Aucun
Avant-garde de ... CF-18	.....	Inconnu, mais supérieur à .....*	Inconnu, mais actuellement non soutenable au-delà de la ROTO 0
FCP de ... CF-18 additionnels	.....	Inatteignable	Inatteignable
<p><b>Nota 1 :</b> .....</p> <p>.....</p> <p><b>Nota 2 :</b> Cette estimation est fondée sur le fait que les lots de déploiement et les stocks opérationnels n'ont pas été déterminés ni rassemblés pour répondre à ces délais. Le manque de pièces de rechange et de stocks opérationnels serait la principale cause du non-respect des délais convenus. (Voir le paragraphe 37.)</p>			



32. Le tableau d'effectifs des escadrons d'appui tactique (EAT) actuels compte 17 pilotes qualifiés, par rapport à 23 dans les années 1990, ce qui représente en tout 34 pilotes au niveau de l'escadre. Toutefois, la 3<sup>e</sup> Escadre, dont le mandat actuel consiste à mettre sur pied l'avant-garde et à accomplir les tâches propres au NORAD, compte en réalité un total de 25 pilotes qualifiés. Quatre d'entre eux font partie de programmes d'échange et leur emploi est limité pour ce qui est du rôle du NORAD.

33. Des entrevues menées auprès des états-majors supérieurs des opérations et de la maintenance de la Force aérienne, ainsi qu'une étude des données antérieures sur la maintenance, indiquent que les quatre escadrons d'appui tactique (EAT) peuvent chacun fournir et soutenir uniquement six aéronefs en moyenne, pour un total de 24 appareils<sup>11</sup>. En juin 2003, la 3<sup>e</sup> Escadre disposait quotidiennement d'environ 20 appareils utilisables. Malgré ce taux de disponibilité supérieur à la moyenne, le nombre d'aéronefs qui pouvaient être soutenus était nettement moindre. Une avant-garde de ...aéronefs seulement aurait pu être soutenue étant donné la nécessité de tenir compte des ratios pilotes/aéronef et des rotations de pilotes. Par exemple, chaque aéronef affecté en permanence à une tâche du NORAD exige trois pilotes.

34. La Force aérienne compte environ 68 pilotes de CF-18 qualifiés au niveau opérationnel, dont les 21 pilotes-instructeurs de l'Unité d'instruction opérationnelle (UIO). .....  
.....  
....., est donc impossible à mettre sur pied si la Force aérienne est obligée de remplir en même temps les engagements envers le NORAD et l'OTAN. À cause des pénuries de personnel et compte tenu de ses engagements actuels à l'égard du NORAD, la Force aérienne n'est pas en mesure de fournir et de soutenir une avant-garde de ... avions. À ce stade-ci, il s'agit non pas d'un problème d'équipement mais bien d'un problème de personnel.

35. Depuis le 11 septembre 2001, les CF-18 affectés au NORAD demeurent à un niveau de préparation élevé. Le fait de se concentrer sur la mission du NORAD a entraîné une réduction globale des compétences au combat. En effet, les pilotes ne peuvent recevoir une instruction appropriée en vue d'opérations multi-rôles lorsque les aéronefs sont en état d'alerte ou exécutent des missions du NORAD. Le maintien d'un haut niveau de préparation pour répondre aux besoins nationaux et l'affectation de ressources des deux escadres pour remplir les engagements du NORAD pendant une période précédemment imprévue ont occasionné la perte d'heures de vol consacrées à l'entraînement polyvalent au combat, si bien que les compétences au combat des pilotes de CF-18 des escadrons opérationnels ne sont plus à jour. Des heures de vol qui étaient auparavant consacrées à l'entraînement au combat servent maintenant aux missions moins exigeantes du NORAD. Le nombre actuel de pilotes de CF-18 qualifiés se situe en deçà de la masse critique nécessaire à la mise sur pied de la force qui exécutera de multiples tâches à haut niveau de préparation.

<sup>11</sup> 3010-7 (Projet Transform), 21 février 2003.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense



LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

36. D'ici 2006, la collectivité des CF-18 ne sera pas en mesure de remplir les engagements actuels du NORAD et de mettre sur pied simultanément l'avant-garde de ... aéronefs requise, encore moins la FCP. En 2006, la Force aérienne comptera 80 CF-18 modernisés, ce qui signifie qu'elle disposera chaque jour d'un total d'environ 35 à 40 aéronefs opérationnels. Les données antérieures sur la maintenance des CF-18 révèlent que 30 p. 100 du nombre total de chasseurs se trouvent régulièrement dans des installations de maintenance de deuxième ou troisième ligne et donc hors service, comme le résume le tableau ci-dessous. Il restera alors quelque 56 aéronefs disponibles pour exécuter toutes les tâches. Quatre seront au CETA et 15 autres seront déployés auprès de l'UIO, soit un total de 19 appareils. De ce nombre, cinq seront dans des installations de maintenance de deuxième et troisième lignes; ils sont donc déjà compris dans les 56 aéronefs ci-dessus. Il reste en tout 42 aéronefs disponibles pour les engagements concernant le NORAD, l'avant-garde et la FCP. En outre, toujours selon les données antérieures, 30 p. 100 de ces 42 appareils sont hors service et subissent des travaux de maintenance de première ligne. Étant donné que l'engagement envers le NORAD exige la disponibilité garantie des aéronefs, il ne reste pas assez d'appareils pour accomplir à la fois les tâches de l'avant-garde et de la FCP.<sup>12</sup>

Tâche/Lieu	État	Nombre/affectés	Différence/écart
Maintenance de deuxième ou troisième ligne	Indisponibilité aux fins d'opérations (selon les données antérieures, 30 % de la flotte se trouve en tout temps dans des installations de maintenance de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> lignes, donc hors service)	24 hors service	56 restants
CETA/UIO	Génie et instruction Établi pour 4 + 15 = 19 aéronefs	14 (19 moins 30 % de la flotte qui se trouve dans des installations de maintenance de 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> lignes, inclus ci-dessus.	42 restants
NORAD/ASA	Sécurité du Canada et de l'Amérique du Nord maintenue à plein rendement	..... ..... ..... .....	..... .....
Avant-garde	OTAN/international	.....	.....
FCP	OTAN/international	.....	Irréalizable
<b>Nota 1 :</b> .....			

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

37. Avant le 11 septembre 2001, l'hypothèse de planification de base était que l'entière opération du NORAD/de souveraineté aérienne et le déploiement de l'avant-garde n'auraient pas lieu en même temps. Depuis le 11 septembre, cette hypothèse n'est plus valable. Comme nous

<sup>12</sup> 3010-7 (Projet Transform), 21 février 2003, annexe D.



l'avons mentionné ci-dessus, il a été déterminé que la Force aérienne ne possède pas assez de ressources pour mettre sur pied et soutenir toutes les tâches à haut niveau de préparation qui sont assignées à ses CF-18 dans le Plan de la Défense. Au mieux, seuls les engagements relatifs au NORAD et à l'avant-garde pourraient être remplis, en supposant que le nombre de pilotes disponibles soit suffisant. La Force aérienne ne pourra pas fournir et soutenir plus de ... aéronefs lors d'opérations internationales. Il est impossible de mettre sur pied une FCP composée de .... appareils.

38. En résumé, compte tenu des niveaux actuels de ressources et du récent rythme opérationnel au sein de la Force aérienne, l'emploi de la force est à la hausse et la mise sur pied de la force est à la baisse. Dans l'ensemble, les compétences se détériorent. Les engagements excessifs, les retards dans la maintenance, le manque de pièces de rechange et la pénurie de personnel qualifié ont tous une incidence négative sur l'état de fonctionnement et la disponibilité des aéronefs et, partant, sur l'instruction. La structure actuelle des escadrons d'appui tactique de CF-18 n'est pas solide. Le tableau d'effectifs actuel ne compte pas assez de pilotes formés et expérimentés pour assurer une capacité de mise sur pied de la force qui soit conforme aux niveaux de préparation et de maintien en puissance requis. Il faut donner des directives plus précises à la Force aérienne au sujet des tâches qui lui sont assignées dans le Plan de la Défense afin qu'elle puisse concilier celles-ci avec les ressources.

39. En conclusion, des divergences ont été relevées dans les délais de préparation entre le PD et le DPQ. Un haut niveau de préparation exige un effort collectif; les ressources affectées à l'heure actuelle ne permettent à aucun des CEMA d'exécuter les tâches qui lui sont confiées. Il est nécessaire de clarifier les responsabilités à l'égard du soutien des engagements à haut niveau de préparation entre les CEMA, le SCEMD et le SMA(Mat). Le partage des responsabilités doit être clairement formulé.

**Recommandation** : Réharmoniser les délais de préparation entre le Plan de la Défense et le Questionnaire pour les plans de défense de l'OTAN et veiller à ce que les engagements précisés dans ces deux documents correspondent plus étroitement aux capacités existantes. (BPR : SMA(Pol)/VCEMD)

### Cadre diplomatique des futures missions

40. L'absence d'autorisations diplomatiques dans la région du golfe Arabo-Persique a constitué un important facteur limitatif dans le déploiement et le maintien en puissance des troupes canadiennes. Lors de l'Op *Apollo* en particulier, l'absence d'autorisations diplomatiques et de protocoles d'entente (PE) a grandement limité la prestation du soutien national dans le théâtre, notamment les vols de maintien en puissance.

41. En ce qui concerne l'engagement de l'Armée de terre à l'égard de l'Op *Apollo*, la reconnaissance stratégique n'a pas permis de répondre à des questions comme celles de savoir où le Canada devrait employer ses forces et les tâches qui leur seraient confiées. À notre avis, la composition et le niveau hiérarchique du groupe de reconnaissance stratégique (dirigé par un lieutenant-colonel) ne convenaient manifestement pas pour établir des relations diplomatiques

avec le Koweït ou d'autres pays du Moyen-Orient et conclure des conventions sur le statut des forces (SOFA) et des PE. Le groupe de reconnaissance stratégique s'est plutôt rendu à Kandahar, ce qui, en définitive, a entraîné un conflit avec la reconnaissance tactique. L'absence d'autorisations diplomatiques opportunes a limité le déploiement et le maintien en puissance des troupes des FC dans le théâtre de l'Op *Apollo* durant les six premiers mois. Précisons que d'autres pays comptent des diplomates et des officiers généraux dans leurs détachements de reconnaissance stratégique et qu'ils n'envoient ces derniers sur les lieux qu'une fois les premiers contacts établis aux niveaux les plus élevés.

42. Par conséquent, le personnel des FC n'a pu obtenir les visas appropriés en temps utile, les pièces de rechange ont été retenues aux douanes, l'absence d'autorisations de vol a nui aux déploiements, et l'expédition des munitions et des marchandises dangereuses a été retardée. Pour éviter ces difficultés lors de futures opérations, il faudrait négocier le cadre diplomatique nécessaire, y compris les SOFA et les PE, avec les pays clés.

**Recommandation** : En collaboration avec Affaires étrangères Canada (AEC), établir le cadre nécessaire au déploiement et au maintien en puissance futurs d'éléments des FC dans des pays clés, et notamment conclure les SOFA et PE requis.  
(BPR : SMA(Pol)/SCEMD)

### Contrôle de l'état de préparation

43. Au sein du MDN et des FC, aucun processus efficace n'est en place au niveau stratégique pour contrôler l'état de préparation. Le principal utilisateur des FC, le SCEMD, n'a toujours pas accès facilement aux données sur l'état de préparation et le maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée. À l'heure actuelle, lorsque les chefs et gestionnaires supérieurs veulent connaître l'état de préparation d'un élément des FC et du MDN, les états-majors du QGDN doivent entamer de nombreuses consultations avec les états-majors des armées et du soutien pour recueillir les renseignements pertinents.

44. À titre d'exemple, le 11 septembre, le Centre de commandement de la Défense nationale (CCDN) a soumis la FRI(T) à un préavis de mouvement ..... Ce délai était irréaliste car, à l'époque, le bataillon avait une compagnie dans les Rocheuses et une compagnie en Autriche dans le cadre d'un exercice de maintien de la paix; de plus, le Cmdt et l'O Ops de l'unité se trouvaient en Norvège. Le 4 octobre, l'unité a reçu un ordre d'avertissement du CEMAT selon lequel la FRI(T) devait, d'ici le 31 octobre, se préparer à partir dans ..... À ce moment-là, l'unité n'était pas prête en vue d'opérations internationales vu l'insuffisance des pièces de rechange et des approvisionnements rassemblés.

45. Aux prises avec des problèmes similaires, les États-Unis ont élaboré un processus exhaustif qui leur permet d'évaluer l'état de préparation actuel de leurs forces (voir l'annexe D). Même si la structure des FC diffère de celle des forces américaines, l'équipe d'évaluation estime que les principes sur lesquels est fondé le JQRR des États-Unis pourraient s'appliquer également

au contexte canadien. Les FC doivent concevoir un processus qui donnera des résultats analogues afin de permettre la prise de décision au niveau supérieur.

Recommandation : Élaborer un processus de contrôle de l'état de préparation similaire au processus d'examen trimestriel de l'état de préparation interarmées (JQRR) des États-Unis. (BPR : SCEMD/VCEMD)

## Disponibilité à plusieurs niveaux

46. La disponibilité à plusieurs niveaux exige que chaque unité ou formation se voie confier une responsabilité et les ressources correspondantes afin d'assurer une ou plusieurs capacités particulières à un niveau de compétence prescrit, moyennant un préavis de mouvement spécifique, et qu'elle puisse être soutenue pendant une période donnée. Depuis le 11 septembre, aux États-Unis comme à l'OTAN, la disponibilité à plusieurs niveaux est devenue le nouveau modèle de force selon lequel les unités ou formations sont placées en état de disponibilité réduite, normale ou élevée.

### *Marine*

47. À notre avis, la Marine a toujours accordé une importance primordiale à la disponibilité opérationnelle. Ce n'est qu'en maintenant une structure de disponibilité à plusieurs niveaux qu'elle a réussi à respecter ses engagements à haut niveau de préparation. Malgré cela, sa marge de manœuvre était très faible. La Marine a fait l'expérience d'un système de disponibilité à plusieurs niveaux en vertu duquel des navires sont placés en état de disponibilité élevée, normale ou réduite (sur long préavis). Ce système a permis à la Marine de maintenir, dans l'ensemble, un haut niveau de disponibilité opérationnelle.

48. Il faut actuellement neuf mois pour qu'un navire atteigne un haut niveau de disponibilité. Une fois obtenue, cette attestation peut demeurer valide pendant une période maximale de 18 mois pour une frégate FFH de la classe City, le cas échéant. Les DDH/AOR peuvent être maintenus à un haut niveau de disponibilité pendant des périodes légèrement plus longues, mais cela implique un renouvellement de l'attestation. La disponibilité sur long préavis était censée assouplir la gestion de l'état de préparation. Toutefois, il n'est pas certain que la disponibilité sur long préavis puisse engendrer d'importantes économies en raison des coûts supplémentaires engagés pour ramener un navire à un niveau de préparation plus élevé. Le NCSM *Huron*, qui se trouvait en état de disponibilité sur long préavis, illustre bien cette situation, car la Marine a dû initialement mettre le navire à quai en 2003 pour s'assurer qu'il ne coulerait pas. Cette mesure de précaution coûte beaucoup moins cher qu'un carénage standard. Cependant, les processus de gestion du contrôle de la maintenance et de la configuration ont accusé tellement de retard qu'on a décidé à l'automne 2003 de retirer le NCSM *Huron* du service.

49. La mesure de la disponibilité élevée des navires repose sur la satisfaction d'une série d'exigences de préparation au combat (EPC). À cause d'une réduction du nombre de jours en mer, la satisfaction des EPC obligatoires a baissé à un point tel que, dans l'ensemble de la flotte, les objectifs de référence en matière de disponibilité ne sont pas atteints. Les exigences de l'Op *Apollo* ont grevé davantage les ressources de la flotte. Le rythme opérationnel a sérieusement nui à l'entraînement au combat multi-navires nécessaire à la mise sur pied d'un groupe opérationnel naval prêt au combat. En raison de l'Op *Apollo*, la flotte connaît une baisse de sa préparation au combat.

50. En outre, par suite d'un examen des chiffres sur le personnel fournis par le N1 du CEMFM et des spécialistes principaux du QG FMAR(A), nous avons constaté qu'une pénurie d'effectifs est en train de devenir un grave problème qui nuit à la préparation au combat. Rien ne garantit la disponibilité de tous les GPM techniques et des opérations de combat. En date de juin 2003, il manquait à la Marine plus de 100 officiers MAR SS, principalement des officiers subalternes. À titre d'exemple, au moins un navire naviguait sans aucun lieutenant de vaisseau (ltv) alors qu'il doit normalement y en avoir cinq à bord. La Marine manque aussi de ltv clés dans des postes d'état-major. Il existe des pénuries de personnel dans les métiers techniques de la Marine, dont ceux d'électrotechnicien naval, d'opérateur de détecteurs acoustiques tactiques et de technicien d'armement naval. Il manque plus de 700 techniciens, surtout aux grades subalternes. Pour illustrer l'impact de ces pénuries, précisons que la Marine a dû demander 117 exemptions à la politique de non-déploiement pendant 12 mois entre deux déploiements internationaux pour l'équipage du NCSM *Charlottetown* (ROTO 0 de l'Op *Apollo* en 2001) et 104 pour celui du NCSM *Iroquois* (ROTO 3).

### **Armée de terre**

51. Le cycle du CIOAT est une structure de disponibilité à plusieurs niveaux qui a été adoptée récemment et qui permet de conserver un tiers de la force de campagne (brigade) à un haut niveau de préparation, tandis que les deux autres tiers s'entraînent ou sont reconstitués. On constate des différences marquées entre les préparatifs de l'Op *Apollo* en 2001, lesquels étaient en cours avant le début du cycle du CIOAT, et ceux de l'Op *Athena* en 2003. L'instauration du cycle du CIOAT qui a abouti à l'Exercice de brigade en 2003 a permis au 2 GBMC d'obtenir les ressources, le personnel et le soutien nécessaires pour se préparer en vue de ses tâches à haut niveau de préparation en Bosnie et en Afghanistan. Grâce à cette structure de disponibilité à plusieurs niveaux, l'Armée de terre a pu appliquer ses ressources limitées à la mise sur pied de deux groupements tactiques et d'un quartier général de brigade aux fins d'opérations de contingence à haut niveau de préparation.

52. Toutefois, des problèmes subsistent en raison de l'absence de TED pour les unités à haut niveau de préparation de l'Armée de terre. Le déploiement effectué lors de l'Op *Apollo* a révélé qu'un haut niveau de préparation est incompatible avec l'absence d'une organisation dotée, équipée, entraînée, pourvue des ressources nécessaires et approuvée. L'établissement opportun du TED des unités à haut niveau de préparation pose toujours problème.<sup>13</sup> .....

<sup>13</sup> 3350-165/A27 Cmdt FOICASO, Rotation zéro de l'Op *Apollo* – Compte rendu de déploiement, 23 avril 2002; 3350-165/A27 Cmdt FOICASO, Clôture de la mission/leçons retenues, 29 août 2003.

.....  
.....

• .....  
.....  
.....

• .....  
.....  
.....  
.....  
.....

• .....  
.....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense  
Art. 21(1)(a)  
avis

• ..... 14  
.....

• .....  
.....  
.....  
.....

• .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

• .....  
.....

• .....  
.....

<sup>14</sup> 3350-1/Op *Apollo* (G3) 1 GBMC, Compte rendu d'opération – Op *Apollo* et Compte rendu d'opération de l'Armée de terre, version 2001, modifiée en avril 2002.



LAI	•	.....
Art. 15(1)		.....
Affaires		.....
internationales		.....
et défense		.....
Art. 21(1)(a)		.....
avis		.....

53. Des planificateurs et logisticiens militaires principaux ont fait remarquer que l'absence d'un TED normalisé pour les unités et formations à haut niveau de préparation et l'incapacité de parachever rapidement le TED en vue de l'Op *Apollo* s'étaient répercutées sur d'autres questions essentielles comme la dotation, l'instruction, l'établissement des barèmes de pièces, l'équipement de soutien, les barèmes de munitions et l'arrivée des forces dans le théâtre (TMFO). De plus, l'absence de barèmes de distribution à jour et d'une définition convenue de l'expression « jours d'approvisionnement » a compliqué davantage la phase de planification. En fonction des limites définies par le SCEMD, l'équipe d'évaluation est d'accord avec l'Armée de terre lorsque celle-ci affirme que le commandant de la force opérationnelle devrait être habilité à adapter le TED définitif une fois la phase de reconnaissance terminée.<sup>15</sup> C'est particulièrement vrai dans le cas de la première rotation (ROTO 0).

54. Bon nombre des problèmes associés aux phases d'avertissement et de préparation de l'Op *Apollo* ne se sont pas répétés durant la préparation de l'Op *Athena*. Un apport d'ordre opérationnel (de la part du commandant de secteur et du commandant de brigade) pour l'Op *Athena* durant la reconnaissance stratégique et l'élaboration subséquente d'un TED a permis d'atténuer un grand nombre des difficultés liées à l'Op *Apollo*.

55. Même si l'Armée de terre a adopté une structure de disponibilité à plusieurs niveaux, il faut encore élaborer des TED pour les unités et formations à haut niveau de préparation. Selon cette structure, des TED normalisés et facilement adaptables faciliteraient les phases de planification et de préparation d'une opération afin de satisfaire aux délais de disponibilité élevée. Il faut aussi redéfinir l'expression « jours d'approvisionnement » et réviser les barèmes de distribution dans le cas des unités et formations à haut niveau de préparation. Le CS Ex a formulé une série de recommandations analogues dans la Vérification du soutien du matériel dans le cadre des déploiements opérationnels des Forces canadiennes, datée de septembre 2002.

**Recommandation :** Redéfinir l'expression « jours d'approvisionnement », réviser les barèmes de distribution et adopter des TED normalisés assortis de TMFO pour unités et formations à haut niveau de préparation qui répondront aux critères alliés et commerciaux communs régissant les procédures de chargement et d'expédition. (BPR : SMA(Mat)/SCEMD/CEMA)

### **Force aérienne**

56. À l'exception de la 1<sup>re</sup> Escadre, la Force aérienne ne possède aucun cadre de disponibilité progressive pour appuyer une structure de force expéditionnaire. Au sein de la collectivité des

<sup>15</sup> Op *Apollo* – Compte rendu d'opération de l'Armée de terre, version 2001, modifiée en avril 2002.



CF-18, l'approche actuelle consiste à donner une formation polyvalente à tous les pilotes de CF-18 opérationnels afin qu'ils puissent remplir tous les rôles confiés aux chasseurs. Or, une étude sur la charge de travail effectuée récemment pour la 3<sup>e</sup> Escadre a révélé que cette approche n'est pas réalisable, car un pilote aurait besoin de plus de jours d'instruction par année que ce n'est physiquement possible.<sup>16</sup>

57. Vu les limites géographiques, la mission des CF-18 dans le cadre du NORAD ne peut être accomplie qu'avec les ressources combinées des deux escadres de chasse. Selon la structure actuelle de la Force aérienne, la mission de l'avant-garde de CF-18 exige qu'une escadre assure la ROTO 0 et que l'autre fournisse la ROTO 1. Les tâches liées au NORAD et à l'avant-garde sont donc assignées aux deux escadres de CF-18. Toutefois, au sein de l'escadre chargée d'assurer la ROTO 0 de l'avant-garde, on ne fait aucune distinction entre la préparation en vue de la tâche du NORAD ou celle de l'avant-garde. Chacun des deux ETA se prépare aux deux tâches. Ce manque de différenciation entre les tâches empêche un escadron d'axer les ressources et l'instruction sur l'une ou l'autre des deux tâches à haut niveau de préparation. Puisque la tâche du NORAD est prioritaire, celle de l'avant-garde sera toujours reléguée au second plan. Par conséquent, l'escadre chargée de la ROTO 0 de l'avant-garde ne se voit accorder aucune priorité plus élevée en ce qui concerne la dotation et les affectations de ressources.

58. À l'heure actuelle, la Force aérienne possède deux escadres de chasse comportant chacune deux escadrons opérationnels. Dans chaque escadre, les deux EAT se partagent les tâches actuelles propres au NORAD, et l'avant-garde constitue la tâche résiduelle. L'instruction en vue d'une tâche d'ordre expéditionnaire reçoit toujours une priorité secondaire en fonction de la disponibilité des ressources. L'instauration d'une structure de disponibilité progressive signifierait que, dans chaque escadre, un EAT serait affecté exclusivement au NORAD tandis que l'autre s'entraînerait en vue de la ROTO 0 ou de la ROTO 1 de l'avant-garde. Cela permettrait de réaffecter le personnel, le contingent annuel d'heures de vol (CAHV) et les efforts de maintenance par rapport aux grandes priorités en matière de disponibilité. Par exemple, il serait possible de transférer à la tâche expéditionnaire une partie du CAHV attribué au rôle moins exigeant du NORAD. Néanmoins, le projet de capacité de soutien de la Force aérienne, présentement en cours, pourrait appuyer une structure de disponibilité à plusieurs niveaux.<sup>17</sup>

59. Toutes les collectivités de la Force aérienne connaissent actuellement une réduction des compétences chez les pilotes et le personnel technique en raison du rythme opérationnel élevé. La Force aérienne éprouve des problèmes de recrutement, d'instruction (production et absorption) et, dans une moindre mesure, de maintien en fonction tant des pilotes que des techniciens. Bien que les niveaux de dotation réels des EAT se situent à 100 p. 100 ou presque des effectifs autorisés, les stagiaires représentent environ 35 p. 100 de ces effectifs. En fait, les effectifs en activité disponibles qui regroupent les pilotes de CF-18, les spécialistes de la maintenance des aéronefs et les armuriers comptent pour environ 44 p. 100.<sup>18</sup>

<sup>16</sup> DGRO – Ébauche de modèle de charge de travail pour la 3<sup>e</sup> Escadre, 2003.

<sup>17</sup> Exposé sur le projet de capacité de soutien de la Force aérienne (CSFA) présenté aux intervenants du QGDN le 20 mai 2003.

<sup>18</sup> 3010-7 (Projet Transform), 21 février 2003.



60. Il est impossible d'absorber la production de pilotes de l'AF 2003-2004. Durant l'AF 2002-2003, la Force aérienne a pu absorber les 82 nouveaux pilotes formés dans le cadre du Programme d'entraînement en vol de l'OTAN au Canada (NFTC), mais elle ne sera pas en mesure d'absorber les 93 nouveaux pilotes formés en 2003-2004. Par exemple, dans le cas de la 3<sup>e</sup> Escadre, même si cette dernière avait ses 34 pilotes autorisés, les fonds consacrés au CAHV ne seraient pas suffisants pour former tous les pilotes sur la base prescrite de 180 heures par pilote par année. De surcroît, il faut maintenant jusqu'à 13 mois à l'UIO pour former un pilote de CF-18 au niveau élémentaire. En fin de compte, il faut maintenant presque deux fois plus de temps que dans les années 1990 pour assurer la formation complète d'un pilote.<sup>19</sup>

61. La Force aérienne possède plusieurs ensembles de compétences techniques qui varient d'une flotte à l'autre et qui sont propres à chacune. Étant donné que l'expertise est très cloisonnée, les techniciens ne peuvent pas facilement changer de flotte. Comme c'est le cas pour les pilotes, il existe aussi un problème d'absorption des techniciens non qualifiés dans les GPM de la série 500. Le rythme opérationnel actuel aggrave cette situation, car les superviseurs expérimentés sont continuellement déployés. Ceux-ci ne sont donc pas disponibles pour former les techniciens non qualifiés. Les programmes de modernisation des aéronefs continueront d'aggraver la situation générale. Les techniciens les plus qualifiés doivent d'abord aller suivre une formation sur les nouveaux systèmes, qu'ils doivent ensuite donner aux nouveaux techniciens de NQ 3 et à d'autres stagiaires. Il faudra donc plus de temps pour former les techniciens subalternes.

62. L'impact de l'augmentation du recrutement ne se fera pas sentir avant plusieurs années. Il faut trois ans pour obtenir une qualification à l'égard d'une cellule précise; la personne doit ensuite suivre une formation en cours d'emploi (FCE) de 18 à 24 mois. Bien qu'elle ait terminé l'instruction de NQ 3, elle n'est pas qualifiée pour exécuter la plupart des tâches sans une supervision étroite. En conséquence, elle n'est pas vraiment productive même si le « système » dit que le poste est occupé par une personne « qualifiée en activité ». Dans la majorité des flottes, un technicien doit détenir le grade de caporal depuis deux ans (environ six années de service) pour être considéré comme pleinement employable.

63. L'état de préparation individuelle au sein de la Force aérienne constitue un problème. Depuis son retrait d'Allemagne au début des années 1990, la Force aérienne connaît une réduction marquée des compétences générales concernant l'état de préparation militaire. Elle fait face à un changement de paradigme : il ne s'agit plus de mener des opérations à partir d'une base d'opérations principale (MOB) canadienne, mais bien de fournir une force expéditionnaire.<sup>20</sup>

64. Les états-majors supérieurs de la Force aérienne aux niveaux opérationnel et tactique ont fait observer que le processus du GAD de la Force aérienne ne favorise pas un état de disponibilité élevée. À l'heure actuelle, seuls les militaires considérés comme déployables sont sélectionnés en vue d'opérations internationales. Ainsi, contrairement au règlement, la sélection aux fins d'emploi à l'étranger ne s'applique pas à tous les militaires, ce qui, du point de vue du

<sup>19</sup> Ibid.

<sup>20</sup> 3000-1 (OSEM Instr et Disp op) État de préparation de l'élément de contingence dans les escadres — « A pressing requirement to return to basic military fundamentals », 18 septembre 2001.

PERSTEMPO, alourdit le fardeau de ceux qui sont déjà jugés aptes à servir outre-mer. Les examens médicaux posent un autre problème. En effet, le personnel médical des escadres arrive à peine à répondre aux besoins quotidiens des garnisons, sans parler des exigences supplémentaires qu'impose le processus du GAD.

65. Étant donné la prépondérance de la mission permanente du NORAD et des exigences additionnelles imposées à la collectivité des chasseurs, l'hypothèse de planification précédente selon laquelle l'engagement envers le NORAD n'empêcherait pas la Force aérienne de déployer simultanément l'avant-garde/la FCP n'est plus valable. Par conséquent, tant que la Force aérienne sera chargée de fournir une avant-garde en même temps qu'elle exécute la tâche du NORAD, et compte tenu de ses ressources limitées et des questions de disponibilité mentionnées ci-dessus, elle devra adopter une structure de disponibilité progressive. La mise en place d'une structure de force expéditionnaire au sein de la collectivité des CF-18 permettrait de reconnaître, comme l'ont fait la Marine et l'Armée de terre, qu'il est impossible, en raison des ressources limitées, d'amener chaque militaire, unité et formation à un haut niveau de préparation.

**Recommandation** : Examiner la possibilité d'élaborer une structure de force expéditionnaire à disponibilité progressive pour les chasseurs CF-18. (BPR : CEMFA)

## Déployabilité

66. Durant la phase de préparation de la composante terrestre de l'Op *Apollo*, l'absence de transport garanti a fait que la structure initiale des forces a été déterminée par la disponibilité des moyens de transport.<sup>21</sup> Au cours de l'Op *Apollo*, le groupement tactique du 3 PPCLI a été soumis pendant environ quatre mois à divers courts préavis de mouvement, mais aucun transport stratégique n'était organisé. Les moyens de transport aérien américains étaient essentiels. Toutefois, parce qu'on connaissait mal les procédures américaines, le groupement tactique est arrivé dans le théâtre d'opérations sans avoir été configuré tactiquement pour sa mission de combat.<sup>22</sup> Par exemple, l'équipement de la compagnie de fusiliers subséquente est arrivé à Kandahar avant celui de la compagnie d'avant-garde.<sup>23</sup>

67. Pendant la phase de déploiement de l'opération terrestre, même si des tableaux de mouvements avaient été soumis, l'état-major des mouvements des FC ne savait pas toujours quel matériel était expédié, où il se trouvait ou quand il arriverait. Les deux premières semaines dans le théâtre ont été passées à attendre l'arrivée de l'équipement de combat essentiel, notamment les radios, ce qui a empêché l'unité d'être opérationnelle.

68. À l'heure actuelle, la capacité des FC de déployer des troupes et de l'équipement à court préavis afin de respecter leurs délais de disponibilité élevée repose entièrement sur l'utilisation de moyens de transport aérien et maritime contractuels ou alliés. Les FC doivent donc être

<sup>21</sup> 3350-165/A27 Op *Apollo* – Rapport d'évaluation global, 18 octobre 2001.

<sup>22</sup> Appendice 1 de l'annexe D du document 3350-134-1 Cmdt FOIASO, Rapport de la rotation zéro de l'Op *Apollo* – J4 Mouvement, 19 avril 2002.

<sup>23</sup> 3350-1/Op *Apollo* (G3) 1 GBMC, Compte rendu d'opération – Op *Apollo*.

capables de produire rapidement et avec précision des TED et des TMFO qui satisfont aux critères alliés et commerciaux en matière de mouvements, ce qui n'est pas le cas présentement. Le système des mouvements des FC n'est pas conçu pour effectuer un déplacement important avec les forces aériennes des États-Unis.

69. Le transport aérien stratégique garanti constitue également un problème pour la Force aérienne du Canada. En l'absence de tels moyens, elle a assigné un rôle stratégique à des avions tactiques et accru, de ce fait, l'usure d'appareils qui ne sont pas conçus à cette fin. Par ailleurs, ni le CC-130 (*Hercules*) ni le CC-150 (*Airbus*) ne peuvent transporter de fret surdimensionné. Avec un préavis de mouvement de ....., il faut transporter par air l'ensemble du personnel, de l'équipement et des pièces de rechange de la mission afin de respecter les délais requis. À l'instar des autres services, la Force aérienne compte sur les moyens de transport stratégique des États-Unis ou les ressources offertes par des entreprises commerciales.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

70. L'absence de moyens garantis de transport maritime et aérien stratégique a causé des problèmes durant l'Op *Apollo*. Compte tenu de cette expérience, la raison d'être des délais de préparation actuels est discutable si l'on ne peut garantir les ressources de transport stratégique.<sup>24</sup> Pour que l'Armée de terre et la Force aérienne respectent leurs délais de préparation de ....., la déployabilité et la soutenabilité exigent le déplacement rapide du personnel et du matériel, ce qui ne peut être accompli que si le transport aérien et maritime est garanti. Il faut une capacité réservée/affrétée de transport maritime et aérien stratégique qui sera disponible, le cas échéant, aux fins de déploiement, d'emploi et de redéploiement.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

**Recommandation** : Prendre les dispositions nécessaires au transport stratégique afin d'assurer le déploiement et le maintien en puissance des troupes canadiennes d'une façon opportune et conforme aux délais de préparation prescrits dans le Plan de la Défense. (BPR : SMA(Mat))

## MAINTIEN EN PUISSANCE

71. Le maintien en puissance désigne la capacité de conserver le rythme opérationnel aussi longtemps qu'il le faut pour atteindre des objectifs militaires. La section suivante porte sur quelques-unes des principales questions de maintien en puissance qui ont surgi durant l'évaluation, notamment la gestion des stocks opérationnels, l'Élément de soutien national, le processus relatif aux besoins opérationnels immédiats et, surtout, l'approvisionnement national.

### Gestion des stocks opérationnels

72. Au cours de l'évaluation, nous avons constaté des problèmes au sujet de la gestion des stocks. Pendant l'Op *Apollo*, le J4 Log/SMA(Mat) n'avait aucun moyen efficace de surveiller

<sup>24</sup> Annexe A du document 3350-134-1 Cmtd FOIASO, Rapport de fin d'affectation de la roto 1 de l'Op *Apollo* – Observations et leçons retenues, 21 octobre 2002. 3453-23/*Kinetic* (J7 Leçons retenues), 4 octobre 2001.



l'inventaire, de mettre des stocks en réserve et de contrôler l'attribution des articles d'importance opérationnelle une fois distribués à partir du stock national.<sup>25</sup> Durant les phases de déploiement et d'emploi de l'Op *Apollo*, ni l'état-major J4 Log/SMA(Mat), ni celui des mouvements ni celui du soutien logistique du combat au niveau tactique n'ont pu surveiller le mouvement et l'emplacement du matériel. Il n'existait aucun système de suivi commun permettant de contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci.<sup>26</sup>

73. Le Système national de distribution du matériel (SNDM) est le système des FC qui consigne le mouvement du matériel et qui peut être utilisé dans tout le système de distribution pour surveiller les envois. Il ne peut cependant pas surveiller l'état des envois fournis par les transporteurs commerciaux ni par le système TRANSCOM américain. Dans le cas de l'Op *Apollo*, le déploiement du 3 PPCLI d'Edmonton au théâtre a été exécuté au moyen d'aéronefs C17 et C5, en vertu de l'accord canado-américain sur les lignes de communications intégrées (LCI). Les États-Unis ont apposé leurs étiquettes sur toutes les palettes et tous les conteneurs, et l'information sur les mouvements a été conservée dans leur système. L'état-major canadien du QG CENTCOM à Tampa, en Floride, et du J4 Log pouvait obtenir des États-Unis l'information qui ne se trouvait pas dans le SNDM. Quant au maintien en puissance, les LCI canado-américaines ont été utilisées pour les envois en partance de l'aéroport d'embarquement (APE) situé à Dover, au New Jersey. Le matériel expédié du 3 GSC à Dover a été consigné dans le SNDM, mais n'ayant pas de terminal à Dover, le SNDM n'a pas indiqué que le matériel avait été automatiquement reçu. Les envois aux fins de maintien en puissance qui passaient par le système de transport américain pouvaient être surveillés au QG CENTCOM, ou encore le J4 Log pouvait obtenir l'information des États-Unis, mais celle-ci n'était pas accessible aux utilisateurs finaux en Afghanistan en raison de la non-connectivité des systèmes nationaux d'information, de commandement et de contrôle (SNICC).

74. Durant la phase d'emploi d'une opération et abstraction faite de la phase de déploiement, le maintien en puissance exige le déplacement rapide et opportun du personnel, du matériel et des approvisionnements, ce qu'on ne peut accomplir qu'en ayant accès à des moyens garantis de transport maritime et aérien. Même si l'accord sur les LCI conclu avec les États-Unis s'est révélé un aspect essentiel de l'effort de maintien en puissance pendant l'Op *Apollo*, les trois services des FC se faisaient constamment concurrence pour la livraison prioritaire du matériel transporté à bord des vols de maintien en puissance. Si elles veulent répondre aux exigences de maintien en puissance en vue des déploiements opérationnels, les FC doivent disposer d'une capacité réservée ou affrétée de transport maritime et aérien stratégique et mettre en place un mécanisme efficace de contrôle des mouvements.<sup>27</sup>

75. Pour l'Op *Athena*, on s'est efforcé de résoudre ces problèmes. Le nouveau Système d'approvisionnement des Forces canadiennes (SAFC) sert maintenant à suivre tous les articles à comptabiliser jusqu'aux niveaux du compte client d'approvisionnement et du compte individuel.

<sup>25</sup> Annexe B du document 3350-134-1 Cmdt FOIASO, Rapport de fin d'affectation de la roto 2 de l'Op *Apollo*, 14 avril 2003.

<sup>26</sup> Ibid.

<sup>27</sup> Ibid.



Or, il n'existe toujours pas de système de suivi commun pour contrôler l'état de l'équipement et des stocks.

76. Durant l'Op *Apollo*, il a été impossible au SCEMD d'exercer un contrôle national sur les articles d'approvisionnement rares ou critiques. À l'époque, le SAFC ne pouvait pas désigner les articles destinés aux stocks opérationnels. La capacité du système d'identifier et de gérer séparément le « matériel contrôlé » n'était pas en service parce qu'on n'avait pas réussi à convertir les données afin de transférer le contrôle des stocks opérationnels de l'ancien SAFC au nouveau système. Ce problème a été corrigé le 18 novembre 2002 lorsque le nouveau SAFC est devenu entièrement opérationnel. Le contrôle rétabli des stocks opérationnels permet au Centre national du contrôle des stocks (CNCS) du SMA(Mat) de satisfaire aux exigences du SCEMD, coordonnées par l'entremise du J4 Log.

77. Bien que certaines améliorations aient été apportées au système de gestion du matériel des FC, ces dernières doivent encore se doter d'un système de suivi commun, compatible avec le système des mouvements des États-Unis, afin de contrôler les stocks, l'état de l'équipement et les mouvements d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement.

Recommandation : Élaborer un système de suivi commun, compatible avec ceux des États-Unis, pour contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci.  
(BPR : SMA(Mat))

### Élément de soutien national

78. Au cours de l'Op *Apollo*, comme l'indiquent les comptes rendus d'opération préparés pour le SCEMD, les CEMA, les trois armées et les commandants opérationnels supérieurs se sont dits insatisfaits du rôle et du fonctionnement de l'Élément de soutien national (ESN). Cette insatisfaction est attribuable au concept logistique initial, qui préconisait le recours à des éléments logistiques indépendants pour appuyer chaque service des FC, au lieu d'un effort logistique interarmées. Par conséquent, l'ESN n'a pas été formé avant l'opération, ses membres ne se sont jamais entraînés ensemble et il n'avait aucune doctrine de soutien interarmées, bien que celle-ci soit essentielle au maintien en puissance opérationnel.

79. Avant l'Op *Apollo*, il n'existait aucun ESN à titre d'unité formée. Un ESN spécial a donc été mis sur pied avec du personnel venant de l'ensemble des FC. Le déploiement des unités et du personnel de la Force opérationnelle interarmées du Canada en Asie du Sud-Ouest (FOICASO) s'est échelonné sur une période de six mois, l'ESN ayant été l'une des dernières unités déployées le 11 avril 2002. À la création de l'ESN s'est ajoutée la difficulté de trouver du personnel qui répondait aux normes d'instruction individuelle et qui était prêt à se déployer outre-mer.

80. Le personnel du groupement tactique du 3 PPCLI, en particulier, n'était pas satisfait du soutien fourni par l'unité chargée de la Ligne de communication stratégique (SLOC)/ESN. Parce que la SLOC se trouvait dans un pays du Moyen-Orient sans SOFA, sans PE et sans les

autorisations diplomatiques appropriées, et que l'ESN était ailleurs dans le théâtre, le groupement tactique du 3 PPCLI s'est retrouvé avec 240 jours d'approvisionnements en attente dans des conteneurs maritimes d'un port du théâtre. Une fois l'ESN bien établi dans le théâtre, l'unité pouvait s'attendre à recevoir les approvisionnements le lendemain de leur arrivée à l'ESN. La mise sur pied tardive de la SLOC et de l'ESN a nui au plan de soutien du groupement tactique, car le maintien en puissance à l'égard de certaines catégories d'approvisionnements n'est parvenu à destination que 60 jours après l'arrivée du 3 PPCLI dans le théâtre.<sup>28</sup>

81. Par suite de l'expérience acquise dans le cadre de l'Op *Apollo*, on a confirmé la nécessité d'une organisation de soutien interarmées permanente, équipée et entraînée. Il a été proposé que la fonction de l'ESN qu'on envisage maintenant de confier au Groupe de soutien interarmées (GSI) consiste à planifier le soutien de la mission au niveau opérationnel pour le compte des FC et à assurer l'activation dans le théâtre en regroupant le commandement et le contrôle des opérations, les systèmes d'information de commandement (SIC), le génie construction, la logistique, les mouvements, les finances et les services de santé. En outre, cette fonction serait placée sous le commandement et le contrôle du quartier général du Groupe des opérations interarmées (GOI). Autrement dit, les SIC, le génie construction et les autres ressources logistiques de niveau interarmées seraient transférés au GOI, qui en assurerait l'affectation.<sup>29</sup> Cela permettrait aux forces de niveau tactique désignées de se préparer au déploiement dans le théâtre en ayant la certitude qu'elles ne rencontreraient à leur arrivée qu'un minimum de problèmes liés au logement, au transport, aux communications et au maintien en puissance.

**Recommandation** : Mettre sur pied le GSI pour assurer l'activation dans le théâtre, l'établissement de la base logistique de théâtre ainsi que le soutien de l'accueil, du rassemblement, du mouvement vers l'avant et de l'intégration, notamment l'intégration du soutien médical, et la fermeture de la base de théâtre.  
(BPR : SCEMD/SMA(Mat))

## Besoins opérationnels immédiats

82. Le processus relatif aux besoins opérationnels immédiats (BOI) et aux besoins opérationnels non planifiés (BONP) a donné lieu à de nombreux problèmes durant l'Op *Apollo*. À un certain moment, le 3 PPCLI avait plus de 200 BOI en suspens.<sup>30</sup> Cette situation était due principalement au manque de stocks opérationnels/logistiques et de capacité de mouvement. Les commandants et logisticiens supérieurs ont fait observer qu'avant le 11 septembre, on pensait généralement que les pénuries de stocks opérationnels et logistiques étaient un risque logistique acceptable puisqu'on s'attendait à de longs délais d'avertissement en vue des déploiements.

83. Parce qu'on avait pris ces risques logistiques, les troupes déployées dans le cadre de l'Op *Apollo* ont eu l'impression que les FC n'avaient pas tout mis en œuvre pour leur procurer l'équipement et les approvisionnements nécessaires aux opérations. Les FC avaient fait tout ce

<sup>28</sup> Op *Apollo* – Compte rendu d'opération de l'Armée de terre, version de 2001.

<sup>29</sup> Exposé sur le projet de CNSM présenté au CSR 17 le 8 octobre 2003.

<sup>30</sup> 3350-134-1 Cmtd FOIASO, Rapport de fin d'affectation de la roto 1 de l'Op *Apollo*, 21 octobre 2002.



qu'elles pouvaient, mais le problème résidait dans le manque de stocks opérationnels/logistiques et dans le fait qu'il était difficile d'obtenir les articles manquants. Par exemple :

- Le premier BOI du 3PPCLI a été satisfait dans le théâtre 55 jours après le déploiement initial. En général, le délai moyen de satisfaction d'un BOI était 45 jours, ce qui était bien supérieur au nombre médian de jours nécessaires pour répondre à une demande (moins la période d'attente dans les installations de la tête de pont aérienne), soit 27 jours, dans le cas de l'Op *Kinetic* (Kosovo, avril 1999 – juillet 2000) et de l'Op *Eclipse* (Érythrée, novembre 2000 – juin 2001).<sup>31</sup>
- Les rapports quotidiens sur les BOI provenant des théâtres ne correspondaient pas aux rapports produits par le SAFC ou le programme de visibilité des ressources totales de la Défense (VRTD). En effet, un rapport de théâtre de l'Op *Apollo* daté du 6 mai 2003 indiquait 116 BOI en suspens, tandis que le rapport du SAFC daté du même jour faisait état de 688 BOI en suspens et le système de VRTD en dénombrait 936 pour le même jour et la même mission.
- Ni l'Élément de commandement national (ECN) de l'Op *Apollo* ni le GT du 3 PPCLI n'avait la connectivité nécessaire entre le SNICC et le système d'approvisionnement pour surveiller un grand volume de BOI.<sup>32</sup>

84. Même lorsque les BOI étaient traités rapidement, divers retards se produisaient souvent dans toute la chaîne d'approvisionnement en raison d'un manque de contrôle du matériel et de transport stratégique ainsi que de retards aux douanes causés par l'absence d'autorisations diplomatiques.

85. Par ailleurs, les BONP soumis avant le départ du Canada n'étaient satisfaits que 45 jours après l'arrivée de l'unité dans le théâtre. Certains BONP définis à Edmonton avant le départ du groupement tactique ont été satisfaits dans le théâtre à la toute fin de la période d'affectation. De nombreux militaires croyaient que le processus d'approbation des BNOP au QGDN n'était pas assez efficace. Ce problème est attribuable en bonne partie à la répartition des responsabilités financières entre les responsables de la mise sur pied de la force et l'utilisateur en place à ce moment-là. Dans le cas de l'Op *Athena*, on s'est efforcé de résoudre cette question en créant un compte opérationnel pour inscrire les coûts différentiels de cette mission.

86. Un grand nombre des problèmes liés aux BOI et aux BONP sont imputables aux restrictions financières et au manque de stocks opérationnels/logistiques. Toutefois, afin de déterminer les niveaux de stocks nécessaires pour répondre aux exigences en matière de disponibilité élevée, il est essentiel d'avoir des TED de référence approuvés à l'égard de ces exigences. En outre, comme nous l'avons noté dans la section portant sur l'état de préparation de la Défense, il faut redéfinir le concept de « jour d'approvisionnement ». En effet, les définitions

<sup>31</sup> 7053-53 (CS Ex) Vérification du soutien du matériel dans le cadre des déploiements opérationnels des FC, septembre 2002, p. 11.

<sup>32</sup> Annexe D du document 3350-143-1 Cmdt FOIASO, Rapport de la rotation zéro de l'Op *Apollo* – Logistique, 19 avril 2002.

existantes ne sont plus valables, car elles correspondent à des scénarios de la guerre froide. Dans le même esprit, les barèmes de distribution sont désuets et doivent aussi être examinés et révisés. En l'absence de TED approuvés pour déterminer les barèmes de distribution respectifs et sans une nouvelle définition de l'expression « jours d'approvisionnement », il est extrêmement difficile de planifier, d'acheter et de rassembler les approvisionnements, les pièces de rechange et les articles consommables requis, et de produire les TMFO nécessaires pour mettre sur pied, déployer et soutenir efficacement des unités et formations à haut niveau de préparation. Comme il s'agit d'une question touchant à la fois l'état de préparation et le maintien en puissance, nous avons recommandé, dans la section sur l'état de préparation de la Défense, de redéfinir l'expression « jours d'approvisionnement » et de revoir les barèmes de distribution en ce qui concerne les unités et formations à haut niveau de préparation.

87. Les difficultés relatives aux BOI et aux BONP sont symptomatiques d'un problème plus important. Les responsabilités que le SMA(Mat) partage avec les CEMA et le SCEMD à l'égard de l'état de préparation et du maintien en puissance des FC doivent être clairement formulées dans le Plan de la Défense. Aucun service ne possède la capacité financière d'exécuter et de soutenir ses tâches à haut niveau de préparation avec les ressources qui lui sont actuellement affectées. En conséquence, la distinction actuelle entre les responsabilités financières du responsable de la mise sur pied de la force et celles de l'utilisateur de la force durant la phase préalable à un déploiement opérationnel peut s'avérer improductive. L'état de préparation et le maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée doit devenir un effort global des FC et du MDN.

Recommandation : Formuler clairement les responsabilités que le SMA(Mat) partage avec le SCEMD et les CEMA concernant l'état de préparation et le maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée. (BPR : VCEMD/SMA(Mat))

## Approvisionnement national

88. À l'heure actuelle, la gestion de l'approvisionnement national (AN) au niveau de l'organisation n'est pas axée sur l'état de préparation et le maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée. De plus, il reste d'importants frais de gestion de l'obsolescence à payer concernant, entre autres, des programmes de remise à neuf d'équipement majeur. La nécessité d'accroître la gestion de l'obsolescence en raison de la prolongation de la durée de vie prévue (DVP) de presque toutes les grandes plates-formes maritimes, terrestres et aériennes de combat et de soutien exerce des pressions considérables sur les budgets des dépenses en capital et de l'AN.

89. Dans l'ensemble, la situation de l'AN ajoute au problème que posent l'état de préparation et le maintien en puissance. Comme nous l'avons déjà mentionné, les pénuries de pièces de rechange nuisent à l'état de fonctionnement et à la disponibilité de l'équipement, ce qui a des répercussions sur la charge de travail de maintenance et l'instruction, et, en définitive, sur la disponibilité opérationnelle.

90. Les trois services manquent de ressources financières pour constituer et maintenir convenablement les stocks opérationnels. Le Rapport sur le rendement ministériel de l'AF 2002-2003 indiquait qu'il avait fallu transférer 302 M\$ à l'AN pour atténuer les pressions financières.<sup>33</sup> Dans une note (janvier 2003) adressée au Comité de surveillance de l'approvisionnement national (CSAN), le CS Ex signalait un sous-financement de 561 M\$ pour l'AF 2003-2004. Depuis, le contrôleur du SMA(Mat) a fait savoir aux membres du CSAN que ce déficit était passé à environ 800 M\$.<sup>34</sup>

91. En raison de ces contraintes financières, l'équipe d'évaluation a conclu qu'il existe un manque systémique de pièces de rechange et d'articles qui nuit à presque tous les aspects des opérations, de la maintenance et de l'instruction. Le système de soutien fonctionne sans cesse en « mode de gestion de crise », notamment lorsqu'il s'agit de déploiements à court préavis; en pareil cas, il faut acheter l'équipement et les approvisionnements à la dernière minute ou aller chercher du matériel d'autres opérations en cours (en Bosnie, par exemple) pour le réaffecter à des missions plus urgentes. Ainsi, comme nous l'avons indiqué pour le déploiement du groupement tactique du 3 PPCLI dans le cadre de l'Op *Apollo*, il a fallu 45 jours pour réunir le matériel nécessaire. En ce qui a trait aux préparatifs de l'Op *Athena*, étant donné le délai d'avertissement plus long et les leçons tirées de l'Op *Apollo*, nous avons constaté une amélioration sensible de la prestation du soutien requis. Un haut niveau de préparation exige la disponibilité immédiate du matériel et la capacité de le livrer en temps opportun.

## **Marine**

92. Dans le cas de la Marine, l'Op *Apollo* et le projet des sous-marins ont entraîné un retard qui s'accumule dans la maintenance et le réapprovisionnement et qui a une incidence directe sur le financement de l'AN. À cause du rythme opérationnel, les travaux de maintenance préventive (première ligne) n'ont pas tous été effectués, ce qui refoule les exigences de travail vers les installations de maintenance de la flotte (IMF) (deuxième ligne). En outre, la surcharge de travail augmente maintenant au chapitre de la maintenance corrective. Toutefois, les IMF fonctionnent déjà à plein régime afin de préparer des navires en vue de déploiements et d'assurer la mise en service des sous-marins de la classe Victoria. Les calendriers sont donc repoussés plus loin dans le cycle de maintenance. L'IMF Cape Scott de Halifax, par exemple, connaît un arriéré de quelque 260 000 heures, ce qui représente environ 25 p. 100 de la production annuelle des IMF. Par conséquent, les travaux de carénage des navires prendront plus de temps et coûteront plus cher. Ils ont déjà été prolongés de deux ou trois semaines. Cette situation grève davantage le budget d'AN et, si elle n'est pas corrigée, il faudra tôt ou tard mettre un navire hors service pendant un an ou deux.

93. En ce qui concerne l'AN, la Marine avait une demande qui s'établissait à environ 429 M\$ pour l'AF 2003-2004, mais elle a reçu initialement 251 M\$ pour le 1<sup>er</sup> trimestre. Parce que la Marine a été constamment déployée dans la lutte contre le terrorisme pendant la quasi-totalité des deux dernières années, et malgré toute la coopération du DGGPEM, les stocks antérieurs de certains articles des FCP sont épuisés. Certains composants principaux à bord des FCP sont

<sup>33</sup> Rapport sur le rendement de la Défense nationale, 31 mars 2003, p. 53.

<sup>34</sup> Courriel du D Contr GM du jeudi 13 novembre 2003.

tombés en panne plus vite qu'on l'avait prévu à l'origine, et il faut maintenant les transférer d'un navire à l'autre. Il n'y a pas assez de ces composants et de leurs pièces de rechange en stock. En dépit des taux élevés de défaillance, les ressources d'AN sont insuffisantes pour financer entièrement les mesures de maintenance appropriées.

### **Armée de terre**

94. Dans le cas de l'Armée de terre, les grandes questions d'AN touchent les pénuries de stocks opérationnels et logistiques. Comme nous en avons parlé précédemment au sujet de l'Op *Apollo*, ces pénuries ont entraîné un retard de 45 jours pour rassembler le matériel requis, et elles constituent le principal obstacle à la mise sur pied d'une FCP dans un délai .....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

.....  
.....  
.....  
.....

### **Force aérienne**

95. Dans le cas de la Force aérienne, le rythme opérationnel nuit également à la disponibilité des fonds destinés à l'AN en faisant augmenter les besoins de maintien en puissance au cours d'une période donnée. Les installations de maintenance de troisième ligne ne peuvent prendre en charge un nombre accru d'aéronefs arrivant à un rythme plus rapide. Prenons l'exemple de l'avion *Hercules* : il fallait auparavant 120 jours pour effectuer une inspection périodique détaillée de troisième ligne; il faut désormais y consacrer 220 jours par avion. À cette situation s'ajoute une pénurie de techniciens dans l'ensemble des flottes.

96. La DVP de chaque flotte d'aéronefs a été prolongée. Or, la prolongation de la DVP exige, dans le cadre du processus obligatoire de gestion de l'obsolescence, un accroissement des réparations de structures d'aéronefs et une insertion technologique régulière. Le financement de ces exigences additionnelles demeure un problème. Si ces exigences ne sont pas satisfaites, il est probable que la disponibilité opérationnelle de la plupart de ces flottes d'aéronefs s'en trouvera réduite. Le DROGM mène actuellement, pour le compte du SMA(Mat) et de la Force aérienne, une initiative visant à élaborer un modèle d'établissement des coûts fondé sur les liens entre le financement de l'AN et la prévision de l'état de préparation des systèmes d'armes. Si la méthodologie s'avère utile en l'espèce, elle pourrait s'appliquer dans tous les parcs d'équipement des FC.

97. La disponibilité des pièces de rechange, pour lesquelles des fonds proviennent du budget d'AN, pose problème dans l'ensemble des collectivités de la Force aérienne. Les états-majors supérieurs de la maintenance de la Force aérienne ont fait remarquer que les pièces de rechange retardent actuellement le processus d'inspection préventive obligatoire. Dans le cas de l'appareil *Hercules*, par exemple, l'approvisionnement en pièces de rechange est sous-financé depuis plusieurs années. Étant donné que l'achat de pièces de rechange exige un délai de six à dix-huit mois, il a été reconnu publiquement que cela a entraîné une grave diminution de l'état de fonctionnement des *Hercules* et de leur disponibilité en vue des opérations.



98. Des « lots de déploiement », qui sont conçus pour assurer un nombre donné de jours d'approvisionnement lors de déploiements opérationnels à haut niveau de préparation, ont été déterminés et des barèmes publiés. Or, en l'absence de directives de mission précises, les états-majors de commandement et de soutien de la Force aérienne ont admis qu'il s'est avéré difficile de pré-assembler ces lots de déploiement parce que la plupart des articles sont utilisés tous les jours. À l'heure actuelle, seules les collectivités du CP-140 (*Aurora*) et de l'aviation tactique possèdent ce genre de lot.

99. Enfin, à cause des contraintes financières, la Force aérienne a pris le risque de ne pas remplacer les munitions à guidage de précision utilisées durant la campagne aérienne de l'Op *Kinetic* (Kosovo) en 1998, ce qui a eu un impact direct sur l'état de préparation et le maintien en puissance de la flotte de CF-18. Cette décision a été prise avant le 11 septembre, à une époque où c'était un risque acceptable que d'affecter une plus grande part des fonds limités d'AN à la modernisation des flottes opérationnelles.

### **Conclusion**

100. Les ressources sont insuffisantes pour équilibrer la disponibilité opérationnelle et la disponibilité structurelle des trois services. Les exigences que la prolongation de la DVP et l'insertion technologique imposent à la gestion de l'obsolescence n'ont pas encore été satisfaites et, si elles ne le sont pas, les capacités s'en trouveront grandement réduites. La principale question n'est pas de savoir si les frais accrus de gestion de l'obsolescence sont considérés comme une dépense légitime d'AN ou une dépense en capital. C'est le financement qui constitue le véritable enjeu. Avec les ressources actuelles, ces dépenses auront un effet sur le budget d'immobilisations et le Plan stratégique d'investissement dans les capacités (PSIC), ou bien les fonds devront provenir du budget d'AN existant, ce qui ne fera qu'accentuer les problèmes actuels de financement de l'AN. Les niveaux d'instruction, de maintenance et d'activité dépendent de l'AN. Le manque de pièces de rechange nuit à la mise sur pied de la force et augmente beaucoup les risques en ce qui a trait à l'état de préparation et au maintien en puissance des déploiements opérationnels.

101. En raison des contraintes financières, les FC disposent de très peu ou pas de stocks opérationnels et logistiques pour répondre aux besoins urgents. Cette situation a été aggravée par un rythme opérationnel élevé, de sorte que les stocks sont épuisés et ne sont pas remplacés. En l'absence de stocks opérationnels suffisants et d'un bon système de contrôle et de suivi du matériel, il est difficile d'appuyer les unités et formations à disponibilité élevée. Et si les stocks opérationnels sont insuffisants, il est impossible de respecter les délais de préparation convenus de ces unités.

**Recommandation** : Faire de l'état de préparation et du maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée un effort global du MDN et des FC en veillant à ce que les fonds consacrés à l'AN soient affectés en priorité à l'état de préparation et au maintien en puissance, y compris à la reconstitution des stocks opérationnels et logistiques nationaux. Il faudrait également accorder une attention concertée aux recommandations antérieures du CS Ex sur l'AN/le réapprovisionnement et sur le soutien du matériel dans le cadre des déploiements opérationnels. (BPR : VCEMD/SMA(Mat))

## QUESTIONS LIÉES AU SOUTIEN DU PERSONNEL

102. Au cours de la présente évaluation, nous avons noté un certain nombre de questions liées au personnel qui influent sur la disponibilité élevée et le maintien en puissance. Nous les traiterons séparément.

### Base de données sur le personnel

103. À l'heure actuelle, aucun mécanisme n'est en place pour assurer un suivi complet des militaires après leur redéploiement au Canada. Le MDN et les FC ne possèdent aucune base de données précise sur les réguliers et les réservistes qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales. Il n'existe donc aucun moyen de déterminer les détails des efforts de réintégration consécutifs à une opération et des activités de suivi qui peuvent s'être avérés nécessaires. La version actuelle de PeopleSoft n'offre pas cette capacité. Bien que le SCEMD ait ordonné la mise en application d'un tel programme, aucune ressource financière ou humaine supplémentaire n'y a été affectée. Par conséquent, cette directive n'a pas été entièrement mise en œuvre. Le MDN et les FC font face à un risque continu lorsqu'il s'agit d'assurer une diligence raisonnable dans le suivi approprié des militaires après leur redéploiement au Canada.

### Marine

104. La Marine est d'avis que certaines des politiques du SCEMD régissant le personnel sont axées sur l'Armée de terre, car elles ne tiennent pas compte de ses besoins particuliers. Leur mise en application entraîne donc une charge de travail accrue et des retards puisqu'il faut demander des exemptions ou exceptions. Par exemple, durant la préparation de la ROTO 0 de l'Op *Apollo*, la Marine a éprouvé des problèmes concernant le système de « points » de l'indemnité de service à l'étranger (ISE) et le programme d'indemnité de retour au domicile (IRD). Il a fallu attendre l'établissement de l'ECN à Tampa, c'est-à-dire longtemps après le départ des navires, pour obtenir des réponses à de nombreuses questions touchant ces politiques.

105. Dans le cas de la Marine, la politique actuelle qui régit l'IRD est particulièrement difficile à appliquer. Ce programme doit débiter le plus tôt possible durant le cycle de mission, car il dépend des ports d'escale, où le personnel peut embarquer et débarquer en vue d'un congé. Il n'existe que quelques « créneaux » qui doivent être utilisés. L'IRD a tendance à être une source de frustration et un important problème de moral au sein de la Marine.

106. Voici un exemple de « pratique exemplaire » : Le Centre de ressources pour les familles des militaires (CRFM) de Halifax apporte une contribution particulière au soutien du personnel lors des déploiements opérationnels des FMAR(A). Ce CRFM collabore pleinement avec les détachements navals arrière afin d'assurer un soutien durant les déploiements. Il s'occupe en permanence de toute la gamme des questions propres à ces détachements en fournissant un service « à guichet unique ». La Marine ajoute au CRFM du personnel de la Force régulière, y compris du personnel de la solde. Le CRFM travaille très étroitement avec l'état-major N1 des FMAR(A) pour résoudre les questions relatives aux détachements arrière. L'approche intégrée et

unique que le CRFM de Halifax a adoptée s'est révélée avantageuse pour les membres des FC, leurs familles et la Marine. Elle pourrait être utile au reste des FC.

## Passeports et visas

107. Les passeports posent un problème aux trois services. Les militaires doivent détenir un passeport valide avant le déploiement, en particulier s'ils sont affectés à des unités et formations à haut niveau de préparation qui sont soumises à un préavis de mouvement de ..... Dans le cas des militaires sans passeport en règle, le processus d'obtention des passeports durant la phase de préparation d'une opération ne permet pas de délivrer systématiquement et à temps tous les passeports nécessaires. Sans passeport valide, on ne peut se procurer les visas régionaux requis, ce qui entrave la mobilité du personnel des FC dans le théâtre, qu'il s'agisse de déplacements opérationnels ou administratifs.<sup>35</sup> Selon la politique en vigueur, les membres des FC doivent obtenir un «passeport vert» d'employé du gouvernement pour les opérations internationales. L'expérience que les trois services ont acquise lors de l'Op *Apollo* indique cependant qu'un passeport bleu est suffisant dans la majorité des cas. Les membres des unités et formations à haut niveau de préparation doivent avoir un passeport valide avant le déploiement.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

## Dossiers dentaires

108. Les dossiers dentaires présentent un autre problème. Étant donné que les unités d'appartenance détiennent actuellement les dossiers dentaires de leurs membres, le personnel d'appoint de la Force régulière et de la Réserve qui est affecté à des unités à haut niveau de préparation en vue d'un déploiement arrive souvent à l'unité destinataire sans copie de son dossier dentaire. En plus de retarder le processus de contrôle, cette pratique rendrait difficile l'identification des restes humains.

## Questions liées à la Réserve

109. Les FC doivent examiner les politiques nécessaires pour produire, former, employer et réintégrer les réservistes. Les contrats de classe C pour les déploiements opérationnels constituent un problème périodique, en particulier pour l'Armée de terre. La durée maximale d'un an fixée à l'égard des contrats est jugée trop restrictive, car même dans le cas d'un déploiement opérationnel de six mois, la plupart des réservistes doivent être employés pendant treize ou quatorze mois de façon à satisfaire aux exigences en matière de sélection, d'instruction, d'emploi et de post-déploiement. Cette politique oblige les états-majors des unités et formations à établir deux contrats, chacun devant être approuvé par le QGDN. Par ailleurs, les réservistes sont affectés à l'unité destinataire en vertu de conditions de service temporaire, tandis que leurs homologues de la Force régulière y sont détachés. Cette situation a donc engendré des iniquités. Par exemple, durant la préparation d'un déploiement opérationnel, les pelotons de la Réserve provenant du SAFT et du SCFT n'ont pas eu droit, à Noël, à l'aide au transport en congé offerte par les FC.

<sup>35</sup> Annexe G du document 3350-134-1 Cmtd FOICASO, Rapport de la roto 0 de l'Op *Apollo*, 19 avril 2002.



110. Le contrôle médical et dentaire des réservistes demeure un problème. En effet, les FC ne paient pas les examens médicaux et dentaires que les réservistes doivent subir avant d'être employés, à moins qu'ils ne soient retenus aux fins du service et, si c'est le cas, les intéressés ne touchent un remboursement que longtemps après avoir absorbé ces coûts. Soit que les réservistes n'ont pas l'argent nécessaire, soit qu'ils ne veulent pas assumer ces frais sans un emploi assuré. En conséquence, il arrive souvent que leur unité ou formation d'appartenance ne les évalue pas aux fins de déploiement, alors que c'est une exigence préalable à l'instruction. Mentionnons à titre d'exemple que, lors de la préparation d'un déploiement en Bosnie en 2002, un peloton complet de réservistes du SAFT s'est présenté à l'unité sans évaluation ou dossiers dentaires.

111. Les FC n'ont pas mis en place des politiques optimales pour produire, former, employer et réintégrer les réservistes, en particulier dans le cas des déploiements à l'étranger. Il est nécessaire de revoir les pratiques régissant les contrats de classe C, notamment les conditions de service, la durée des contrats, les frais médicaux et dentaires ainsi que les questions liées au GAD.

112. Il faut examiner les problèmes que posent les politiques de gestion du personnel mentionnées ci-dessus afin d'accroître l'état de préparation.

Recommandation : Ordonner la création d'une capacité (base de données nationale des FC) sur les membres de la Force régulière et de la Réserve qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales, afin de permettre un suivi approprié pendant et après le processus de réintégration. (BPR : SMA(RH-Mil))

Recommandation : Examiner les politiques de gestion du personnel liées aux déploiements, y compris l'indemnité de retour au domicile, les passeports et les méthodes de sélection/pratiques contractuelles de la Réserve. (BPR : SMA(RH-Mil))

## Soutien médical

113. Le SMA(RH-Mil) ne peut exécuter toutes les tâches médicales assignées dans le Plan de la Défense à l'égard de l'ensemble des tâches à haut niveau de préparation. Le Groupe des Services de santé des Forces canadiennes, ou GSSFC (anciennement le GMFC), peut accomplir ses tâches d'avant-garde, y compris les rôles 1 et 2, et assurer une capacité limitée de rôle 3 (centre chirurgical avancé, ou CCA). Il affirme qu'il peut déployer un CCA. Un TED a été établi pour le CCA, qui dispose de 40 lits pour appuyer la FRI(T). Le GSSFC a fait observer que, d'ici 2005, selon les tendances et prévisions actuelles, il se peut que le CCA n'ait aucun chirurgien disponible. Par ailleurs, un CCA, qui est conçu pour appuyer une formation de la taille d'un groupement tactique, n'est pas suffisant pour soutenir la brigade de la FCP. Le GSSFC a également conclu que, en raison d'une pénurie de personnel et d'équipement médicaux, le 1<sup>er</sup> Hôpital de campagne du Canada (hôpital de 100 lits) pourrait être constitué à l'appui de la

FCP, mais il ne pourrait pas être soutenu. Il manque aussi du personnel et de l'équipement dans le domaine des contre-mesures médicales DNBC. Les moyens d'évacuation des victimes et d'évacuation sanitaire sont limités au sein des FC. Enfin, ces dernières ne possèdent aucune capacité mortuaire. À l'heure actuelle, cette exigence ne fait pas partie du concept de GSI.

114. Durant l'évaluation, de sérieuses préoccupations ont été exprimées au sujet de la relation de commandement et de contrôle entre les ambulances de campagne du GSSFC et les Groupes-brigades mécanisés du Canada. À titre d'exemple, des problèmes de soutien médical se sont présentés lorsqu'il a fallu, à la dernière minute, imposer au personnel affecté à l'Op *Athena* un processus d'évaluation médicale approfondie dans le cadre des formalités du GAD. Ce nouveau processus, dont le GSSFC a ordonné la mise en œuvre, mais sans ressources additionnelles, exigeait un contrôle médical plus détaillé qu'auparavant. Il fallait donc faire appel à un certain nombre de spécialistes. Vu la nature semi-isolée de Petawawa et le manque de spécialistes locaux, il était difficile de veiller à ce que tous les soldats soient évalués avant le déploiement.

115. Selon des représentants de l'Armée de terre et de la Force aérienne, il y a une rupture dans la relation entre les unités/formations de campagne et le personnel médical local du MDN et des FC. Les postes sanitaires d'unité n'existent plus. Les médecins militaires et les adjoints médicaux ne sont plus rattachés à une unité en particulier. Ainsi, puisque la revue des malades n'a plus cours dans les unités, les membres des FC doivent maintenant se rendre au centre de santé de la base. Cette situation a donné lieu à un certain antagonisme entre les unités et le personnel médical. L'absence de personnel médical en uniforme a amené les commandants à mettre en question la capacité du GSSFC de fournir un soutien adéquat aux fins de déploiement opérationnel, d'emploi et de redéploiement.

116. Il est nécessaire d'évaluer la capacité du GSSFC d'assurer un soutien médical lors des déploiements opérationnels. Étant donné la portée de la présente évaluation, nous n'avons pas été en mesure de faire le tour du sujet. Il faudrait donc un complément d'étude.

**Recommandation** : Ordonner la tenue d'une évaluation indépendante de la capacité du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes d'appuyer les déploiements opérationnels. (BPR : SMA(RH-Mil))

## AU-DELÀ DU CONCEPT D'AVANT-GARDE/DE FCP

117. Cette section porte sur l'objectif d'évaluation<sup>4</sup> concernant la validité du concept actuel d'avant-garde/de force de contingence principale afin de mieux saisir les concepts à venir. On a beaucoup parlé de la validité douteuse du modèle d'avant-garde/de FCP. Parce qu'il est lié à l'époque de la guerre froide, on pourrait affirmer que ce modèle est désuet. Néanmoins, il constitue encore un aspect important de la politique de défense actuelle du Canada et, jusqu'à ce que celle-ci soit modifiée, les directives régissant l'exécution de ces tâches de défense (TD) demeurent valables.

118. Après le 11 septembre, toutefois, le concept d'avant-garde/de FCP a été dépassé par les événements. La disponibilité élevée est devenue le nouveau paradigme. Il importe peu de savoir si le Canada choisira dans l'avenir de conserver l'acronyme FCP et le terme avant-garde pour désigner respectivement ses forces de contingence principales et ses éléments de tête. Le fait est que certains éléments des FC devront être en état de disponibilité élevée, tandis que d'autres auront un niveau de préparation réduit ou normal. Dans les paragraphes qui suivent, nous proposons donc un cadre conceptuel différent qui, lorsque combiné au processus recommandé de contrôle de l'état de préparation, facilitera la gestion de l'état de préparation et du maintien en puissance du MDN et des FC.

119. L'état de préparation de la Défense peut se définir comme étant le fait « d'avoir une capacité militaire qui peut être appliquée quand et où c'est nécessaire et aussi longtemps qu'il le faut ». <sup>36</sup> Tous nos alliés de l'OTAN/ABCA ont adopté un concept de force expéditionnaire fondé sur un modèle de force à disponibilité progressive, selon lequel les unités/formations sont placées à différents niveaux de préparation. Le nouveau paradigme consiste à fournir des forces prêtes au combat et rapidement déployables pour prévenir une crise éventuelle ou pouvoir l'enrayer promptement. La « disponibilité progressive » la plus courante comporte plusieurs niveaux de préparation : réduit, normal et élevé. Par exemple, l'Armée américaine étudie présentement un concept « modulaire » ou « auto-adaptatif ». D'après ce concept, les unités d'action de brigade auront des cycles d'instruction fixes et des périodes de « disponibilité cyclique ».

120. La disponibilité à plusieurs niveaux exige que chaque unité/formation se voie confier une responsabilité et les ressources correspondantes afin d'assurer une ou plusieurs capacités particulières à un niveau de compétence prescrit, moyennant un préavis de mouvement spécifique, et qu'elle puisse être soutenue pendant une période donnée. Cette structure de disponibilité est encore plus importante pour les FC, car les ressources financières sont tout simplement insuffisantes pour garder tous leurs éléments de combat à un haut niveau d'instruction et de préparation durant la même année financière.

<sup>36</sup> Alan Hinge, « Australian Defence Preparedness », Australian Defence Studies Centre, Canberra, 2000, p. 4.

121. L'état de préparation de la Défense comporte deux types distincts de disponibilité : la disponibilité opérationnelle et la disponibilité structurelle. La première concerne la capacité des unités et formations de mener à bien les opérations en temps opportun et d'être soutenues aussi longtemps qu'il le faut. Disponibilité opérationnelle = Disponibilité + Déployabilité + Maintien en puissance. La disponibilité désigne l'aptitude des forces existantes à intervenir de manière opportune et efficace. La déployabilité désigne l'aptitude à transporter les troupes, l'équipement et les approvisionnements dans un théâtre d'opérations en temps opportun. Le maintien en puissance désigne l'aptitude à maintenir le rythme opérationnel aussi longtemps qu'il le faut pour atteindre des objectifs militaires.

122. Par disponibilité structurelle, on entend l'aptitude d'une structure de forces à fournir le nombre et les genres d'unités, de plates-formes et d'équipement nécessaires pour répondre aux exigences opérationnelles. Elle suppose l'établissement d'une structure de forces appropriée qui est mise à jour et modernisée au besoin. Disponibilité structurelle = Structure des forces (y compris les ressources humaines) + Modernisation. La structure des forces englobe le nombre, la taille et la composition des unités, des navires et des escadrons. La modernisation a trait au perfectionnement technique des forces, des systèmes d'armes et de l'équipement. La disponibilité structurelle revêt une importance cruciale, car elle fixe les limites de la capacité potentielle des FC.

123. Il existe en outre une certaine tension entre la disponibilité structurelle (principalement les immobilisations) et la disponibilité opérationnelle des forces existantes (F&E et AN). La disponibilité structurelle nécessite une planification et des engagements financiers à long terme, tandis que la disponibilité opérationnelle semble être une « cible vulnérable » lorsqu'il faut réaliser des économies afin d'équilibrer les budgets. En effet, il est toujours plus facile d'annuler un exercice, de retarder des travaux de maintenance ou de réduire la dotation en carburant ou en munitions que de renégocier ou d'annuler un contrat conclu avec un important fournisseur. Le défi reste donc celui de gérer les activités quotidiennes (disponibilité opérationnelle) sans hypothéquer l'avenir (disponibilité structurelle). La disponibilité opérationnelle représente l'utilisation des compétences et des stocks aujourd'hui, tandis que la disponibilité structurelle constitue l'investissement dans la structure des forces de demain (les définitions des expressions disponibilité opérationnelle et maintien en puissance utilisées par le MDN et les FC figurent en bas de page<sup>37</sup>).

<sup>37</sup> Ministère de la Défense nationale, *Plan de la Défense en direct 2003-2004*, Ottawa, 2003.

La **disponibilité opérationnelle**, qui englobe à la fois la capacité opérationnelle et le délai d'intervention, est une évaluation de la capacité d'un élément des FC d'exécuter une tâche approuvée. La capacité opérationnelle est la capacité réelle d'un élément des FC par rapport aux effectifs autorisés. Elle se mesure en fonction de l'état relatif de ses effectifs, de ses stocks d'équipement utilisables, de son entraînement, de son service de soutien et de ses éléments de commandement et de contrôle. Le délai d'intervention est l'intervalle entre la délivrance d'un ordre d'avertissement et le moment où l'élément à qui la mission est confiée doit être prêt à son emplacement habituel pour une intervention. Il n'inclut pas le trajet jusqu'au secteur des opérations. Le **maintien en puissance** est la capacité d'une force militaire de conserver sa capacité opérationnelle pendant le temps nécessaire pour s'acquitter de ses tâches. Le maintien en puissance englobe l'approvisionnement ininterrompu en articles consommables, la maintenance et le remplacement des pertes en matériel subies au combat et non liées au combat, les services de génie civil militaire, le soutien aux services de santé et les services de soutien du personnel, y compris les remplacements.

124. En résumé, l'état de préparation de la Défense désigne la capacité de fournir assez de forces bien entraînées et équipées pour accomplir une mission quand et où c'est nécessaire et aussi longtemps que les ressources allouées le permettent. Le Canada n'ira pas en guerre seul, mais dans le cadre d'une alliance ou d'une coalition de pays aux vues similaires. Par conséquent, il faut être en mesure de fournir assez de forces bien entraînées et équipées pour apporter une contribution militaire pertinente quand, où et aussi longtemps qu'on le juge nécessaire. La pertinence dans le contexte canadien peut se définir comme l'affectation d'une force militaire viable sur le plan tactique, capable d'exécuter sa mission et suffisamment importante pour permettre au Canada de réaliser ses objectifs politiques.

125. L'état de préparation de la Défense comporte quatre dimensions :

- Disponibilité « POUR QUOI » = Que devons-nous accomplir? = Certaines tâches de défense valables fondées sur la politique de défense du Canada, compte tenu des engagements nationaux et internationaux.
- Disponibilité « DE QUOI » = De quoi aurons-nous besoin pour y arriver? = Combien et quel genre de capacités, y compris le personnel, les ratios de forces, la doctrine, l'instruction et la validation, l'équipement, les barèmes de distribution, les niveaux d'activité et les taux d'utilisation, les délais d'acquisition du matériel, les stocks conservés aux fins du maintien en puissance, ainsi que les indicateurs de rendement et les mesures du rendement. Il faut aussi un ECN/ESN, les arrangements de soutien nécessaires et le transport stratégique garanti.
- Disponibilité « POUR QUAND » et « PENDANT COMBIEN DE TEMPS » = Quand devons-nous exécuter ces tâches et pendant combien de temps? La disponibilité « POUR QUAND » concerne le temps disponible pour intervenir, le délai d'avertissement, le processus de mobilisation, la réaction politique et l'établissement du juste équilibre entre la disponibilité opérationnelle et la disponibilité structurelle sur une longue période. La disponibilité « PENDANT COMBIEN DE TEMPS » a trait aux exigences en matière de soutenabilité, c'est-à-dire si la tâche doit durer six mois, un an ou plus.

## DISPONIBILITÉ POUR QUOI

126. La disponibilité « POUR QUOI » est la dimension la plus importante parce qu'elle détermine les autres. Il faut d'abord définir le volet stratégique et politique : de quel monde s'agit-il, quel genre de rôle le Canada veut-il y jouer et, enfin, de quel genre de force militaire a-t-il besoin pour atteindre ses objectifs? Ces questions sont cruciales, mais elles dépassent largement la portée du présent rapport. La disponibilité « POUR QUOI » comporte cependant un volet opérationnel et tactique qui concerne la planification de l'horizon un et la gestion du Programme de maintien. L'avantage qu'il y a à se concentrer sur la disponibilité opérationnelle est que ce secteur relève du MDN et des FC. Cela s'applique particulièrement aux FC puisque leur concept actuel d'action stratégique prévoit l'affectation d'unités autonomes sur le plan tactique.

127. Les tâches de défense énoncées dans le Plan de la Défense devraient répondre aux quatre questions fondamentales posées ci-dessus. À titre d'exemple, les tâches d'«avant-garde» de l'Armée de terre indiquées dans le Plan de la Défense actuel sont nombreuses et englobent les opérations de contingence de l'OTAN et de l'ONU. Toutefois, l'Armée de terre peut uniquement mettre sur pied et soutenir un groupement tactique d'infanterie légère et un groupement tactique moyen. Par conséquent, dans le cas du groupement tactique léger, il importe peu que ce soit une tâche de la FRI(T) ou de la BIRFA. Dans les futurs Plans de la Défense, l'Armée de terre pourrait simplement être chargée de mettre sur pied un groupement tactique léger et un groupement tactique moyen composés des éléments suivants...(DE QUOI) et capables d'accomplir les tâches suivantes...(POUR QUOI) par ordre de priorité, moyennant un préavis de mouvement de X jours (POUR QUAND), et soutenables pendant un maximum de...(PENDANT COMBIEN DE TEMPS).

## DISPONIBILITÉ POUR QUOI

128. Dans notre cadre de planification et de gestion de la Défense, la disponibilité «DE QUOI» correspond à la planification fondée sur des capacités à venir. Il s'agit d'un élément essentiel qui, heureusement, a été développé au cours des dernières années, mais qui nécessite une définition plus précise. Il doit être axé non seulement sur les horizons deux et trois (structure et modernisation des forces), mais aussi sur l'horizon un, à savoir l'état de préparation, la déployabilité et le maintien en puissance. La planification fondée sur des capacités à venir doit consister à trouver le juste équilibre entre la disponibilité opérationnelle (le Programme de maintien) et la disponibilité structurelle (le Programme de changement et l'acquisition d'immobilisations). Elle exige également que la disponibilité opérationnelle devienne l'élément central du Programme de maintien.

129. Pour améliorer la gestion des questions relatives à la disponibilité «DE QUOI», il faut d'abord faire un meilleur usage de la structure de forces existante en redéfinissant l'élément «POUR QUOI». Il doit exister des liens clairs entre les ressources et les niveaux de préparation, et les questions doivent être résolues d'un point de vue horizontal plutôt que vertical. L'organisation doit se concentrer en premier lieu sur les extrants (efficacité), puis sur le comment (efficience). Si les tâches de défense étaient définies de façon à répondre aux quatre questions fondamentales, la disponibilité opérationnelle donnerait alors une orientation au Programme de maintien. Cela permettrait aussi d'améliorer la carte stratégique (mesure du rendement) du MDN et des FC en établissant un lien clair entre les ressources et les niveaux de préparation ainsi qu'entre l'état de préparation et le maintien en puissance.

## DISPONIBILITÉ POUR QUAND

130. Avant le 11 septembre, la préparation «POUR QUAND» reposait sur l'hypothèse qu'un conflit à brève échéance était peu probable. Le délai d'avertissement serait amplement suffisant. Les planificateurs de la défense pourraient donc investir davantage dans la disponibilité opérationnelle et accepter un niveau de disponibilité opérationnelle moins élevé en échange d'un potentiel militaire plus considérable à moyen ou long terme.

131. Le terrorisme international et les nouvelles exigences en matière de défense et de sécurité intérieures ont détruit cette hypothèse. Puisque la possibilité d'une troisième guerre mondiale reste vague, la planification de la défense ne peut être fondée sur ce scénario improbable alors que d'autres types de crises se produisent à un rythme déconcertant. Le monde est plus instable qu'on ne l'avait envisagé durant la période immédiate de l'après-guerre froide. Les conflits de courte durée dont les objectifs et l'espace sont limités sont devenus la norme. En conséquence, tous nos alliés et l'OTAN ont choisi d'accroître leur état de préparation. La disponibilité élevée est devenue le nouveau paradigme de l'OTAN. L'objectif de l'Armée américaine est de pouvoir déployer une équipe de combat de brigade/unité d'action de brigade dans un délai de ....., une division de combat complète dans un délai de .....et cinq divisions dans un délai de ..... Il est devenu primordial d'être capable d'intervenir rapidement afin de prévenir une crise éventuelle ou de pouvoir l'enrayer promptement.

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

## DISPONIBILITÉ PENDANT COMBIEN DE TEMPS

132. La disponibilité «PENDANT COMBIEN DE TEMPS » pose aussi problème. Le Livre blanc et le Plan de la Défense stipulent une période de maintien en puissance indéterminée dans le cadre d'opérations de faible intensité. Or, le fait que le Canada ait dû retirer sa modeste contribution terrestre d'Afghanistan (*Op Apollo*) après seulement six mois semble avoir convaincu le gouvernement canadien d'affecter des troupes pendant une année complète dans le cadre de l'*Op Athena*. Il est impossible de maintenir en puissance l'avant-garde de CF-18 de la Force aérienne, telle qu'elle est envisagée dans le Livre blanc. Il faudra déterminer une période de maintien en puissance plus convenable lors du futur examen de la politique de défense. Être en mesure de soutenir pendant au moins un an n'importe quelle contribution militaire du Canada serait une hypothèse de planification plus appropriée.

Recommandation : Modifier les tâches de défense pour tenir compte des tâches spécifiques et priorisées qui s'accompagnent d'exigences en matière d'intervention et de maintien en puissance. (BPR : VCEMD)

## CONCLUSION

133. Dans le contexte stratégique actuel, il semble que les États-Unis demeureront la seule puissance apte et disposée à intervenir dans les affaires mondiales, unilatéralement s'il le faut. L'ampleur de la transformation des forces armées américaines crée effectivement des impératifs et détermine la doctrine et la structure de forces de leurs alliés, comme en témoigne le nouveau concept de force de réaction de l'OTAN. La disponibilité élevée est devenue le nouveau paradigme. Par conséquent, tous nos alliés de l'OTAN/ABCA ont choisi d'accroître leur état de préparation et adoptent une structure de force expéditionnaire. La disponibilité élevée exige que les forces militaires soient prêtes au combat et rapidement déployables en configuration de combat pour prévenir une crise éventuelle ou pouvoir l'enrayer promptement. Elle exige aussi que les forces soient soutenables et interopérables avec celles des États-Unis.

134. La présente évaluation a montré que la disponibilité élevée est incompatible avec certaines des pratiques en vigueur. Sur le plan conceptuel, elle exige :

- que l'organisation mette l'accent sur l'état de préparation et le maintien en puissance, ce qui dépasse largement la capacité d'un seul CEMA ou gestionnaire de niveau 1;
- que les éléments de commandement, de combat et de soutien soient interopérables avec les forces américaines, car il est essentiel que les FC puissent « se brancher » sur les divers systèmes des États-Unis;
- qu'un processus de contrôle de l'état de préparation soit mis en place au niveau de l'organisation;
- qu'il y ait une planification, notamment des PE et SOFA permanents, avec les pays appropriés;
- qu'il existe des sous-unités/unités/formations entièrement dotées et équipées en fonction de TED permanents;
- qu'il y ait assez de ressources pour maintenir le niveau minimum d'instruction individuelle et collective afin que des unités/formations passent d'un niveau de préparation normal à un haut niveau de préparation dans le délai prescrit, puis conservent ce haut niveau une fois déclarées prêtes sur le plan opérationnel. Cette exigence s'applique aussi aux éléments de commandement et de soutien. Elle est satisfaite par le biais d'un processus d'instruction rigoureux, et le rendement est validé par d'autres personnes venant de l'extérieur de l'unité ou de la formation évaluée. Plus le délai d'avertissement est court, plus l'unité doit être entraînée. Par exemple, un préavis de mouvement de ..... permettra un niveau d'instruction moins élevé. Une unité dont le préavis de mouvement est .....est censée avoir atteint un haut niveau de préparation;
- qu'il y ait assez d'équipement approprié et utilisable, y compris des pièces de rechange et des articles consommables, à la fois pour l'instruction et le déploiement;

- que les installations d'instruction soient adéquates;
- que les ressources nécessaires au maintien en puissance soient obtenues et stockées et qu'elles soient disponibles au moment voulu. Cela signifie qu'il faut trouver le juste équilibre entre les stocks prêts (stocks opérationnels nationaux disponibles immédiatement, l'accent étant mis sur les articles à long délai de livraison) et les stocks provenant de l'industrie, qui peuvent être obtenus rapidement;
- que les FC mettent en place un système de suivi commun pour contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci;
- que le transport stratégique soit garanti afin de respecter les délais de préparation et de soutenir les opérations en cours.

135. Nous proposons que les FC adoptent un processus similaire au JQRR des États-Unis, qui est orienté vers une évaluation permanente de l'état de préparation des forces actuelles. L'accent est mis sur la disponibilité opérationnelle à court terme, et non sur la disponibilité structurelle à long terme. La rétroaction découlant du processus d'évaluation de l'état de préparation alimenterait le processus de priorisation des ressources dans le cycle annuel de gestion et de planification de la Défense. Il s'agirait non pas de remplacer la planification fondée sur des capacités à venir, mais plutôt de l'améliorer. Cela n'irait pas non plus à l'encontre du cadre actuel de mesure du rendement, mais accentuerait la connotation opérationnelle de la carte stratégique du MDN et des FC. Le processus permettrait d'évaluer l'état de préparation actuel, c'est-à-dire l'aptitude des unités à haut niveau de préparation des FC à intervenir de façon opportune et efficace afin de mener à bien les tâches de défense approuvées. Il évaluerait aussi l'aptitude du MDN et des FC à soutenir ces tâches durant la période prescrite.

136. Afin de répondre aux questions soulevées par le processus d'examen de l'état de préparation, nous proposons que l'état de préparation et le maintien en puissance des unités et formations à haut niveau de préparation deviennent la priorité numéro un du budget d'AN. Après avoir déterminé et défini avec précision la préparation «POUR QUOI », on pourrait affecter, en priorité, les fonds d'AN afin d'atteindre les niveaux de préparation exigés par l'élément «DE QUOI », qu'il s'agisse d'un groupe opérationnel naval, d'un groupement tactique d'infanterie ou d'un escadron de CF-18.

137. Faire de la disponibilité opérationnelle la priorité de l'AN dirigerait l'attention sur la reconstitution des stocks opérationnels nationaux de pièces de rechange et de munitions dont on a grandement besoin pour assurer la mise sur pied et le maintien en puissance de la force, ce qui garantirait la disponibilité des articles au moment voulu. Cela permettrait aussi de répondre aux BOI et aux BONP, qui sont inévitables.

138. De toute évidence, réorienter les dépenses d'AN pour satisfaire aux exigences de disponibilité élevée aidera à harmoniser la demande et le financement à cet égard. Le défi resterait celui de maintenir une cadence de transformation raisonnable. Toutefois, le fait de mettre l'accent sur les engagements fondamentaux et actuels du Canada et d'assurer l'état de préparation et le maintien en puissance correspondants des forces existantes permettra de mieux faire ressortir les coûts d'une transformation nécessaire, dont il constitue en réalité un préalable. La tension entre la disponibilité opérationnelle à court terme et la disponibilité structurelle à plus long terme, ainsi que les conséquences pour la viabilité de la transformation, souligne l'importance de l'examen intégré des politiques étrangère et de défense du Canada dont le premier ministre a annoncé la tenue.

139. Par conséquent, les recommandations suivantes visent, à court terme, la réorientation stratégique de la gestion des ressources actuelles afin de mieux répondre au besoin d'accroître l'état de préparation et le maintien en puissance des FC. Leur mise en œuvre exigera toutefois un effort concerté de la part de l'organisation.

## PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

### ÉTAT DE PRÉPARATION DE LA DÉFENSE

140. Réharmoniser les délais de préparation entre le Plan de la Défense et le Questionnaire pour les plans de défense de l'OTAN et, dans la mesure du possible, veiller davantage à ce que les engagements précisés dans ces deux documents correspondent plus étroitement aux capacités existantes. **(BPR : SMA(Pol)/VCEMD)**

141. Modifier les tâches de défense pour tenir compte des tâches spécifiques et priorisées qui s'accompagnent d'exigences en matière d'intervention et de maintien en puissance. **(BPR : VCEMD)**

142. Élaborer un processus de contrôle de l'état de préparation similaire au processus d'examen trimestriel de l'état de préparation interarmées (JQRR) des États-Unis. **(BPR : SCEMD/VCEMD)**

143. Redéfinir l'expression « jours d'approvisionnement », réviser les barèmes de distribution et adopter des tableaux d'effectifs et de dotation normalisés, assortis de tableaux des mouvements de la force opérationnelle pour unités et formations à haut niveau de préparation qui répondront aux critères alliés et commerciaux communs régissant les procédures de chargement et d'expédition. **(BPR : SMA(Mat)/SCEMD/CEMA)**

144. Examiner la possibilité d'élaborer une structure de force expéditionnaire à disponibilité progressive pour les chasseurs CF-18. **(BPR : CEMFA)**

145. Prendre les dispositions nécessaires au transport stratégique afin d'assurer le déploiement et le maintien en puissance des troupes canadiennes d'une façon opportune et conforme aux délais de préparation prescrits dans le Plan de la Défense. **(BPR : SMA(Mat)/SMA(Pol))**

146. En collaboration avec AEC, établir le cadre nécessaire au déploiement et au maintien en puissance futurs d'éléments des FC dans des pays clés, et notamment conclure les SOFA et PE requis. **(BPR : SMA(Pol)/SCEMD)**

### MAINTIEN EN PUISSANCE

147. Faire de l'état de préparation et du maintien en puissance des unités et formations à disponibilité élevée un effort global des FC et du MDN en veillant à ce que les fonds consacrés à l'approvisionnement national soient affectés en priorité à l'état de préparation et au maintien en puissance, y compris à la reconstitution des stocks opérationnels et logistiques nationaux. **(BPR : VCEMD/SMA(Mat))**

148. Formuler clairement les responsabilités que le SMA(Mat) partage avec le SCEMD et les CEMA en ce qui concerne l'état de préparation et le maintien en puissance des FC. **(BPR : VCEMD/SMA(Mat))**

149. Mettre sur pied le Groupe de soutien interarmées pour assurer l'activation dans le théâtre, l'établissement de la base logistique de théâtre et le soutien de l'accueil, du rassemblement, du mouvement vers l'avant et de l'intégration, notamment l'intégration du soutien médical, et la fermeture de la base de théâtre. **(BPR : SCEMD/SMA(Mat))**

150. Élaborer un système de suivi commun, compatible avec ceux des États-Unis, pour contrôler l'état de l'équipement ainsi que la disponibilité et le mouvement des stocks d'un bout à l'autre de la chaîne d'approvisionnement, depuis le Canada jusqu'aux divers théâtres d'opérations et à l'intérieur de ceux-ci. **(BPR : SMA(Mat))**

## **SOUTIEN DU PERSONNEL**

151. Ordonner la création d'une base de données nationale des FC sur les membres de la Force régulière et de la Réserve qui ont été déployés dans le cadre d'opérations internationales, afin de permettre un suivi approprié pendant et après le processus de réintégration. **(BPR : SMA(RH-Mil))**

152. Examiner les politiques de gestion du personnel liées aux déploiements opérationnels, y compris l'indemnité de retour au domicile, les passeports et les méthodes de sélection/pratiques contractuelles de la Réserve. **(BPR : SMA(RH-Mil))**

153. Demander la tenue d'une évaluation indépendante de la capacité du Groupe des Services de santé des Forces canadiennes d'appuyer les déploiements opérationnels. **(BPR : SMA(RH-Mil))**

## ANNEXE A – LETTRE D'AVIS DU CS Ex

*Lot 1100*



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K2

1258-137 (CRS)

1258-137 (CS Ex)

6 January 2003

Le 6 janvier 2003

Distribution List

Liste de distribution

### NOTIFICATION OF CRS EVALUATION OF VANGUARD/MAIN CONTINGENCY FORCE READINESS AND SUSTAINMENT

### AVIS D'ÉVALUATION DU CS ÉVALUATION DE LA DISPONIBILITÉ OPÉRATIONNELLE ET DU MAINTIEN EN PUISSANCE DE L'AVANT-GARDE ET DE LA FORCE DE CONTINGENCE PRINCIPALE

References: A. CRS Review Plan, August 2001  
B. Defence Plan 2002, April 2001,  
([http://vcds.dwan.dnd.ca/vcds/dgsp/dp/intro\\_e.asp](http://vcds.dwan.dnd.ca/vcds/dgsp/dp/intro_e.asp))  
C. 1994 White Paper on Defence  
D. Treasury Board "Guide for the Development of  
Evaluation and Accountability Frameworks,"  
August 2000  
E. Shaping the Future of the Canadian Forces:  
Strategy for 2020, June 1999,  
([http://vcds.dwan.dnd.ca/cds/strategy2k/intro\\_e.asp](http://vcds.dwan.dnd.ca/cds/strategy2k/intro_e.asp))  
F. CF Force Employment Model, JCRB 08/02 ROD,  
17 May 2002  
G. NATO Response Force Concept,  
October 2002

Références : A. Plan d'examen du CS Ex 2001-2002,  
août 2001  
B. Plan de la Défense 2002, avril 2001  
([http://vcds.dwan.dnd.ca/vcds/dgsp/dp/intro\\_f.asp](http://vcds.dwan.dnd.ca/vcds/dgsp/dp/intro_f.asp))  
C. Livre blanc sur la défense de 1994  
D. « Guide d'élaboration des cadres d'évaluation et  
de responsabilisation » du Conseil du Trésor,  
août 2000  
E. Façonner l'avenir des Forces canadiennes : Une  
stratégie pour l'an 2020, juin 1999  
([http://vcds.dwan.dnd.ca/cds/strategy2k/intro\\_f.asp](http://vcds.dwan.dnd.ca/cds/strategy2k/intro_f.asp))  
F. Modèle d'emploi de la force des FC, RD du CBCI  
08/02, 17 mai 2002  
G. Concept de force d'intervention de l'OTAN,  
octobre 2002

### BACKGROUND

### CONTEXTE

1. The Vanguard and Main Contingency Force (MCF) concept was articulated as one of the principal Canadian Forces (CF) force employment constructs in the 1994 White Paper. Over subsequent years, geo-political changes, in concert with CF deployments, both domestically and internationally, have affected demands upon high-readiness units, their attendant sustainment needs, and the importance that these be appropriately assessed. Vanguards, as subsets of an MCF, have been deployed on a number of operations in the past decade, and in some cases, remain deployed internationally. The requirement to support these ongoing operations, in addition to

1. Le concept d'avant-garde et de force de contingence principale (FCP) avait été articulé comme l'un des principes fondamentaux d'emploi de la force pour les Forces canadiennes, dans le Livre blanc sur la défense de 1994. Depuis le Livre blanc, les changements géopolitiques ainsi que les déploiements des FC au pays et à l'étranger ont soulevé des préoccupations, à savoir qu'on n'a pas bien évalué les exigences relatives aux unités à haut niveau de préparation et leurs besoins de soutien connexes. Des avant-gardes, en tant que sous-éléments d'une FCP, ont été déployées pour diverses opérations au cours des dix dernières années, et dans

providing other high-readiness units and formations, has posed challenges for Environmental Chiefs of Staff (ECS) in their force generation role.

2. The CF Force Employment Model, as has been recently developed, provides a quantitative outline of force commitments and their sustainability requirements, including Vanguard and other high-readiness units. This personnel-based model was created in an effort to better focus understanding of current commitments and their effects on residual resources and capabilities. Finally, NATO has circulated a new force structure proposal, the NATO Response Force Concept, which may impact on the CF readiness posture.

#### PROJECT AIM AND SCOPE

3. Aim. The aim of this project is to evaluate CF Vanguard and Main Contingency Force readiness and sustainment, as well as the continued validity of the current construct.

4. Scope. The Evaluation Team will make use of the guide at Reference D in the conduct of this evaluation. In general, the evaluation will be comprised of the following:

- a. An Evaluation of Vanguard/MCF Readiness and Sustainment. The evaluation will examine the CF capacity (including pertinent obstacles and opportunities) to meet expected Vanguard readiness and sustainment levels. This examination will extend to other High-Readiness Unit requirements, both domestic and international, with the exception of the NBCRT and .....

certain cas, elles sont demeurées à l'étranger. Le soutien des opérations en cours ainsi que la disponibilité d'autres unités et formations à haut niveau de préparation a suscité des inquiétudes, surtout chez les chefs d'état-major d'armée (CEMA), relativement à leur rôle de mise sur pied de la force.

2. Le modèle d'emploi de la force des FC, récemment mis au point, donne un aperçu quantitatif des engagements pris et du soutien requis, y compris l'avant-garde et les autres unités à haut niveau de préparation. Ce modèle fondé sur le personnel a été créé en vue de mieux comprendre les engagements actuels et leurs effets sur les ressources et capacités résiduelles. Enfin, l'OTAN a proposé une nouvelle structure de force appelée concept de force d'intervention de l'OTAN, qui pourrait avoir une incidence sur la disponibilité opérationnelle des FC.

#### OBJET ET PORTÉE DU PROJET

3. Objet. Ce projet a pour objet d'évaluer la disponibilité opérationnelle et le maintien en puissance de l'avant-garde et de la force de contingence principale des Forces canadiennes, ainsi que la validité du concept actuel.

4. Portée. L'équipe d'évaluation utilisera le guide cité à la référence D pour mener ses travaux qui, de façon générale, se présenteront comme suit :

- a. Évaluation de la disponibilité opérationnelle et du maintien en puissance de l'avant-garde/la FCP. On déterminera si les FC peuvent amener l'avant-garde aux niveaux attendus de disponibilité opérationnelle et de maintien en puissance, tout en tenant compte des obstacles et des possibilités. Cette évaluation portera aussi sur les autres unités à haut niveau de préparation, pour des missions tant au pays qu'à l'étranger, à l'exception de l'EINBC et de .....

ANNEXE A

b. An Evaluation of the Vanguard/Main Contingency Force Concept. The evaluation will examine the relevance and continued suitability of the Vanguard and Main Contingency Force construct in view of both the new CF Force Employment Model and the NATO Response Force Concept proposal.

b. Évaluation du concept d'avant-garde/de force de contingence principale. On examinera la pertinence et l'à propos du concept d'avant-garde et de force de contingence principale en rapport avec le nouveau modèle d'emploi de la force des FC et du concept proposé de force d'intervention de l'OTAN.

5. Evaluation Objectives. There are four principal Evaluation Objectives as follow:

5. Objectifs de l'évaluation. Quatre grands objectifs d'évaluation doivent être réalisés en vue d'atteindre le but fixé :

- a. Objective 1: To confirm that the general tasks assigned to the CF Vanguard/MCF and other High-Readiness Units (HRU) and organizations are appropriate in terms of structure, timelines and standards;
- b. Objective 2: To confirm how the DCDS and the ECS generate the forces necessary to meet the readiness levels;
- c. Objective 3: To confirm how the ECS, ADM(Mat) and others meet the sustainability requirements; and
- d. Objective 4: To examine the continued validity of the current Vanguard/MCF/ High Readiness unit construct, with a goal of providing insights into future concepts.

- a. Objectif 1 : Confirmer que les tâches générales confiées à l'avant-garde/la FCP et à d'autres unités à haut niveau de préparation (UHNP) et organisations des FC sont adéquates sur les plans de la structure, du calendrier et des normes;
- b. Objectif 2 : Confirmer comment le SCEMD et les CEMA mettent sur pied les forces nécessaires pour atteindre les niveaux de préparation;
- c. Objectif 3 : Confirmer comment les CEMA, le SMA(Mat) et d'autres intervenants assurent le maintien en puissance requis;
- d. Objectif 4 : Examiner la validité du concept actuel d'avant-garde/de FCP/ d'unité à haut niveau de préparation, afin de mieux saisir les concepts à venir.

ANNEXE A

DELIVERABLES

6. The completed evaluation report will provide conclusions and recommendations regarding the delivery and sustainment of Vanguard/MCF and High-Readiness Unit capabilities. The report will also prepare a program logic model and assist in the development of a suitable performance reporting and measurement strategy.

APPROACH

7. Methodology. In general, the Evaluation Team will follow the process outlined in Reference D. This will involve the following elements:

- a. Review of available open literature, internal documentation, applicable policies or agreements and the implementation thereof;
- b. Examination of the Vanguard/ MCF/ HRU readiness and sustainment issues from the perspective of stakeholders, including interviews with authorities both inside and outside the CF/DND, and benchmarking against a number of selected allies;
- c. Undertake selected detailed case studies of recent CF Vanguard and other High Readiness Unit deployments and their results; and
- d. Preparation of a results based logic model.

RÉSULTATS ATTENDUS

6. Le rapport d'évaluation fournira des conclusions et des recommandations sur la production et le maintien en puissance des capacités en matière d'avant-garde/de FCP/d'unités à haut niveau de préparation. Il permettra aussi d'établir un modèle logique de programme et d'élaborer une stratégie adéquate de rapport et de mesure du rendement.

APPROCHE

7. Méthodologie. De façon générale, l'équipe d'évaluation suivra le processus décrit dans le document de référence D, qui comprend les éléments suivants :

- a. Revue de la documentation non classifiée et interne, des politiques ou accords applicables ainsi que de leur mise en œuvre;
- b. Examen des questions de disponibilité opérationnelle et de maintien en puissance de l'avant-garde/de la FCP/des UHNP, du point de vue des intervenants, y compris des entrevues avec des autorités à l'intérieur et à l'extérieur des FC/du MDN, et une analyse comparative avec certains alliés;
- c. Études de cas détaillées de récents déploiements de l'avant-garde et d'autres unités à haut niveau de préparation des FC ainsi que des résultats obtenus;
- d. Préparation d'un modèle logique axé sur les résultats.

ANNEXE A

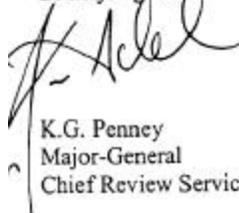
TEAM COMPOSITION

8. The CRS Team includes:
- a. Approval Authority – DGRS  
Mr. J.G. Van Adel, 995-7792;
  - b. Team Leader – Col J.G. Fleury,  
995-0338; and
  - c. Team Member – Mr. D. J. Moore,  
996-4885; and
  - d. Consultants – To be arranged if  
necessary.

9. As this relatively complex evaluation progresses, the scope may be adjusted in order to ensure sufficient focus and manageability. We will also be attentive to opportunities to provide interim deliverables. Addressees will receive updated advice respecting any changes to the project. In the interim, any queries concerning the evaluation may be directed to the undersigned, DGRS or to the responsible Team Leader, Colonel J.G. Fleury at 613-995-0338.

10. Addressees wishing to name a specific point of contact are requested to pass details to the Team Leader by 24 January 2003. The Team Leader will initiate contact with appropriate authorities to arrange visit clearances as necessary.

Chef – Service d'examen  
Le major-général



K.G. Penney  
Major-General  
Chief Review Services

Distribution List (page 6)

5/6

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

8. L'équipe du CS Ex comprend :
- a. l'autorité approbatrice – DGSE,  
M. J.G. Van Adel, 995-7792;
  - b. le chef d'équipe – Col J.G. Fleury,  
995-0338;
  - c. le membre d'équipe – M. D.J. Moore,  
996-4885;
  - d. des consultants – au besoin.

9. Au fur et à mesure que cette évaluation complexe progresse, la portée du projet est sujette à être ré-évaluée afin de maintenir l'objectif premier et de s'assurer que le tout demeure faisable. Nous essayerons aussi de fournir, lorsque possible, des mises à jour intérimaires. Le cas échéant, tous les intéressés seront avisés des changements. Toute demande de renseignements sur l'évaluation devrait être adressée soit au sous-signé, soit au DGSE, ou au chef d'équipe, le colonel J.G. Fleury, au (613) 995-0338 ou au (613) 992-0528 (fax).

10. Les destinataires qui désirent nommer un contact spécifique sont priés de fournir les détails au chef d'équipe d'ici le 24 janvier 2003. Celui-ci se mettra en rapport avec les autorités compétentes pour obtenir des permis de visite, s'il y a lieu.

Liste de distribution (page 6)



ANNEXE A

Distribution List	Liste de distribution
Action	Exécution
Internal	Interne
VCDS	VCEMD
ADM(Pol)	SMA(Pol)
DCDS	SCEMD
CMS	CEMFM
CLS	CEMAT
CAS	CEMFA
ADM(Mat)	SMA(Mat)
ADM(HR Mil)	SMA(RH-Mil)
ADM(IM)	SMA(GI)
Information	Information
Internal	Interne
DM	SM
CDS	CEMD
Assoc DM	SM déléguée
JAG	JAG
CF Legal Adviser	Conseiller juridique des FC
DGPA	DGAP
DGSP	DGPS
External	Externe
CANMILREP NATO	CANMILREP OTAN
DComd NORAD	CmdtA NORAD
Comd MARLANT	Cmdt FMAR(A)
Comd MARPAC	Cmdt FMAR(P)
Comd LFAA	Cmdt SAFT
Comd LFQA	Cmdt SQFT
Comd LFCA	Cmdt SCFT
Comd LFWA	Cmdt SOFT
Comd 1 CAD	Cmdt 1 DAC
Comd LFDTS	Cmdt SIDFT
Comd CFIOG	Cmdt GOIFC
Comd CDLS(W)	Cmdt ELFC(W)
Comd CDLS(L)	Cmdt ELFC(L)
CFILO(W)	OLRFC(W)
CFILO(L)	OLRFC(L)

## ANNEXE B – PRINCIPALES TÂCHES À HAUT NIVEAU DE PRÉPARATION DES FORCES CANADIENNES PRESCRITES DANS LE PLAN DE LA DÉFENSE ET SOMMAIRE DU DÉPLOIEMENT DANS LE CADRE DE L'OP APOLLO/OP NOBLE EAGLE

### Tâches à haut niveau de préparation de la Marine

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

- Une frégate ayant un préavis de mouvement .....
- Une frégate comme élément d'avant-garde ayant un préavis de mouvement de .....
- Groupe opérationnel naval ayant un préavis de mouvement de .....
- Deuxième groupe opérationnel naval ayant un préavis de mouvement de .....

### Op Apollo

- A envoyé un groupe opérationnel naval dans les dix jours suivant la réception d'un ordre d'avertissement en octobre 2001 et affecté une frégate supplémentaire durant la ROTO 0. A continué l'alternance des groupes opérationnels navals et les déploiements d'un et de deux navires.

### Tâches à haut niveau de préparation de l'Armée de terre

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

- Un groupe-bataillon d'infanterie légère ayant un préavis de mouvement de .....et destiné à la Force de réaction immédiate de l'OTAN (Terre).
- Un groupement tactique d'infanterie moyenne ayant un préavis de mouvement de ..... et destiné à la BIRFA et à l'UNSAS.
- Groupement tactique d'infanterie/de blindés d'avant-garde de la Force de contingence principale de l'OTAN, en vertu d'un préavis de mouvement de .....
- Un groupe-brigade OU jusqu'à trois groupements tactiques ayant un préavis de mouvement de ..... et destinés à la Force de contingence principale de l'OTAN.
- Une unité de réaction immédiate dans chaque secteur de la Force terrestre, pouvant se déployer dans un délai de quelques ..... en vue d'une opération nationale.

### Op Apollo

- A fourni un groupe-bataillon d'infanterie légère dans le cadre de la campagne en Afghanistan en 2002.



ANNEXE B

Tâches à haut niveau de préparation de la Force aérienne<sup>38</sup>

- CF-18 déployables dans un délai de .....pour mener des opérations nationales de souveraineté aérienne.
- CF-18 déployables dans un délai de .....pour accomplir les missions du NORAD.
- Avant-garde de ..... CF-18 ayant un préavis de mouvement de .....et destinée à la Force de réaction rapide (Air).
- ..... CF-18 ajoutés à l'avant-garde pour la Force de contingence principale, en vertu d'un préavis de mouvement de .....
- ... CH-146 *Griffon* pour l'avant-garde en vertu d'un préavis de mouvement de ..... dans le cas de l'OTAN (préavis de .....pour la tâche de l'ONU) et pour l'appui de la Force de contingence principale en vertu d'un préavis de mouvement de .....
- Jusqu'à cinq détachements d'hélicoptères CH-124 *Sea King* de la Force aérienne, dont un ayant un préavis de mouvement ....., un ayant un préavis de mouvement de ..... (avant-garde) et les trois autres, un préavis de mouvement de ....., pour appuyer le premier groupe opérationnel naval (GON 1).

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

**Op Apollo**

- Soutien de 3 CC-130 *Hercules*.
- Soutien de 2 CP-140 *Aurora*.
- 2 CC-150 *Airbus* uniquement pour les ROTO 0 et 1.
- Soutien partiel de 11 détachements d'hélicoptères CH-124 de la Force aérienne.

**NORAD – Depuis le 11 septembre 2001**

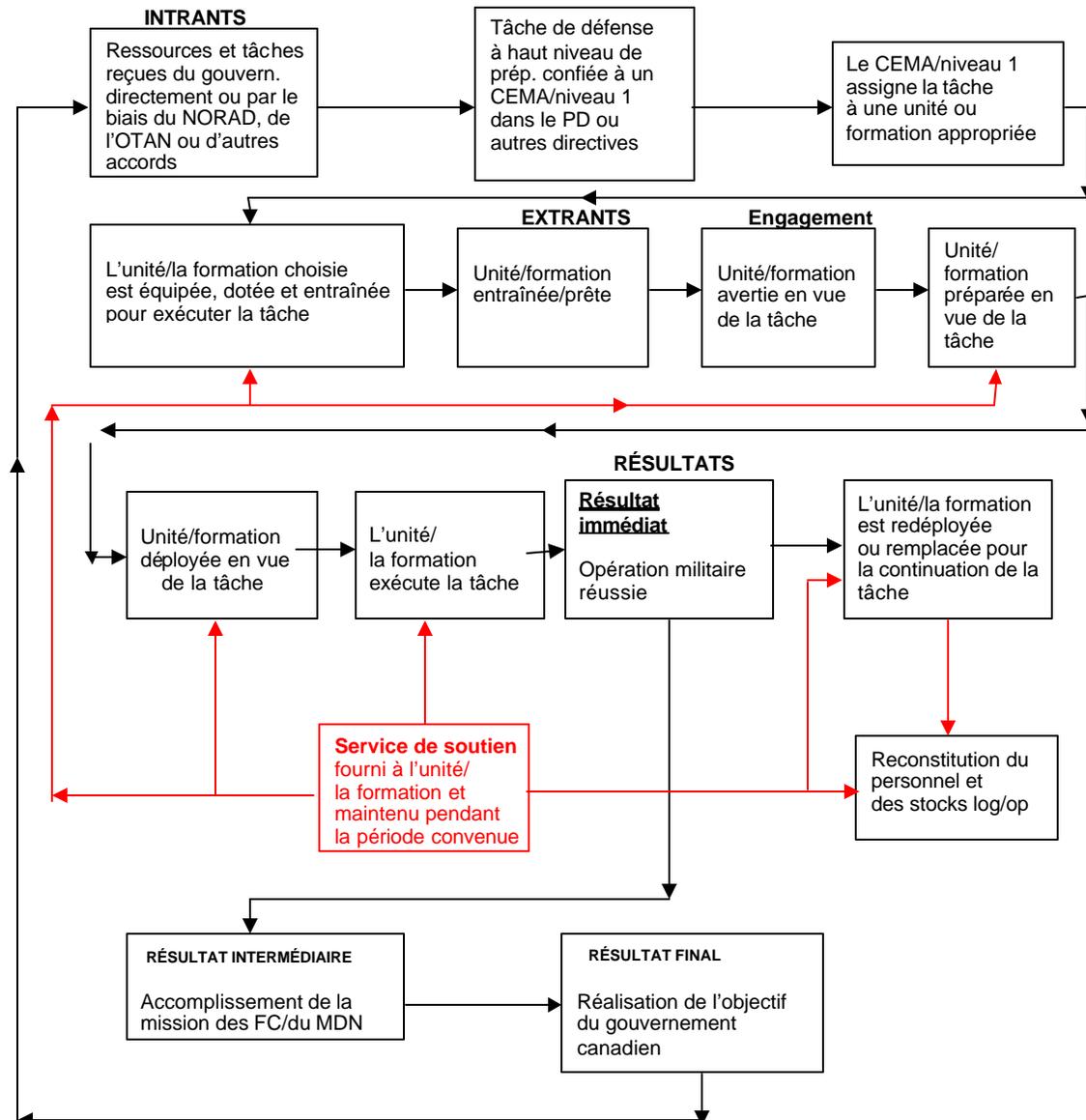
**Soutien de XX CF-18 pour les opérations nationales de souveraineté aérienne**

- Soutien de XX CF-18 dans le cadre de l'Op *Noble Eagle*.\* Il faut noter qu'à l'exception des affectations de CH-124 pour appuyer la Marine, le Plan de la Défense 2003 ne donne pas de détails quant au nombre d'aéronefs qui doivent être en état de disponibilité élevée dans les diverses flottes. Toutefois, les plans du NORAD indiquent en détail les exigences de disponibilité auxquelles les CF-18 doivent répondre.

<sup>38</sup> Le nombre exact d'aéronefs affectés aux déploiements du NORAD est classifié. Des détails peuvent être fournis sur demande.



## ANNEXE C – MODÈLE LOGIQUE DE L'ÉTAT DE PRÉPARATION ET DU MAINTIEN EN PUISSANCE



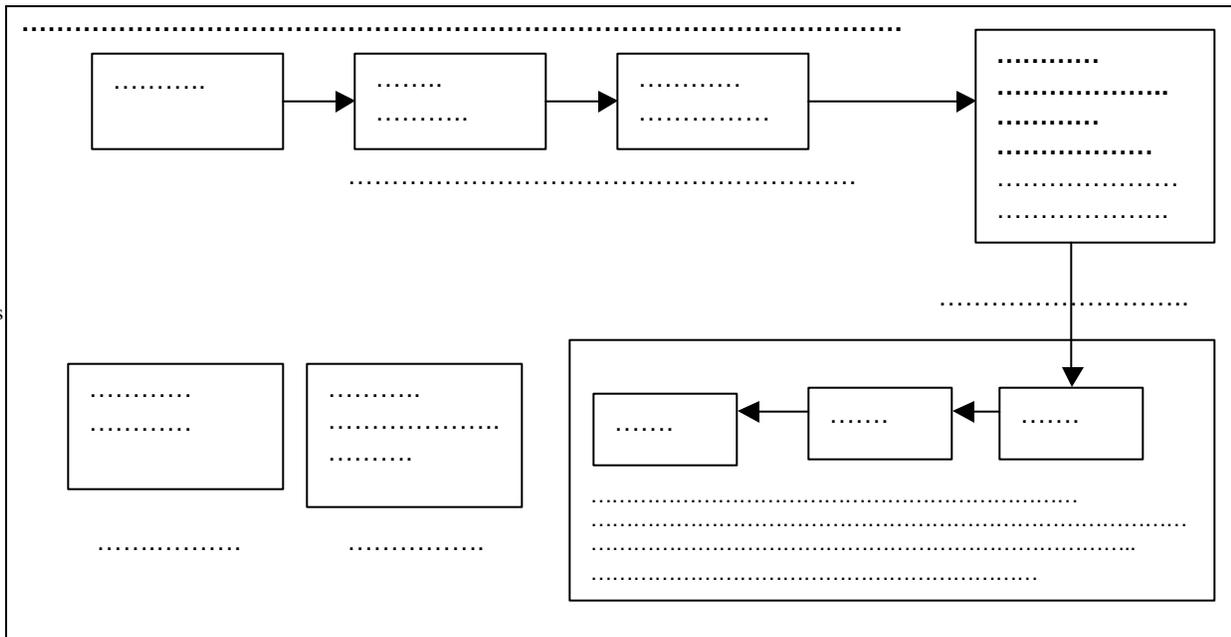
# ANNEXE D – SYSTÈME DE PRÉPARATION DU PRÉSIDENT DES CHEFS D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES DES ÉTATS-UNIS

Réf. : CJCSI 3401.01C, 1<sup>er</sup> octobre 2002

## GÉNÉRALITÉS

Dans le système de défense américain.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense



LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....



ANNEXE D

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

Le JQRR mesure les moyens mis à la disposition du commandant de combat compte tenu de plans spécifiques conçus pour exécuter des tâches régionales. Ce système serait compatible avec le processus d'attribution des tâches utilisé dans le Plan de la Défense des FC et du MDN et lui servirait de complément. Les divers documents de planification de haut niveau, similaires à notre Plan de la Défense, à nos plans opérationnels et à d'autres documents, permettent de mesurer l'état de préparation actuel par le biais du JQRR. ....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense  
Art. 21(1)(a)  
avis

.....  
.....  
.....  
.....  
..... Le JQRR est un  
outil qui sert à évaluer l'état de préparation actuel, et non un moyen de valider des améliorations  
souhaitées de la force ou de nouvelles capacités.  
.....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense  
Art. 21(1)(a)  
avis

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense  
Art. 21(1)(a)  
avis

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

LAI  
Art. 15(1)  
Affaires  
internationales  
et défense  
Art. 21(1)(a)  
avis

Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, le produit du JQRR .....  
..... Un système d'une portée analogue à celle du système de  
préparation du CJCS des États-Unis pourrait facilement être adapté aux FC et au MDN. À



**ANNEXE D**

LAI l'instar .....  
Art. 15(1) .....  
Affaires .....  
internationales .....  
et défense ..... Un système similaire des FC et du MDN pourrait  
Art. 21(1)(a) s'aligner étroitement sur les efforts déjà établis de planification fondée sur des capacités à venir  
avis et servirait de complément au cadre de planification des horizons deux et trois.





## ANNEXE E – LISTE DES ENTREVUES D'ÉVALUATION EFFECTUÉES

### QGDN Ottawa

CEMAT	J1 Coord	DDOFT
ACEMFM	J3 Intl	DPSOT
ACEMAT	J3 Contl	DPFT
ACEMFA	J4 Mat	DSSAT
SCEMAD	J4 Log	DARET
DGPS	J4 Ops log 2	DPSC (CMR)
DGDFI	J4 Ops log 3	DEF Air
DGPEPM	DPFCP	DPS Air
DGGPEM	DPFCP 2	DAD 2-3
DGGPET	DPFCP 3	DPSOT 4-2
DGGPEA	DPFCP 4	DPSC 3
DG DF Air	DPFCP 6	DPSC 5
DG Pers Air	DPFCP 6-2	DP CNSM
DPFCP	DPOEPM	BP POTFC
DP OTAN	D Pers Mar	
CEM Ops méd	DSMMPEP	

### FMAR(A) Halifax

État-major N3	Cmdt IMF Cape Scott et état-major
État-major N1	N4 Soutien mat
Cmdt NCSM <i>Halifax</i> et état-major	Cmdt FLS roto 0 Op <i>Apollo</i>

### SOFT Edmonton

Cmdt SOFT	G1 SOFT et état-major
Cmdt 1 GBMC	G1 1 GBMC et état-major
Cmdt 3 PPCLI	G3 SOFT et état-major
Cmdt Cie 3 PPCLI	G3 1 GBMC et état-major
État-major Ops et Instr 3 PPCLI	G4 1 GBMC
État-major Pers et SLC 3 PPCLI	

### 2 GBMC Petawawa

Cmdt SCFT	Cmdt 2 GBMC
-----------	-------------



**ANNEXE E**

**QGFI Kingston**

Cmdt GOI

Cmdt désigné GSI

**SDIFT Kingston**

Cmdt SDIFT

État-major CLRA

**1 DAC Winnipeg**

Cmdt 1 DAC

A1 et état-major

A3 et état-major

A4 et état-major

A3 Chasseurs

A7 et état-major

Cmdt CGEC et état-major (Trenton)

État-major proj CSFA

**3<sup>e</sup> Escadre Bagotville**

Cmdt 3 Ere

O Log 3 Ere

Cmdt 433 ETAC

O Instr 3 Ere

O Admin 3 Ere

État-major Log et II 3 Ere

O Maint 3 Ere



## ANNEXE F – BIBLIOGRAPHIE

### Gouvernement du Canada

Canada, ministère de la Défense nationale, Livre blanc sur la défense de 1994, Ottawa, 1994.

Canada, Questionnaire pour les plans de défense de l'OTAN 2002, réponse du Canada, Ottawa, 2002.

Canada, Comité sénatorial permanent de la défense et de la sécurité, L'état de préparation du Canada sur les plans de la sécurité et de la défense, Ottawa, février 2002.

Bureau du vérificateur général du Canada, Rapport de 2001 – Chapitre 10 – Défense nationale – L'équipement en service, Ottawa, 2001.

### Ministère de la Défense nationale

Défense nationale, Façonner l'avenir de la défense canadienne : une stratégie pour l'an 2020, juin 1999.

Défense nationale, Budget des dépenses 2003-2004, Partie III – Rapports sur les plans et les priorités, 2003.

Défense nationale, Plan de la Défense 2003, mai 2002.

Défense nationale, Planification et gestion de la Défense, Plan de la Défense en direct 2004, ébauche, août 2003.

Défense nationale, Perspectives sur les capacités 2002-2012, juillet 2002.

Défense nationale, Priorités ministérielles de la Défense de 2003-2004, 21 mars 2003.

Directeur – Analyse de défense, Évaluation militaire 2002, sans date.

Instruction du QGDN – SCEMD 02/00, Directives du SCEMD sur les opérations internationales, 1<sup>er</sup> mars 2000, révision 1.

Instruction du QGDN - SCEMD 02/98, Guide de conduite des opérations nationales, juillet 1998.

Instruction du QGDN – SCEMD 04/96, Présélection, préparation et formation des personnes affectées à des opérations de soutien de la paix, décembre 1996.

Ordonnance administrative des Forces canadiennes 20-50, Affectations à l'étranger

3350-134-1 (Cmdt) Commandant de la Force opérationnelle interarmées du Canada en Asie du Sud-Ouest – Rapport de la rotation zéro de l'opération Apollo, 19 avril 2002.

3350-134-1 (Cmdt) Commandant de la Force opérationnelle interarmées en Asie du Sud-Ouest – Rapport de fin d'affectation de la roto 1 de l'Op Apollo, 21 octobre 2002.

3350-134-1 (Cmdt) Commandant de la Force opérationnelle interarmées du Canada en Asie du Sud-Ouest (Cmdt FOICASO) – Rapport de fin d'affectation de la roto 2 de l'Op Apollo, 14 avril 2003.



## ANNEXE F

### Autres publications et exposés du ministère de la Défense nationale

B-GJ-005-002/AF-000, Doctrine interarmées des Forces canadiennes en matière de mobilisation, sans date.

B-GL-300-004/FP-001, Maintien en puissance de la Force terrestre, 18 janvier 1999.

Manuel de l'utilisateur du système Plans, opérations et tâches des Forces canadiennes, avril 2000.

Liste des tâches interarmées des Forces canadiennes, version 1.4, 3 octobre 2001.

3000-1 (DDNBC), Rapport final du SCEMD – Menaces asymétriques et armes de destruction massive, novembre 2001.

Chef d'état-major des Forces maritimes, Guide de planification du CEMFM, 2002.

Chef d'état-major de l'Armée de terre, Directives stratégiques sur les opérations et les ressources de l'Armée de terre - 2003, 25 juillet 2002.

Chef d'état-major de la Force aérienne, Guide de planification du CEMFA, 2002.

VCEMD, exposé présenté au Ministre sur le modèle d'emploi de la force des Forces canadiennes, 2002.

Comité d'examen des capacités interarmées 08/02, Compte rendu de décisions, 30 mai 2002.

Note de synthèse à l'intention du ministre de la Défense nationale, Taille de la flotte de CF-18, 23 février 2001.

Note de synthèse à l'intention du Chef d'état-major de la Force aérienne, Disponibilité à plusieurs niveaux, 16 février 2001.

Note de synthèse à l'intention du Chef d'état-major de la Force aérienne, Relation entre l'état de préparation et le CAHV, 22 janvier 2001.

Note de synthèse à l'intention du Chef d'état-major de la Force aérienne, Taille de la flotte de CP-140 Aurora, 23 février 2001.

Exercice de restructuration de flotte 2000 du Chef d'état-major de la Force aérienne, mise en œuvre du GPD 2000, Red Team FSX Fleet Size vs Operational Requirements – Hornet Fleet, 5 mai 2000.

Chef d'état-major de la Force aérienne, étude sur la capacité de la force, 2001.

7000-1 (DFFCP 4), Compte rendu de décisions – Analyse de la structure de ressources du CEMFA, 7 juin 2001.

3000-1 (A7 Dév Cap), États de préparation opérationnelle de la 1<sup>re</sup> Escadre, 4 juillet 2000.

Projet de Capacité nationale de soutien militaire, exposé sur le GSI donnée lors de la dernière journée, 26 janvier 2001.

Directeur – Analyse de défense, Planification stratégique des capacités, 2002.

Transcriptions de la DGAP, CPDNAC – Témoignage du CEMFA sur l'état de préparation des Forces canadiennes, 15 mai 2001.

Transcriptions de la DGAP, CPDNAC – Témoignage du CEMFM sur l'état de préparation des Forces canadiennes, 31 mai 2001.

Transcriptions de la DGAP, CPDNAC – Témoignage du VCEMD sur l'état de préparation des Forces canadiennes, 30 octobre 2001.

Transcriptions de la DGAP, CPDNAC – Témoignage du SCEMD sur l'état de préparation des Forces canadiennes, 6 novembre 2001.



## ANNEXE F

Directeur – Analyse stratégique, Rapport de projet 2003-2004, Western Defence Policies, Budgets, Force Structures and Procurements, avril 2003.

Chef – Service d'examen, Vérification du soutien du matériel dans le cadre des déploiements opérationnels des Forces canadiennes, septembre 2002.

Chef – Service d'examen, exposé présenté au VCEMD sur l'étude de l'approvisionnement national, 3 juillet 2002.

### Leçons retenues des Forces canadiennes

J7 Leçons retenues, Leçons retenues de l'opération *Eclipse*, 14 février 2002.

J7 Leçons retenues, Leçons retenues de l'opération *Quadrille*, sans date.

J7 Leçons retenues, Leçons retenues de l'opération *Kinetic*, 4 octobre 2001.

Centre des leçons retenues de l'Armée, Compte rendu de l'Op *Grizzly*, 31 juillet 2002.

Centre des leçons retenues de l'Armée, Compte rendu d'opération de la roto 0 de l'Op *Kinetic*, 2001.

Centre des leçons retenues de l'Armée, Groupement tactique du 3 PPCLI – Compte rendu d'opération de la roto 0 de l'Op *Apollo*, 2003.

### Recherches opérationnelles des Forces canadiennes

DRO, Rapport de projet PR-701, Iron Longbow, novembre 1994.

DRO, Rapport de projet PR-9708, Bronze Pike – LAV Recce Vehicle, août 1997.

DRO, Rapport de projet PR-9817, Quarre de Fer – Analysis of the ACV in Warfighting Tasks, décembre 1998.

DRO, Rapport de projet PR-9905, Iron Renaissance – Evaluation of the LAV Combat Team in Conventional War Operations, mars 1999.

DRO, Rapport R 2003/01, Bronze Zizka – Main Contingency Force Brigade Group Combat Capabilities Study, février 2003.

DRO(MTA), Note de recherche RN 2003, Current Modelling: Weapons and Targets Used by DOR (MLA) Ph/Pk Pre-Processor – 2<sup>e</sup> mise à jour, 2003.

### Publications de l'OTAN

Secrétaire général, Décision militaire sur le document MC 317/1 – Structure de forces de l'OTAN, 24 juillet 2001.

Comité militaire, exposé sur le concept de force de réaction de l'OTAN, 8 octobre 2002.

2300.09/SHPPP/105/02 –97672, NATO Joint Reaction Force, 15 octobre 2002.



## ANNEXE F

Agence OTAN de normalisation, AAP 6 – Glossaire OTAN de termes et définitions, 2002.

Agence OTAN de normalisation, AJP 3 – Doctrine des opérations interalliées,  
10 septembre 2002.

Agence OTAN de normalisation, AJP 4 – Doctrine interalliée interarmées sur la logistique, sans  
date.

Directive Bi-SC 80-90 de l'OTAN, NATO Tasks List (NTL), mai 2001.

### Autres pays États-Unis

General Accounting Office des États-Unis, Military Readiness: Lingering Training and  
Equipment Issues Hamper Air Support of Ground Forces, juin 2002.

General Accounting Office des États-Unis, Military Readiness – Full Training Benefits from  
Army's Combat Training Centres are not being realized, septembre 1999.

General Accounting Office des États-Unis, Army Readiness – Readiness Improved for Selected  
Divisions, décembre 2001.

General Accounting Office des États-Unis, Force Structure – Army Lacks Units Needed for  
Extended Contingency Operations, février 2001.

Congressional Review Service, The Effects of Aging on the Costs of Operating and Maintaining  
Military Equipment, août 2001.

Congressional Review Service, Peacekeeping, Issues of US Military Involvement,  
novembre 2001.

Président des chefs d'état-major interarmées, CJCSI 3401.01C The Chairman's Readiness  
System, 1<sup>er</sup> octobre 2002.

Président des chefs d'état-major interarmées, An Evolving Joint Perspective: US Joint Warfare  
and Crisis Resolution in the 21<sup>st</sup> Century, 28 janvier 2003.

Forces navales des États-Unis, Naval Power 21 – A Naval Vision, octobre 2002.

Armée des États-Unis, The Army Vision – Soldiers on Point for the Nation, 2002.

Forces aériennes des États-Unis, Americas Air Force – Vision 2020, 2002.

### Royaume-Uni

Direction de la capacité opérationnelle, The Operational Capability Review Process,  
10 septembre 2001.

Ministère de la Défense, Kosovo – Lessons from the Crisis, 2003.

Ministère de la Défense, Operations in Iraq – First Reflections, juillet 2003.



## ANNEXE F

### Australie

Forces armées de l'Australie, Results for Government as Defence's Customer, 2002.

National Audit Office de l'Australie, Army Individual Readiness Notice, Commonwealth d'Australie, 2000.

Australian Defence Preparedness, Alan Hinge, Australian Defence Studies Centre, Canberra, 2000.

### Autres publications

How to Be a Cheap Hawk, Michael O'Hanlon, Brookings Institution Press, 1998.

Coincé entre les deux : Une évaluation de la capacité opérationnelle des Forces canadiennes, Institut de la Conférence des associations de la défense, 2001.

### Publications d'évaluation du gouvernement du Canada

Méthodes d'évaluation des programmes, troisième édition, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, sans date.

Guide d'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats, Secrétariat du Conseil du Trésor, août 2001.

Guide du Cadre de vérification axé sur les risques, version 4.2, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, juillet 2002.



## ANNEXE G – LISTE D'ABRÉVIATIONS

ABCA	Australie/Grande-Bretagne/Canada/Amérique
ADC	Attaché de défense du Canada
AN	Approvisionnement national
AOR	Zone de responsabilité ou pétrolier ravitailleur d'escadre
APE	Aéroport d'embarquement
ASA	Alerte de souveraineté aérienne
BIRFA	Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies
BOI	Besoin opérationnel immédiat
BONP	Besoin opérationnel non planifié
CAHV	Contingent annuel d'heures de vol
CCA	Centre chirurgical avancé
CCIR	Comité d'examen des capacités interarmées
CE	Commission d'enquête
CEMA	Chef d'état-major d'armée
CETA	Centre d'essais techniques (Aérospatiale)
CGEC	Centre de gestion de l'élément de contingence
CGP	Conseil de gestion du programme
CGRD	Cours de gestion des ressources de la Défense
CIOAT	Cadre de l'instruction et des opérations de l'Armée de terre
CNSM	Capacité nationale de soutien militaire
CRFM	Centre de ressources pour les familles des militaires
CSA	Agence d'appui au combat
CSAN	Comité de surveillance de l'approvisionnement national
CSFA	Capacité de soutien de la Force aérienne
CSR	Comité supérieur de révision
DDH	Destroyer (dans le cas des FC, destroyer de la classe Tribal)
DETHELFA	Détachement d'hélicoptères de la Force aérienne
DPQ	Questionnaire pour les plans de défense
DVP	Durée de vie prévue
EAT	Escadron d'appui tactique
ECB	Équipe de combat de brigade
ECN	Élément de commandement national
EFE	Effectifs en formation élémentaire
EINBC	Équipe d'intervention en cas d'urgence nucléaire, biologique et chimique
EPC	Exigence de préparation au combat
EQA	Effectif qualifié en activité
ESN	Élément de soutien national
F&E	Fonctionnement et entretien
FCE	Formation en cours d'emploi
FCP	Force de contingence principale
FCP	Frégate canadienne de patrouille
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité

ANNEXE G

FLS	Site logistique de l'avant
FOI 2	Force opérationnelle interarmées 2
FOICASO	Force opérationnelle interarmées du Canada en Asie du Sud-Ouest
FRI(T)	Force de réaction immédiate (Terre)
GAD	Groupe d'aide au départ
GMFC	Groupe médical des Forces canadiennes
GOI	Groupe des opérations interarmées
GON	Groupe opérationnel naval
GPM	Groupe professionnel militaire
GSI	Groupe de soutien interarmées
GSSFC	Groupe des Services de santé des Forces canadiennes
HRN	Haut représentant national
IMF	Installation de maintenance de la flotte
IMG	Instruction militaire générale
IRD	Indemnité de retour au domicile
JQRR	Examen trimestriel de l'état de préparation interarmées
LCI	Lignes de communications intégrées
LIO	Opération d'interdiction des chefs des réseaux terroristes
METL	Liste des tâches essentielles à la mission
MGP	Munition à guidage de précision
MIO	Opération maritime d'interdiction
MOB	Base d'opérations principale
MRE	Repas-minute en sachet
NBC	Nucléaire, biologique et chimique
NFTC	Entraînement en vol de l'OTAN au Canada
NRF	Force de réaction de l'OTAN
O Avert	Ordre d'avertissement
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PD	Plan de la Défense
PE	Protocole d'entente
PERSTEMPO	Incidence d'absences
PLRA	Patrouille à long rayon d'action
POTFC	Plans, opérations et tâches des Forces canadiennes
PSIC	Plan stratégique d'investissement dans les capacités
RDE	Règles d'engagement
RFF	Demande de forces
RTIFC	Régiment des transmissions interarmées des Forces canadiennes
SAFC	Système d'approvisionnement des Forces canadiennes
SDIFT	Système de doctrine et de l'instruction de la Force terrestre
SLC	Soutien logistique du combat
SLOC	Ligne de communication stratégique
SNDM	Système national de distribution du matériel
SNICC	Système national d'information, de commandement et de contrôle

**ANNEXE G**

SOFA	Convention sur le statut des forces
SROC	Conseil supérieur de surveillance de l'état de préparation
STANAVFORLANT	Force navale permanente de l'Atlantique
STO	Survivre en vue des opérations
TAT	Transport aérien tactique
TED	Tableau d'effectifs et de dotation
TMFO	Tableau des mouvements de la force opérationnelle
TPC	Transfert des pouvoirs de commandement
UII	Unité d'intervention immédiate
UIO	Unité d'instruction opérationnelle
VAT	Visite d'aide technique
VBL	Véhicule blindé léger
VRTD	Visibilité des ressources totales de la Défense
VSLR	Véhicule de soutien léger à roues